



Parc national du Canada du
Mont-Revelstoke

Parc national du Canada des
Glaciers

Lieu historique national du Canada du
Col-Rogers

Plan directeur



PLAN DIRECTEUR

**DU PARC NATIONAL DU CANADA
DU MONT-REVELSTOKE**

**DU PARC NATIONAL DU CANADA
DES GLACIERS**

ET

**DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DU COL-ROGERS**

2010

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010

This publication is also available in English.

Pour en savoir davantage au sujet des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers
et du lieu historique national du Col-Rogers :

Parcs Canada
C.P. 350
Revelstoke (Colombie-Britannique)
VoE 2S0
www.pc.gc/revelstoke
www.pc.gc/glaciers
www.pc.gc/rogers

Données de catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada, Plan directeur de 2010 du parc national du Canada du Mont-Revelstoke, du
parc national du Canada des Glaciers et du lieu historique national du Canada du Col-
Rogers

Publié aussi en anglais sous le titre : Mount Revelstoke National Park of Canada, Glacier
National Park of Canada and Rogers Pass National Historic Site of Canada Management
Plan 2010

ISBN 978-1-100-51570-0

N° de catalogue R61-39/2010

AVANT-PROPOS



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Banff. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur des parcs nationaux du Canada du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que du lieu historique national du Col-Rogers.

Le ministre de l'Environnement,

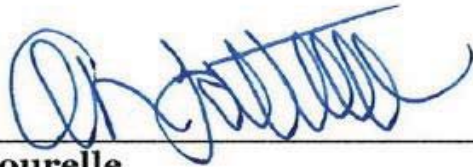
A blue ink signature of Jim Prentice, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jim Prentice



RECOMMANDATIONS

Recommandé par :



Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada



Karen Tierney
Directrice d'unité de gestion
Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et lieu historique du Canada
du Col-Rogers



SOMMAIRE

Ce plan directeur actualisé des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Col-Rogers présente l'orientation stratégique que doit suivre Parcs Canada pour exécuter son triple mandat : la protection des ressources, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public. Il expose une vision d'avenir qui confère à la population canadienne un rôle dans la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel exceptionnel de ces parcs et de ce lieu historique. Cette vision engage aussi Parcs Canada à faciliter la création d'expériences mémorables qui amènent la population canadienne à développer un attachement profond pour son patrimoine.

Le plan directeur renferme six stratégies clés qui décrivent l'approche globale à adopter pour la gestion du parc ainsi que quatre approches de gestion spécifiques à un secteur, qui présentent des lignes de conduite plus détaillées pour des secteurs géographiques précis. Le présent document contient également un cadre pour l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan et la reddition de comptes au public. Le plan vient renforcer les points forts des plans antérieurs et présente l'orientation voulue pour améliorer l'état du parc, tel qu'il est décrit dans le *Rapport sur l'état des parcs* de 2008.

Grâce aux programmes de participation, la population canadienne a eu de multiples occasions de faire connaître ses opinions et ses aspirations pour ce trésor de notre patrimoine. Les commentaires des Autochtones, des intervenants, des résidents de la collectivité, des visiteurs et du grand public ont contribué à orienter l'élaboration du plan.

Les paragraphes qui suivent résument les stratégies clés et les principales mesures de gestion qui seront mises en place pendant la période visée par le présent plan. Les stratégies, les approches de gestion spécifiques à un secteur et les mesures sont toutes reliées – ensemble, elles permettront à Parcs Canada d'exécuter de façon intégrée son mandat.

Établir et rétablir des liens * Stratégie clé

Les gens fréquentent, utilisent et apprécient la chaîne Columbia depuis des millénaires. Depuis plus d'un siècle, les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers offrent des occasions aux Canadiens de se rapprocher de ce patrimoine et de faire profiter les autres des liens qu'ils ont tissés. Parallèlement, les aménagements, les couloirs de transport, les activités industrielles et les loisirs ont engendré une fragmentation du territoire. Parcs Canada s'emploiera, en collaboration avec d'autres, à rétablir la connectivité des écosystèmes (p. ex. remédier à la fragmentation des habitats traversés par des couloirs de transport comme les routes et les voies ferrées) et les liens entre les paysages et les humains (p. ex. faire redécouvrir au public la beauté et la diversité du paysage). La stratégie prévoit les mesures suivantes :

- Établir des relations avec les Autochtones afin de mettre en valeur les liens culturels qui les unissent au territoire et de célébrer le savoir traditionnel.
- Favoriser la collaboration avec les propriétaires fonciers et les organismes de gestion foncière des terres avoisinantes.



- Appuyer le rétablissement des liens dans le couloir de transport national, lorsque les occasions se présentent.
- Présenter les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers comme des lieux de rassemblement pour les familles, et concevoir des produits qui enrichissent l'expérience du visiteur et qui encouragent les enfants et les familles à faire une place dans leur vie à la nature, à l'histoire et au plein air.

Découvrir de près la chaîne Columbia * Stratégie clé

Pour s'acquitter de son mandat, Parcs Canada se doit d'offrir à la population canadienne des expériences authentiques et inspirantes dans les parcs nationaux. Le patrimoine unique des montagnes des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Col-Rogers permet aux visiteurs de choisir parmi une série de possibilités cadrant avec leurs intérêts et leurs aspirations. Les mesures prises par Parcs Canada et ses partenaires rehausseront la qualité des possibilités offertes et maintiendront le niveau élevé de satisfaction des visiteurs, ce qui fera croître le niveau de fréquentation. Un nombre accru de citoyens noueront les liens profonds qui naissent d'expériences personnelles dans des lieux authentiques et inspirants. Ces liens permettront à Parcs Canada de rallier le public derrière la cause de la conservation du patrimoine – un soutien dont il a absolument besoin pour perpétuer le legs des aires protégées du Canada dans l'avenir. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Faire en sorte que les visiteurs se sentent les bienvenus à toutes les étapes de leur voyage.
- Se servir du Quotient explorateur et d'une démarche axée sur le marché pour proposer aux visiteurs des expériences inspirantes et compatibles avec leurs intérêts qui reposent sur les caractéristiques naturelles et culturelles distinctives des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Col-Rogers.
- Renouveler les produits qui enrichissent l'expérience du visiteur en lien avec le thème des « traditions du patrimoine montagnard », et en concevoir de nouveaux.
- Revoir et améliorer les communications sur la sécurité du public en mettant l'accent sur les mesures de préparation et de prévention.
- Créer des expériences mémorables en lien avec la gestion des écosystèmes grâce à des possibilités de bénévolat et de science citoyenne.
- Célébrer les anniversaires importants comme le 125^e anniversaire du parc national des Glaciers en 2011 et le centenaire du parc national du Mont-Revelstoke en 2014.
- Recourir aux nouvelles technologies et à d'autres moyens pour améliorer la planification du séjour, offrir des programmes aux visiteurs virtuels et enrichir les possibilités offertes aux voyageurs en transit.

Assurer la santé des écosystèmes * Stratégie clé

Parcs Canada travaille en concertation avec d'autres pour améliorer la santé de l'écosystème élargi des montagnes du Nord de la chaîne Columbia et maintenir intacts les habitats, les espèces indigènes et les processus naturels dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Il importe aussi de protéger la santé des écosystèmes pour continuer d'offrir aux visiteurs des possibilités exceptionnelles de découvrir le patrimoine naturel unique des parcs, de se renseigner à son sujet et d'en profiter pleinement. Les mesures de gestion mettront l'accent sur les éléments rares, vulnérables, importants ou essentiels de l'écosystème, y compris les espèces qui revêtent un intérêt spécial du point de vue de la gestion, la santé de la végétation, les déplacements de la faune, le cycle à long terme du feu, la connectivité des milieux aquatiques et les parcelles perturbées. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Faciliter la création de possibilités pour les citoyens de profiter d'écosystèmes intacts et en santé, d'apprendre de nouvelles choses à leur sujet et de rétablir leurs liens avec ces endroits sauvages.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion du feu en collaboration avec des organismes partenaires.
- Préparer et mettre en œuvre une stratégie de conservation de la population de caribous des montagnes du Sud pour les parcs et contribuer à la stratégie d'Environnement Canada pour le rétablissement du caribou, une espèce en péril.
- Achever les travaux de modification du tracé des sentiers qui traversent l'habitat du grizzli et mettre au point du matériel didactique.

Célébrer nos racines, pierres de touche de notre passé * Stratégie clé

Depuis très longtemps, la chaîne Columbia façonne, enrichit et alimente la culture humaine dans cette partie de l'Ouest canadien. Les récits qui définissent la chaîne Columbia sont marqués par des millénaires d'utilisation du territoire par les Autochtones, l'exploration de la traite des fourrures par les Européens au XIX^e siècle, un siècle d'histoire de transports, la naissance et l'évolution constante des loisirs en montagne et des traditions d'hospitalité montagnarde ainsi que les groupes de personnes qui ont habité ou visité le territoire. Le riche patrimoine culturel des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, du lieu historique national du Col-Rogers et du paysage culturel des *trois cols* qui s'étendent du col Kicking Horse au dernier crampon offre aux visiteurs des possibilités de découvrir un passé encore bien vivant. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Faire connaître le paysage culturel des *trois cols* et les intégrer les uns aux autres au moyen de partenariats qui célèbrent les liens qui unissent les humains à ce territoire.
- Renouveler et mettre en œuvre le plan de gestion des ressources culturelles.
- Encourager les Autochtones et les néo-Canadiens à participer aux efforts déployés pour documenter et mettre en valeur leur culture et leurs relations avec les paysages des parcs.
- Intervenir dans les processus naturels (ex. : l'érosion des cours d'eau, les avalanches ou le feu) au besoin, pour prévenir la perte ou l'endommagement de ressources culturelles importantes.



Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens * Stratégie clé

Pour assurer l'avenir de son réseau de lieux patrimoniaux, Parcs Canada doit à tout prix établir des contacts avec un nombre accru de citoyens, y compris ceux qui vivent loin des parcs nationaux et qui ne sont pas conscients de leur importance. Par les médias populaires, les technologies et des programmes de diffusion externe, il s'efforcera d'élargir sa portée en exposant les foyers, les écoles et les collectivités du pays à un contenu à jour, dynamique et stimulant. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Faire connaître les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux dans les collectivités de Revelstoke, de Golden, de Field, de Craigellachie et de Sicamous et ailleurs par les récits communs du paysage culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon).
- Cibler les jeunes, les citadins et les néo-Canadiens de la Colombie-Britannique grâce à des programmes de diffusion externe (ex. : le programme Art dans le parc) leur permettant de découvrir les paysages et les récits des parcs ainsi que les expériences qui y sont offertes.
- Collaborer avec des organismes de protection du patrimoine, des écoles et des organisateurs de festivals afin d'exposer régulièrement les petites collectivités et les grands centres urbains de la Colombie-Britannique à des programmes de diffusion externe.
- Travailler en concertation avec les autorités scolaires provinciales à l'élaboration d'un programme d'études et de possibilités d'apprentissage pour les enseignants et les élèves.

Mettre en valeur la science et l'intendance * Stratégie clé

Au cours du siècle dernier, la science et la technologie ont plus d'une fois été mises au service de l'intendance et de la conservation dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Des recherches mondialement reconnues sur la neige, les glaciers, la météorologie et les avalanches y sont menées. Des recherches en sciences écologiques sans précédent ont été appliquées à la remise en état de prés subalpins et à l'utilisation des empreintes génétiques afin d'identifier des grizzlis et de suivre leurs déplacements. L'une des premières études de Parcs Canada sur l'établissement de liens avec des secteurs a eu lieu ici, et des recherches archéologiques d'envergure ont été effectuées dans les parcs et le lieu historique. Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers accordent depuis longtemps une attention particulière aux innovations technologiques, notamment des microcentrales d'épuration des eaux et une microcentrale hydroélectrique, et ont recours à des véhicules hybrides, les premiers parcs à le faire. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Faire connaître les activités en matière de science et d'intendance afin de créer des expériences et des possibilités d'apprentissage enrichissantes à l'intention du public sur place et à domicile.



- Mobiliser une communauté hétérogène de citoyens pour qu'ils apprennent ensemble, qu'ils échangent de l'information, qu'ils conçoivent des options innovatrices et qu'ils collaborent à la mise en place de solutions exemplaires.
- Élargir les efforts d'intendance environnementale dans le couloir de transport national et au-delà des limites des parcs.

Approches de gestion spécifiques à un secteur

Outre les stratégies clés décrites ci-dessus, Parcs Canada a élaboré des approches de gestion détaillées pour quatre secteurs distincts des parcs. Chacun de ces secteurs a sa propre identité, qui est définie par ses paysages, ses caractéristiques écologiques et son histoire, et offre des possibilités d'expériences uniques en leur genre. Les approches de gestion spécifiques décrivent les atouts actuels du secteur et les défis à relever, de même que les mesures clés à prendre pour accéder à l'état optimal souhaité pour l'avenir. Voici ces secteurs :

- *Arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers*
- *Route du Major Rogers – couloir de la Transcanadienne*
- *Lieu historique national du Col-Rogers*
- *Secteur des Prés-dans-le-Ciel*

Surveillance et reddition de comptes

Plusieurs outils servent à mesurer le rendement des parcs, notamment des indicateurs de l'intégrité écologique et du patrimoine culturel. Bon nombre de ces indicateurs sont également utilisés par les autres parcs nationaux des montagnes. Parcs Canada a élaboré des indicateurs à l'échelle nationale pour l'appréciation et la compréhension du public ainsi que pour l'expérience du visiteur. Les données tirées de ces indicateurs serviront à la rédaction du *Rapport sur l'état des parcs*, qui sera publié avant le prochain examen quinquennal du présent plan.

Évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada a procédé à une évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur afin d'en examiner les effets environnementaux possibles. La mise en œuvre intégrée du plan directeur des parcs devrait permettre l'atteinte des résultats souhaités en ce qui concerne l'intégrité écologique, l'intégrité commémorative, l'expérience du visiteur et l'éducation du public dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers.



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	ii
Recommandations	iii
Sommaire	iv
Table des matières	ix
Mandat de Parcs Canada	xi
Vision pour les parcs nationaux du Canada du Mont-Revelstoke et des Glaciers et pour le lieu historique national du Canada du Col-Rogers	1
1. Un plan directeur pour les parcs nationaux du Canada du Mont-Revelstoke et des Glaciers et pour le lieu historique national du Canada du Col-Rogers	2
1.1 Introduction	2
1.2 Trois lieux patrimoniaux importants – Un seul plan directeur	3
1.3 Nature et caractère des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que du lieu historique national du Col-Rogers	4
1.4 Chaîne Columbia – Écosystème régional	7
1.5 Paysage culturel des <i>trois cols</i> – Du col Kicking Horse au dernier crampon	7
2. Situation actuelle	11
2.1 Protection des ressources naturelles	11
2.2 Protection des ressources culturelles	13
2.3 Établissement de liens avec les visiteurs	14
2.4 Établissement de liens avec les collectivités	15
2.5 Établissement de liens avec les parcs nationaux des montagnes	16
2.6 Nouveaux enjeux	17
2.7 Contexte de l'Agence et contexte réglementaire et stratégique	18
3. Aperçu du plan directeur	20
4. Stratégies clés	21
4.1 Établir et rétablir des liens	21
4.2 Découvrir de près la chaîne Columbia	23
4.3 Assurer la santé des écosystèmes	31
4.4 Célébrer nos racines, pierres de touche de notre passé	36
4.5 Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens	37
4.6 Mettre en valeur la science et l'intendance	39



5. Approches de gestion spécifiques à un secteur	43
5.1 Introduction	43
5.2 Arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers	45
5.3 Route du Major Rogers – Couloir de la Transcanadienne	52
5.4 Lieu historique national du Col-Rogers	60
5.5 Secteur des Prés-dans-le-Ciel	65
6. Zonage des parcs nationaux, lieu désigné du lieu historique national et constitution de réserves intégrales	72
6.1 Zonage des parcs nationaux	72
6.2 Lieu désigné	72
6.3 Réserve intégrale	72
6.4 Zonage des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers	73
6.5 Sites écologiquement fragiles	74
7. Surveillance et reddition de comptes	77
7.1 Surveillance de l'état des parcs	77
8. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	78
8.1 Introduction	78
8.2 Mobilisation du public	78
8.3 Stratégies clés – Évaluation et conclusions	78
8.4 Résultats futurs souhaités	83
8.5 Impacts résiduels, effets cumulatifs et agents de stress à l'échelle de la région	84
8.6 Mise en œuvre et suivi du plan directeur	85
8.7 Conclusion de l'évaluation environnementale stratégique	85
9. Résumé des mesures prioritaires pour 2010-2014	86
Annexe 1 Mesures du rendement	89
Annexe 2 Concept d'expérience du visiteur	97
Liste des cartes	
Carte 1 : Paysage culturel des <i>trois cols</i>	10
Carte 2 : Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers – Approches de gestion spécifiques à un secteur	44
Carte 3 : Zones des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers	76
Photos	109



Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.



Vision pour les parcs nationaux du Canada du Mont-Revelstoke et des Glaciers et pour le lieu historique national du Canada du Col-Rogers

L'énoncé de vision décrit ce à quoi travaille Parcs Canada – l'état optimal souhaité pour l'avenir des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Col-Rogers.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers célèbrent les liens profonds qui les unissent à l'histoire du Canada et à l'unité nationale, à la longue tradition d'hospitalité de la chaîne Columbia et aux milieux naturels d'importance mondiale.

Le paysage a peu changé dans les parcs au cours du dernier siècle; cependant, il en va tout autrement de notre mode d'interaction avec ces régions exceptionnelles. Des employés, des bénévoles et des partenaires dévoués ont en commun l'esprit de la conservation et de l'intendance – pour rétablir les liens entre les paysages fragmentés et protéger des marais extraordinaires, des forêts pluviales anciennes, des écosystèmes alpins fragiles et des espèces fauniques vulnérables. Les populations d'animaux et de plantes se portent bien et les processus naturels, tels que le feu, les inondations et le climat, façonnent l'habitat naturel. Les visiteurs ont l'occasion de découvrir de près ces lieux protégés tout en respectant les besoins des plantes et des animaux. Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers sont des composantes précieuses d'un paysage régional beaucoup plus vaste, et les activités de gestion des parcs sont axées sur une solide collaboration avec les voisins.

Les liens étroits avec la nature occupent toujours une place prépondérante dans l'expérience humaine de la chaîne Columbia. Les Premières nations ont vécu et ont voyagé le long du majestueux fleuve Columbia pendant des millénaires. Parmi des pics escarpés, des glaciers et des forêts pluviales anciennes, le dernier obstacle à franchir dans l'Ouest canadien a été éliminé lorsque le Major Albert Bowman Rogers a découvert le col qui porte aujourd'hui son nom. L'achèvement de la voie ferrée transcontinentale en 1885 est venu remplir une promesse faite à la Colombie-Britannique quinze ans plus tôt. Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers, avec le parc national Yoho et le lieu historique national du Col-Kicking Horse, forment le cœur du paysage culturel des *trois cols*, qui s'étend du col Kicking Horse au col Eagle (l'emplacement du dernier crampon, à Craigellachie). Les collectivités voisines de Revelstoke, de Sicamous, de Golden et de Field sont les portes d'entrée des destinations touristiques des cols des montagnes reliées par les couloirs de transport.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers invitent à la découverte à tous les niveaux – des panoramas de montagnes qui s'étendent à perte de vue aux jeunes pousses qui s'élèvent d'un tronc nourricier sur le sol, en passant par les initiales incrustées par un maçon dans du grès quartzite et les piliers-chevalets en pierre datant d'un siècle, de la curiosité d'un enfant près d'un feu de camp au cri d'exaltation de l'alpiniste enfin arrivé au sommet du mont Sir Donald. Même une balade en voiture dans la nature sauvage de la chaîne Columbia est une expérience mémorable, que ce soit à travers les forêts luxuriantes de l'été ou dans l'épais manteau de neige en hiver. Les liens profonds qui naissent de l'expérience personnelle vécue dans ces endroits inspirants constituent le fondement d'un appui soutenu à l'égard des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Col-Rogers.



1. UN PLAN DIRECTEUR POUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS ET POUR LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU COL-ROGERS

1.1 Introduction

Parcs Canada est responsable, devant le peuple canadien et le Parlement du Canada, de l'administration du réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Le plan directeur est un document de référence clé qui oriente les décisions et les mesures prises par Parcs Canada pour protéger, gérer et exploiter une aire protégée. La loi oblige chaque parc et lieu historique à se doter d'un tel plan, qui est élaboré avec la participation de la population canadienne. Le plan directeur est soumis à un examen officiel tous les cinq ans, mesure permettant de veiller à ce qu'il conserve sa pertinence et son efficacité.

Le premier plan directeur des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que du lieu historique national du Col-Rogers a été élaboré en 1995. Il présentait un cadre pour la protection des ressources naturelles et culturelles des trois aires protégées, la gestion des services aux visiteurs et des programmes d'éducation, l'intégration avec la région environnante et l'exploitation du couloir de transport national. En 2005, le plan révisé a introduit des approches de gestion adaptative pour le rétablissement de l'intégrité écologique, de nouvelles initiatives en matière de tourisme et d'expérience du visiteur et une approche de gestion spécifique pour les différents secteurs des parcs et du lieu historique.

Le présent plan directeur révisé s'appuie sur les réalisations des plans antérieurs et vise à atteindre le résultat stratégique de l'Agence Parcs Canada :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et les Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux et leurs lieux historiques nationaux, et ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Le mandat national de Parcs Canada – protection des ressources patrimoniales, expérience du visiteur et éducation du public – trace la voie à suivre pour les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers. Les ressources naturelles et culturelles sont protégées pour leur valeur intrinsèque de même que pour ce qu'elles représentent pour les humains. En faisant participer les Canadiens à la conservation, Parcs Canada fait en sorte que le niveau de protection le plus élevé soit accordé aux endroits naturels et aux lieux culturels. La création de possibilités qui enrichissent l'expérience du visiteur et qui lui permettent d'approfondir ses connaissances au sujet de ces endroits naturels et culturels favorisent le rapprochement et rallie le public à la cause de la protection soutenue de l'intégrité culturelle et écologique.

Si ce plan directeur met l'accent sur les nouvelles occasions de découvrir les trois aires protégées et d'en apprendre à leur sujet, c'est la préservation de l'intégrité écologique et commémorative qui reste la grande priorité de Parcs Canada. Il faut assurer la protection des ressources si l'on veut que les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers conservent leur pertinence et leur importance pour les Canadiens. La croissance de la fréquentation sera suivie et gérée de près afin



d'assurer la protection des parcs et du lieu historique tout en préservant la qualité de l'expérience du visiteur.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers sont gérés comme des éléments d'un paysage de montagnes beaucoup plus vaste. Cette perspective régionale d'envergure est un élément essentiel de la réussite de Parcs Canada, et régit les trois grandes priorités du plan directeur :

- Rétablir les liens entre les gens, et les paysages, les parcelles d'habitat et les corridors fauniques fragmentés, protéger les plantes et les animaux et mobiliser la population canadienne pour qu'elle participe pleinement à ces entreprises.
- Faciliter la création de possibilités pour permettre à un plus grand nombre de Canadiens et de visiteurs de l'étranger d'établir des liens en découvrant de près la chaîne Columbia.
- Adopter le concept des *trois cols* – un vaste paysage culturel qui s'étend du col Kicking Horse à l'emplacement du dernier crampon et qui englobe trois parcs nationaux et trois lieux historiques nationaux ainsi que les collectivités de Revelstoke, de Golden, de Field, de Craigellachie et de Sicamous.

1.2 Trois lieux patrimoniaux importants – Un seul plan directeur

Le parc national du Mont-Revelstoke, le parc national des Glaciers et le lieu historique du Col-Rogers sont interreliés – tant sur le plan naturel que sur le plan historique. Ils forment le cœur d'un paysage écologique et culturel qui s'étend de la limite entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, dans les Rocheuses, jusqu'à la limite occidentale de la chaîne Columbia, près du lac Shuswap. Les Premières nations Secwepemc, Ktunaxa et Syilx sont les intendants de ce territoire depuis des millénaires.

C'est dans ce paysage que les deux côtes du Canada ont été reliées pour former une nouvelle nation – à deux reprises. La voie ferrée a été aménagée dans le col Kicking Horse en 1884 et dans les cols Rogers et Eagle en 1885; le dernier crampon a été enfoncé à Craigellachie en novembre 1885. Les cérémonies célébrant l'achèvement des travaux de construction de la Transcanadienne ont eu lieu 77 ans plus tard, soit en septembre 1962 au col Rogers.

La relation entre le parc national du Mont-Revelstoke, le parc national des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers et le paysage élargi représente le fondement même du présent plan directeur. Les pratiques de gestion conjointes et complémentaires sont des fils qui relient les trois aires patrimoniales protégées en reconnaissant leur relation étroite et en soulignant le caractère particulier et individuel de chacune. Collectivement, les deux parcs et le lieu historique protègent et mettent en valeur une série de récits sur les interactions entre les humains et le milieu naturel de cette région de la chaîne Columbia.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique du Col-Rogers ont la même histoire et le même paysage culturel que le parc national Yoho, le lieu historique national du Col-Kicking Horse et le lieu historique national du Col-Eagle (le dernier crampon). Pour assurer une approche intégrée, Parcs Canada a préparé ce plan directeur en parallèle avec celui du parc national Yoho.



1.3 Nature et caractère des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que du lieu historique national du Col-Rogers

Parcs Canada s'est donné comme objectif de représenter chacune des 39 régions terrestres, des 9 régions marines et des 24 thèmes historiques du pays. Le Canada compte actuellement plus de 40 parcs nationaux et réserves de parc national, qui sont répartis dans l'ensemble des provinces et des territoires et dont la superficie varie de 9 km² à 45 000 km². Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers représentent la région naturelle de la chaîne Columbia.

Située dans le Sud-Est de la Colombie-Britannique, la chaîne Columbia est délimitée à l'est par les Rocheuses et à l'ouest par le Plateau sec de l'Intérieur. Elle est formée de quatre chaînes de montagnes : Purcell, Selkirk, Monashee et Cariboo. Courant sur un plan nord-sud, la chaîne Columbia s'étend depuis le Centre de la Colombie-Britannique jusqu'à la frontière avec l'Idaho et l'État de Washington.

Le parc national des Glaciers, qui occupe une superficie de 1 350 km², protège une partie des chaînes Selkirk et Purcell. Créé en 1886, le parc était à l'origine constitué de deux petites réserves qui protégeaient les environs du « grand glacier » (le glacier Illecillewaet) et le sommet du col Rogers. Les représentants du Chemin de fer Canadien Pacifique et les députés étaient enthousiastes à l'idée de créer de nouvelles réserves de parc national. Ces réserves ont été raccordées et agrandies quelques années plus tard, de manière à englober « les plus beaux paysages de la région » (*Décret en conseil, 10 octobre 1886*).

Le parc national du Mont-Revelstoke protège 260 km² de territoire faisant partie de la chaîne Selkirk. Sur les instances de la collectivité de Revelstoke et du Progress Club local, le Parlement a procédé à la création du parc au mont Revelstoke en 1914, « en raison de ses glaciers, de ses hauts sommets, de ses chutes et de son potentiel comme parc panoramique».

La découverte et l'ouverture du col Rogers ont été une étape déterminante de la création de la nation. L'achèvement de la voie ferrée du Canadien Pacifique dans le col Rogers est venu remplir une promesse faite par le premier ministre John A. Macdonald lors de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération canadienne en 1871. Cent ans plus tard, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a accordé au col Rogers et à plusieurs autres cols de montagne le statut de lieu historique national pour souligner le rôle crucial des cols de montagne dans l'édification du pays.

Dans les trois aires protégées, la nature et la culture évoluent au diapason. Ces lieux emblématiques offrent à la population canadienne et aux visiteurs étrangers la chance de découvrir l'environnement et les liens en évolution des humains avec le territoire. Les parcs protègent et préservent le caractère sauvage et la biodiversité, éléments d'importance mondiale, qui définissent l'essence même de ce milieu naturel. Des animaux sauvages, comme le grizzli, le carcajou et le caribou des montagnes, coexistent avec les habitants et les visiteurs de ce secteur. Les parcs protègent une partie de la seule forêt pluviale tempérée intérieure de la planète composée de thuyas et de pruches du Canada.

Les trois aires protégées recèlent un grand nombre de caractéristiques et de récits qui leur sont propres :



Chaîne Columbia

- La chaîne Columbia, qui s'est formée il y a 180 millions d'années, est très différente des jeunes roches sédimentaires des Rocheuses, à l'est, et de la chaîne Côtière, à l'ouest. Les parois de roche métamorphique des chaînes Selkirk et Purcell offrent aux alpinistes des parcours d'escalade classiques – la première escalade à avoir été entreprise dans les montagnes de l'Ouest de l'Amérique du Nord a débuté ici dans les années 1880.
- Les vallées en V très étroites et les imposantes parois rocheuses qui dominent dans la chaîne Columbia présentent un contraste saisissant avec les larges vallées en U et les pics lointains des Rocheuses. Les visiteurs découvrent de près ce paysage accidenté en traversant en voiture le fond des vallées ou en remontant les lacets des sentiers aménagés à flanc de montagne.
- Les pluies diluviennes créent une dense forêt de thuyas et de pruches, et les flancs boisés des montagnes sont traversés d'innombrables couloirs d'avalanche. La pluie, la neige, le relief escarpé et les avalanches donnent à ces parcs leur caractère particulier. Les chutes de neige annuelles les plus fortes du Canada (25 m) ont été enregistrées juste à l'extérieur des limites du parc national du Mont-Revelstoke.
- Les espèces végétales indigènes que l'on trouve dans ce secteur de la chaîne Columbia sont parmi les plus variées au Canada – on compte un plus grand nombre d'espèces d'arbres que nulle part ailleurs en Colombie-Britannique. Les sentiers des Cèdres-Géants et de la Prucheraie sont célèbres de par le monde; ils offrent aux visiteurs la possibilité de découvrir de près la forêt pluviale par des moyens accessibles à tous.

Parc national du Mont-Revelstoke

- La promenade des Prés-dans-le-Ciel grimpe dans les zones écologiques de la forêt pluviale et la « forêt de neige » pour déboucher sur les prés subalpins à la cime d'une montagne – le seul sommet de montagne qui soit accessible en véhicule dans les parcs nationaux.
- *Le parc national du Mont-Revelstoke sert d'habitat à une petite harde de caribous des bois des montagnes du Sud.* Les visiteurs qui font du ski sur la promenade des Prés-dans-le-Ciel ont parfois la chance d'observer des empreintes de ce magnifique animal dans la neige.
- Le tremplin de saut à ski Nels-Nelsen, dans le parc national du Mont-Revelstoke, était considéré comme la meilleure pente naturelle de saut à ski au monde pendant la première partie du siècle dernier. Les visiteurs contemporains ne peuvent qu'imaginer l'exaltation éprouvée par les skieurs volant au-dessus du flanc de la montagne. Des records mondiaux en saut à ski ont été établis sur cette pente de montagne – le seul endroit au Canada. C'est ici que le club de ski le plus ancien du pays était situé.
- De 1916 à 1927, des membres de la famille royale britannique ont régulièrement visité le parc pour célébrer les étapes marquantes de la construction de la route jusqu'au sommet. Ce récit est présenté aux visiteurs le long de la promenade des Prés-dans-le-Ciel.



Parc national des Glaciers

- Le parc national des Glaciers renferme plus de 400 glaciers et champs de glace, qui offrent un spectacle grandiose aux automobilistes de la Transcanadienne et aux randonneurs et procurent aux adeptes de sports de montagne des possibilités d'excursion inégalées.
- Le programme mobile de prévention des avalanches le plus vaste de la planète permet au couloir de transport national de demeurer ouvert et d'accueillir les automobilistes en toute sécurité dans le parc national des Glaciers.
- Le parc renferme des pentes de poudreuse épaisse accessibles depuis la route où les possibilités de ski de randonnée sont comptées parmi les meilleures en Amérique du Nord. Les données nivologiques recueillies dans les parcs servent à la production de bulletins d'avalanche quotidiens à l'intention des skieurs de randonnée et sont communiquées aux partenaires pour aider aux communications sur la prévention à plus grande échelle.
- La première étude scientifique sur les glaciers en Amérique du Nord a été entreprise par la famille Vaux dans le parc national des Glaciers en 1887. Chercheurs, bénévoles et citoyens de la science poursuivent aujourd'hui les travaux amorcés.
- Les cavernes Nakimu, l'un des réseaux souterrains les plus longs du Canada, se trouvent dans le parc national des Glaciers. Grâce à un système de délivrance de permis, les spéléologues peuvent les explorer en toute sécurité sans nuire aux ressources karstiques fragiles.

Lieu historique national du Col-Rogers

- Pour avoir trouvé un passage à travers la chaîne Selkirk, le Major Rogers a reçu une montre en or et un chèque de 5 000 \$, et il s'est vu conférer une place dans l'histoire. Les récits du Major Rogers et de « son » col de même que ceux des épreuves et des réussites liées à l'exploitation d'une voie ferrée sont relatés au Centre de la découverte du Col-Rogers et les musées de la région.
- Le col Rogers est véritablement un lieu historique national vivant. Les techniques d'avant-garde qui ont servi à la construction et à l'exploitation de la voie ferrée et de la route continuent de profiter aux voyageurs d'aujourd'hui. Le tunnel Connaught, construit en 1916, demeure un exploit important de la voie principale du chemin de fer, et le tunnel Macdonald a été achevé en 1988. Des paravalanches protègent encore la route et la voie ferrée contre les avalanches, et les travaux de prévention au moyen de tirs d'obus sont menés depuis 1960. Ce récit est relaté par des expositions et des programmes d'interprétation disséminés un peu partout dans le lieu historique.
- Les montagnes de la chaîne Selkirk étaient autrefois considérées comme un obstacle quasi infranchissable. Quand Glacier House, le premier établissement d'hébergement de la chaîne Selkirk, a ouvert ses portes, il s'agissait d'un endroit situé dans un milieu sauvage. Aujourd'hui, la chaîne est beaucoup plus facile d'accès. Le col Rogers figure parmi l'un des rares lieux historiques nationaux du Canada à offrir des campings accessibles en véhicule et des possibilités de ski de randonnée dans de la poudreuse épaisse.
- La route nationale du Canada – la Transcanadienne – a été inaugurée au col Rogers par le premier ministre John Diefenbaker en 1962. De nos jours, ce couloir de transport accueille plus de quatre millions de voyageurs qui traversent le col Rogers, y compris les camions de transport commercial de marchandises de l'Ouest canadien.

1.4 Chaîne Columbia – Écosystème régional

Les parcs nationaux sont situés dans des écosystèmes régionaux. Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers se trouvent dans l'écozone de la cordillère alpestre, qui s'étend du côté oriental de la chaîne Côtière de la Colombie-Britannique jusqu'aux contreforts des Rocheuses, en Alberta – un territoire de près de 500 000 km².

Dans cette écozone, les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers font partie d'un écosystème élargi de la chaîne Columbia, qui va du ruisseau Mica, au nord, jusqu'à la baie Galena, au sud, et de Sicamous, à l'ouest, jusqu'à Golden, à l'est (voir la carte 1).

Dans les montagnes du Nord de la chaîne Columbia, nombre des processus écologiques sont évidents à l'échelle de l'écosystème régional. Les espèces fauniques comme le caribou des montagnes, le grizzli, le carcajou et la chèvre de montagne ont un domaine vital étendu et dépendent des processus des populations qui sont en jeu à l'échelle du paysage régional. Les perturbations causées dans les forêts par les insectes ou le feu peuvent également se produire dans l'ensemble de l'écosystème régional. La collaboration entre les organismes est essentielle à la gestion dans les limites du parc et sur les terres limitrophes.

L'intégrité écologique est une expression qui sert à décrire des écosystèmes autonomes qui s'autorégulent.

Un écosystème en santé possède un réseau trophique, un ensemble complet d'espèces indigènes en mesure de maintenir leur population ainsi que des processus naturels (cycle de carbone et cycle nutritif). Réunis, ces éléments permettent à l'écosystème de récupérer et de s'adapter aux perturbations ou aux changements.

1.5 Paysage culturel des trois cols - Du col Kicking Horse au dernier crampon

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, le parc national Yoho et les lieux historiques nationaux du Col-Rogers, du Col-Eagle et du Col-Kicking Horse de même que les collectivités voisines de Revelstoke, de Golden, de Sicamous et de Field forment le cœur du paysage culturel des *trois cols*, qui s'étend sur 300 km du col Kicking Horse jusqu'à l'emplacement du dernier crampon, à Craigellachie.

Les récits abondent ici – ceux des Autochtones, des explorateurs, des mineurs de la ruée vers l'or, des arpenteurs du chemin de fer, des cheminots, des alpinistes, des adeptes du saut à ski, des hôteliers, des travailleurs du parc, des bûcherons, des travailleurs de la voirie, des guides de montagne, des historiens, des chercheurs, des constructeurs de barrage, des pilotes, des artistes et des chefs élus.

Les paysages culturels incarnent le caractère particulier d'un endroit et l'évolution de notre relation avec le milieu naturel. Ils illustrent les façons dont les humains ont occupé et utilisé ces lieux spéciaux, l'importance qu'ils leur ont accordée et les liens qu'ils ont noués avec le milieu environnant au fil des ans. Les paysages culturels prennent tout leur sens lorsque ceux et celles qui chérissent le paysage transmettent leurs connaissances et agissent en intendants.

(Adapté de l'UNESCO)

Outre les parcs et lieux historiques, la région renferme de nombreuses attractions et institutions culturelles qui mettent en valeur ces récits. Les approches de mise en valeur concertées se sont révélées fructueuses dans les collectivités, et la mise en œuvre de ce concept réunira pour la première fois tous les divers intervenants de ce vaste paysage.



Grâce à la collaboration, le concept des *trois cols* rassemblera les valeurs économiques, sociales et culturelles du corridor, et permettra aux visiteurs de découvrir de près les montagnes. Les anniversaires et les célébrations donneront vie au corridor du col Kicking Horse au dernier crampon et en feront une caractéristique cohésive du paysage culturel.

La petite histoire du paysage culturel des trois cols

Ces terres font partie du territoire des Premières nations Secwepemc, Ktunaxa et Syilx depuis des millénaires. Les Autochtones parcouraient les sentiers et les cours d'eau qui traversaient la chaîne Columbia, et le fleuve Columbia était l'une des voies principales de transport. Des établissements et des camps ont vu le jour le long des cours d'eau. Les Autochtones pratiquaient la chasse et la collecte et modifiaient l'utilisation qu'ils faisaient du territoire et des ressources au rythme des saisons. Ils se déplaçaient à l'échelle de la chaîne Columbia à la recherche de petits fruits, de racines, de lieux de pêche et de territoires de chasse, selon la saison. À plusieurs endroits, ils avaient coutume de se réunir pour faire du commerce et pour conclure des accords de paix. Les peintures rupestres que l'on trouve un peu partout dans la région constituent un important registre de représentations de gens, d'animaux et d'esprits.

L'explorateur de la Compagnie du Nord-Ouest David Thompson et les membres de son expédition ont été les premiers Européens à franchir les Rocheuses et à voir les terres de la chaîne Columbia, en 1807. D'autres commerçants de fourrures, des missionnaires et des colons ont suivi peu de temps après, traversant les Rocheuses et parcourant le Columbia en canot. Lors des ruées vers l'or au Big Bend du fleuve Columbia dans les années 1860, les mineurs remontaient le fleuve à bord de vapeurs et franchissaient la chaîne Monashee par la voie terrestre à partir du secteur du lac Shuswap. L'arpenteur Walter Moberly trouva une route carrossable à travers le col Eagle pour se rendre jusqu'aux champs aurifères et y vit la possibilité d'y aménager une voie ferrée transcontinentale.

Dans les Rocheuses, le col Kicking Horse avait été consigné par Sir James Hector de l'expédition de Palliser en 1858, mais le col demeura à peu près inutilisé jusqu'à ce que le Canadien Pacifique décide en 1881 d'y faire passer sa nouvelle voie ferrée à travers les Rocheuses. Renonçant à sa préférence antérieure pour le col Yellowhead plus au nord en 1881, la compagnie ferroviaire adopta la recommandation de l'arpenteur Walter Moberly pour franchir la ligne de partage des eaux par le col Kicking Horse. Au-delà s'étendait la chaîne Selkirk, encore inexplorée.

Le Major Rogers quitta l'actuel hameau de Sicamous près du lac Shuswap en 1881, en quête d'un passage à travers la redoutable chaîne Selkirk. Dirigé par des guides secwepemc, il suivit la route bien établie par Walter Moberly par le col Eagle jusqu'au fleuve Columbia. Alors qu'il descendait la rivière Illecillewaet inexplorée, le Major Rogers aperçut une brèche prometteuse dans la chaîne de montagnes juste avant d'épuiser ses provisions. Un an plus tard, il s'approcha de la chaîne Selkirk du côté est, confirmant ainsi l'existence de « son » col.



Moins de deux ans plus tard, les équipes de construction du chemin de fer avaient traversé le col Kicking Horse et aménageaient la voie ferrée sur les pentes est du col Rogers. Les collectivités de Field et de Golden virent le jour à l'extrémité de la voie ferrée, en 1884, et Revelstoke suivit un an plus tard, à l'endroit où les rails franchissent de nouveau le fleuve Columbia. La compagnie ferroviaire fit construire les premiers grands hôtels des Rocheuses à Field, à Sicamous et au grand Glacier, près du col Rogers. Craigellachie acquit sa notoriété en novembre 1885, lorsque le Major Rogers se joignit à William Van Horne, directeur général de la société ferroviaire, et à Donald Smith, membre du conseil d'administration, pour enfoncer le dernier crampon à l'endroit où se rencontrèrent les équipes de construction venant de l'est et de l'ouest.



La découverte du col Rogers fit tomber le dernier obstacle créé par les montagnes dans l'Ouest canadien et marqua le début d'une série d'événements, dont le dernier crampon, qui contribuèrent à l'identité canadienne. Les *trois cols* – Rogers, Kicking Horse et Eagle – devenaient la porte d'entrée du Pacifique et venaient éliminer le dernier obstacle à l'achèvement du premier lien transcontinental du Canada. La Colombie-Britannique était maintenant reliée au reste du Canada par un chemin de fer.

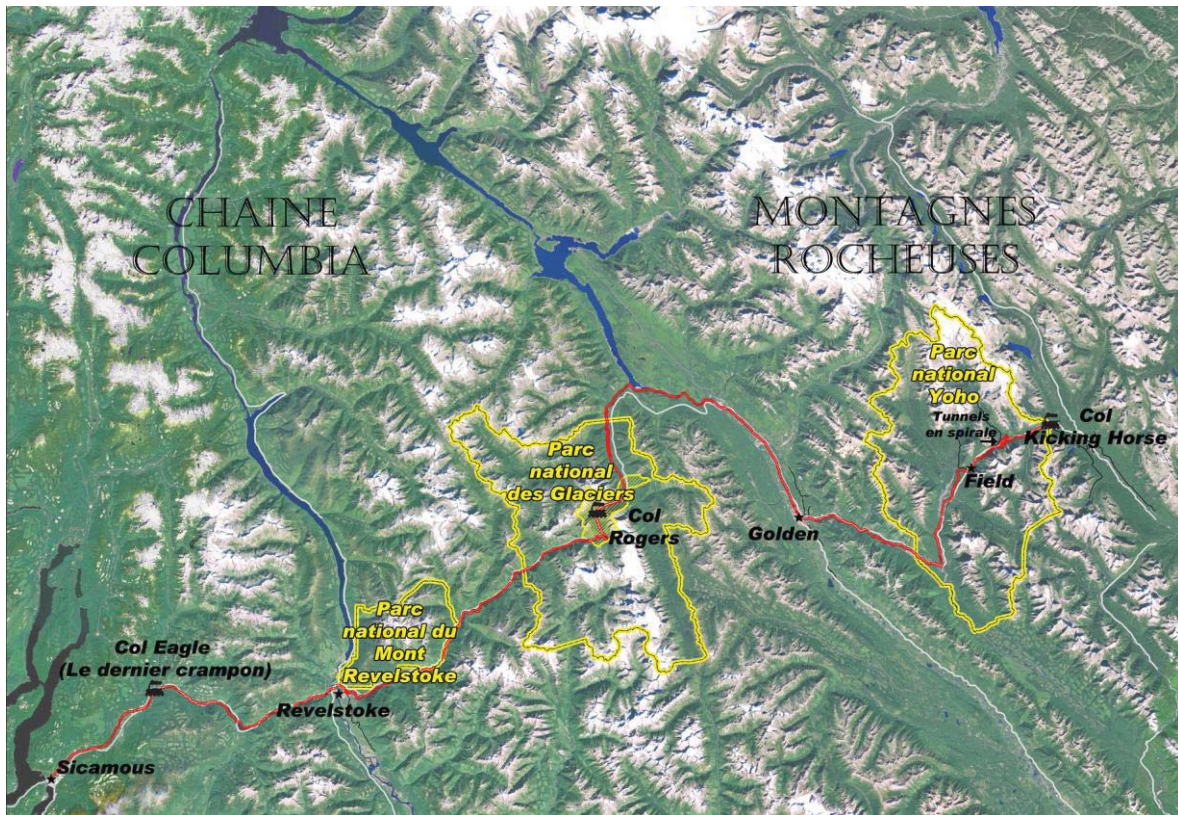
Le corridor ferroviaire croise des paysages de montagne spectaculaires. Il sert de cadre à des jalons historiques d'importance nationale et mondiale le long de la voie ferrée. Les deuxième et troisième parcs nationaux du Canada – le parc national des Glaciers et le parc national Yoho – furent créés par une loi unique du Parlement un an après l'achèvement de la voie ferrée et la création du parc national Banff, afin de protéger des paysages alpins figurant parmi les plus beaux de l'Ouest canadien. Le parc national du Mont-Revelstoke, qui a été créé en 1914, avait pour mission de mettre en valeur et de conserver les magnifiques prés de fleurs et les lacs subalpins situés près de la localité de Revelstoke.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le parc national Yoho sont le fruit des efforts concertés de groupes avant-gardistes qui ont travaillé à la préservation de ces paysages importants. Les lieux historiques nationaux du Col-Rogers, du Col-Kicking Horse et du Col-Eagle marquent une série de tournants dans l'histoire du Canada. En 2010, le premier ministre Harper a dit du dernier crampon enfoncé au col Eagle qu'il représentait « le point culminant du projet de création d'une nation le plus important de toute l'histoire de notre pays ».

Les collectivités de Revelstoke, de Golden, de Craigellachie, de Sicamous et de Field ne sont pas que les portes d'entrée des parcs et des lieux historiques; elles font partie intégrante du récit raconté par le paysage culturel. Parcs Canada, les Premières nations Secwepemc, Ktunaxa et Syilx et les partenaires communautaires sont devenus des gardiens et des conteurs de l'étonnant patrimoine légué par les montagnes.



Carte 1 Paysage culturel des trois cols



Lieux historique nationaux

du Col-Eagle
du Col-Rogers
du Col-Kicking Horse

Collectivités

Sicamous
Craigellachie
Revelstoke
Golden
Field

Parcs nationaux

du Mont-Revelstoke
des Glaciers
de Yoho

Premières nations

Secwepemc
Ktunaxa
Syilx



2. SITUATION ACTUELLE

2.1 Protection des ressources naturelles

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers englobent trois écorégions généralement associées à la chaîne Columbia : le fond des vallées et les pentes inférieures, écorégion luxuriante où prospèrent le thuya et la pruche de l'intérieur, les pentes supérieures escarpées, écorégion fraîche et humide dominée par l'épinette d'Engelmann et le sapin subalpin, et la toundra et région rocheuse de la zone alpine, écorégion froide et venteuse des montagnes de l'intérieur où pousse la bruyère. Parmi les habitats propres aux parcs figurent les zones humides, les couloirs d'avalanche et les prés subalpins de fleurs sauvages.

La diversité des plantes est très grande dans les parcs, où l'on dénombre 880 espèces végétales. Ces dernières années, de nombreuses plantes rares, des mousses et des lichens ont été découverts dans les parcs – plusieurs de ces espèces de lichens étaient jusque là inconnues des chercheurs.

Près de 250 espèces d'animaux ont été recensées dans les parcs, y compris 56 espèces de mammifères et 184 espèces d'oiseaux. Les parcs procurent un habitat à de nombreuses espèces en péril figurant au registre national des espèces menacées¹ – le caribou des bois et le moucherolle à côtés olive; au registre national des espèces préoccupantes – la salamandre de Cœur d'Alène, le crapaud de l'Ouest, le quiscale rouilleux, le pic de Lewis et la truite fardée du versant ouest; ou ont fait l'objet d'une évaluation nationale² (pour la province mais ne figure pas au registre national) comme des espèces préoccupantes – le grizzli et le carcajou. Le pin à écorce blanche, l'omble à tête plate et le chabot visqueux feront l'objet d'évaluations nationales sous peu. En outre, deux espèces de botryches lunaires des parcs sont inscrites comme des espèces peu communes en Colombie-Britannique.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers renferment plus de 400 glaciers, dont l'Illecillewaet, le premier glacier à faire l'objet d'études intensives en Amérique du Nord. L'eau issue de la fonte de la neige et des glaciers dans les deux parcs nationaux contribue au débit du puissant Columbia. Cet important fleuve transfrontalier procure un habitat et de la nourriture à la faune, et il assure un approvisionnement fiable en eau pour l'agriculture, les loisirs et l'hydroélectricité en Colombie-Britannique et dans l'Ouest des États-Unis.

L'état des ressources naturelles protégées des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers a été évalué et détaillé dans le *Rapport sur l'état des parcs* (2008). Le programme de surveillance de l'intégrité écologique des parcs prévoit des indicateurs de

Connues sous le nom de « zone humide de l'intérieur », les forêts de la chaîne Columbia sont celles qui renferment le plus grand nombre d'essences de conifères au Canada. Elles occupent le deuxième rang des zones forestières les plus fertiles du pays.

Même s'ils sont plus petits que les parcs nationaux Banff ou Jasper, les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers renferment 70 % des espèces et des habitats généralement associés à la région élargie de la chaîne Columbia.

¹ « figurant au registre national » signifie « inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* » (LEP)

² « fait l'objet d'une évaluation nationale » signifie « évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada et dont l'inscription en vertu de la LEP est recommandée »



la santé des écosystèmes des milieux terrestres et aquatiques, du climat et de l'atmosphère, des paysages régionaux et de la biodiversité indigène (voir l'annexe 1 pour obtenir des précisions).

Le maintien de l'intégrité écologique au sein des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers pose de grands défis. Les parcs à eux seuls ne renferment pas suffisamment de parcelles contiguës d'habitat intact pour subvenir à long terme aux besoins d'espèces ayant besoin d'un vaste territoire, telles que le caribou et le grizzli. Les habitats fauniques des parcs et l'écosystème régional qui s'étend au-delà des limites des parcs ont été fragmentés par l'activité humaine antérieure et actuelle.



Les couloirs de transport, les barrages et les réservoirs, les infrastructures récréatives et les activités industrielles sont concentrés en fond de vallée, perturbant les forêts de thuyas et de pruches de l'intérieur, les zones humides, les rivières et les lacs. L'interruption des corridors de déplacement des animaux sauvages, lesquels favorisent également l'échange génétique entre les populations, a accru l'isolement et la vulnérabilité des deux espèces. Les populations de caribous des bois continuent de diminuer, et la harde des montagnes du Sud en particulier a connu une forte baisse; elle ne comptait plus que 13 individus en 2009.

La présence de couloirs de transport a contribué à l'introduction de plantes envahissantes, à la contamination du sol, à l'appauvrissement de la qualité de l'eau et à la fragmentation des écosystèmes aquatiques et des populations fauniques. La diminution de la fréquence des feux contribue aussi à la fragmentation de l'habitat des espèces qui dépendent des jeunes forêts et des brûlis récents.

Des progrès ont été réalisés pour résoudre les problèmes que pose la fragmentation de l'écosystème régional en concertation avec les gestionnaires des terres avoisinantes et d'autres intervenants, notamment par la collaboration à des projets de recherche, la planification du rétablissement d'espèces, la gestion du feu et l'aménagement du territoire.

Dans chaque parc, la remise en état de petites parcelles d'habitat fragmentées grâce à la réintroduction d'espèces indigènes accroît présentement la connectivité du territoire pour les petits mammifères, les amphibiens et les insectes. Les liens physiques entre les milieux aquatiques sont améliorés par la réparation ou le remplacement des ponceaux qui bloquent le passage aux poissons et qui empêchent d'autres espèces de petite taille de circuler sous la Transcanadienne.

Parcs Canada travaille en concertation avec d'autres pour mettre en œuvre la *Loi sur les espèces en péril* afin d'assurer la surveillance, la protection et rétablissement des espèces en péril. Ces dernières années, le dénombrement des espèces rares a permis d'approfondir considérablement nos connaissances sur les espèces en péril.



La protection de l'intégrité des écosystèmes et de la connectivité écologique représente une priorité pour les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. À l'échelle nationale, Parcs Canada s'est donné comme objectif d'améliorer un indicateur important de l'intégrité écologique dans chacun des parcs nationaux du Canada d'ici cinq ans. La création de possibilités d'enrichir l'expérience du visiteur et d'éduquer vient compléter la gestion des écosystèmes en favorisant un attachement personnel et en ralliant le public à la cause de la protection.

2.2 Protection des ressources culturelles

L'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu historique national du Col-Rogers, qui a été réalisée en 2003, fait le point sur l'état des ressources culturelles de ce lieu historique. Parcs Canada a procédé à une deuxième évaluation pendant la rédaction du *Rapport sur l'état des parcs* (2008). L'état des ressources culturelles protégées des deux parcs nationaux a également été évalué dans le *Rapport sur l'état des parcs*.

Bon nombre des ressources culturelles d'importance nationale ont profité des travaux de stabilisation, notamment le pont du ruisseau Cascade, le remblai de la voie ferrée de 1885 et les ponceaux, les chevalets en pierre du ruisseau Loop et l'emplacement de l'hôtel Glacier House. Le refuge du Cercle-des-Glaciers et le refuge du Lac-Eva, des bâtiments patrimoniaux d'importance nationale, ont récemment fait l'objet de travaux de stabilisation et de préservation avec la contribution de l'organisation des Amis des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Les ressources culturelles associées avec le tremplin de saut à ski historique Nels-Nelsen sont désormais mieux protégées et mises en valeur sur place dans l'intérêt des visiteurs. Enfin, le site d'un camp d'internement de l'époque de la Première Guerre mondiale sur le mont Revelstoke a été documenté et mis en valeur à l'intention des visiteurs en bordure de la promenade des Prés-dans-le-Ciel.

Étant donné la très grande superficie du lieu historique national du Col-Rogers, certains artefacts de moindre importance (ponceaux, vestiges de paravalanches) qui bordent l'ancienne voie ferrée sont en piètre état. Lorsque la voie ferrée fut abandonnée en 1916, ces ressources se sont détériorées au point de ne plus pouvoir être stabilisées ni réparées, en raison des dizaines d'années de neige abondante, d'avalanches et d'étés pluvieux.

La protection des ressources culturelles s'appuie sur les possibilités offertes aux visiteurs de découvrir la culture de la chaîne Columbia et d'en apprendre davantage à son sujet. De nouvelles expositions d'interprétation aménagées ici et là dans les trois aires protégées présentent le legs culturel de la chaîne Columbia, y compris les récits des premiers explorateurs, arpenteurs et alpinistes, des skieurs et des adeptes du saut à ski, des spécialistes en prévention d'avalanche, des travailleurs de la voirie et des Forces canadiennes, des guides de montagne et des employés des parcs nationaux. Les récits des Premières nations Secwepemc, Ktunaxa et Syilx sont relatés grâce à des œuvres d'art autochtones affichées le long d'un sentier d'interprétation autonome au sommet du mont Revelstoke.



2.3 Établissement de liens avec les visiteurs

Chaque année, quatre millions de voyageurs pénètrent dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers par la Transcanadienne. Les aires de pique-nique, les campings, la promenade panoramique, les belvédères d'interprétation, le Centre de la découverte, les sentiers autointerprétés, les sentiers de l'arrière-pays, les refuges alpins et le domaine skiable accueillent chaque année quelque 610 000 visiteurs. L'affluence s'est accrue de 30 % dans les 20 dernières années, autant de croissance que la circulation routière. Les niveaux de fréquentation des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers suivent de près ceux des parcs nationaux Banff, Jasper et Pacific Rim. Le col Rogers est l'un des lieux historiques nationaux les plus visités au Canada – plus de 420 000 personnes s'y arrêtent chaque année pour découvrir les sentiers autointerprétés, les belvédères, les aires de fréquentation diurne et le Centre de la découverte du Col-Rogers.

Un défi important à relever consiste à établir des contacts avec une plus grande proportion de voyageurs en transit et à les inciter à devenir des visiteurs des trois aires protégées. Au fur et à mesure que l'affluence s'accroîtra, il sera toujours essentiel dans les années à venir de surveiller les profils de fréquentation pour préserver les infrastructures modernes et fournir les services personnels que valorisent les visiteurs.

Parcs Canada doit notamment veiller à ce que les parcs et lieux historiques nationaux conservent leur pertinence dans un Canada changeant et de plus en plus urbanisé. Il doit se donner comme priorité de renouveler et de repenser l'expérience du visiteur, de manière à s'adapter aux motivations et aux intérêts de tous les Canadiens. Il entend ainsi accroître l'affluence et favoriser l'établissement de liens personnels durables et profonds qui naissent d'expériences personnelles dans des endroits authentiques et inspirants. Ces liens lui permettront de rallier continuellement le public derrière la cause de la conservation du patrimoine – un soutien dont il a absolument besoin pour perpétuer le legs des aires protégées du Canada dans l'avenir.



Lors de la rédaction du plan directeur, Parcs Canada a consulté les sources suivantes au sujet de l'expérience du visiteur et des possibilités d'apprentissage : l'analyse de marché de 2009 et les séances de groupe de travail, une étude sur *l'établissement de liens avec le secteur des Prés-dans-le-Ciel* (2009), une étude sur les *profils d'activité humaine* (2006), des sondages menés dans le cadre du *programme d'information sur les campeurs* (sondage annuel) et des études sur la *fréquentation des sentiers*.

Les visiteurs se disent très satisfaits de leur expérience de séjour dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Ces dernières années, d'importantes sommes ont été investies dans l'étude des possibilités et des services à offrir aux visiteurs; les données ainsi recueillies sont venues s'ajouter à un solide fonds de recherche sur les motivations, les besoins et les attentes des visiteurs. L'étude de 2006 sur les profils de fréquentation des visiteurs révèle que 96 % des répondants se disent satisfaits de leur visite dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, et que 63 % étaient très satisfaits (note de 5 sur 5). En tout, 76 % des visiteurs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont la ferme intention de visiter à nouveau les parcs



et le lieu historique, et plus du tiers des visiteurs d'outre-mer indiquent qu'ils souhaiteraient revenir, même si la plupart considèrent qu'il s'agit pour eux du voyage d'une vie.

L'étude de 2009 sur les liens avec le secteur des Prés-dans-le-Ciel a révélé des faits intéressants sur les facteurs qui incitent les visiteurs à nouer des liens personnels et à développer un attachement avec les paysages protégés. Au moins un tiers des répondants ont dit avoir développé un attachement très fort pour le secteur des Prés-dans-le-Ciel dès leur première visite. Bon nombre de personnes ont indiqué que leur séjour dans ce secteur faisait partie des moments les plus mémorables de leur voyage, qu'il s'agissait d'un endroit captivant ou qu'ils y ont vécu une expérience inégalable.

Les résultats de cette étude révèlent que 99 % des répondants disent avoir établi certains liens avec le secteur des Prés-dans-le-Ciel. Ils estiment que les panoramas spectaculaires et le cadre serein du sommet de la montagne sont les éléments qui ont contribué le plus au sentiment d'attachement qu'ils ont développé. La possibilité d'en apprendre davantage sur la nature et l'histoire de l'endroit était également importante.

2.4 Établissement de liens avec les collectivités

Parcs Canada travaille de concert avec des organismes et des groupes qui partagent la responsabilité de gérer le paysage de la chaîne Columbia. La gestion directe des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Col-Rogers incombe à Parcs Canada, mais les conseils et l'appui de bon nombre d'autres intervenants sont une condition essentielle à sa réussite.

Le personnel des parcs travaillera avec les Autochtones et plusieurs organisations comme l'association des amis des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, le Service canadien de la faune, Ressources naturelles Canada, BC Hydro, le Canadien Pacifique, le Columbia Basin Fish and Wildlife Compensation Program, le Canadian Avalanche Centre, le Columbia Mountains Institute of Applied Ecology, la Commission géologique du Canada, l'Association des guides de montagne canadiens, le Club alpin du Canada, l'industrie du tourisme et le milieu universitaire. Un forum annuel permettra de mobiliser les visiteurs, les Autochtones, les autres organismes et les résidents des collectivités avoisinantes et de les amener à jouer un rôle de leadership et à perpétuer le patrimoine des parcs des montagnes, de manière à enrichir l'expérience du visiteur et à aider les générations futures à en comprendre toute la valeur.

Les territoires traditionnels des Premières nations Secwepemc, Ktunaxa et Syilx englobent la chaîne Columbia. Parcs Canada favorisera la participation croissante des Autochtones dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers. Le conseil de traité des Ktunaxa représente cette Première nation au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique. Si les Secwepemc et les Syilx (Okanagan) ne participent pas à l'heure actuelle au processus de négociation des traités, Parcs Canada entend tendre la main aux trois Premières nations et aux autres groupes autochtones reconnus qui ont établi des liens avec ce territoire.

Les parcs sont unis aux collectivités de Revelstoke et de Golden, ainsi qu'à l'écosystème élargi, par des liens écologiques, sociaux, économiques et historiques. Parcs Canada accorde une très grande importance à la concertation et s'emploie en priorité à resserrer ses liens de collaboration avec les gestionnaires des terres avoisinantes du gouvernement



provincial. Il travaille avec la municipalité de Revelstoke en siégeant à des commissions municipales et en participant à des programmes et à des activités communautaires.

Parcs Canada collabore également avec des entreprises et des organisations qui utilisent les terres entourant les parcs, pour atténuer les répercussions à l'intérieur des parcs. Les sociétés d'exploitation forestière louent à bail une bonne partie des terres boisées qui entourent les parcs. Le parc national du Mont-Revelstoke borde un important complexe hydroélectrique comprenant un barrage et un réservoir. Le ski de randonnée, l'héliski, la randonnée et les activités en motoneige se pratiquent juste à l'extérieur des limites des parcs.

2.5 Établissement de liens avec les parcs nationaux des montagnes

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, le parc national des Lacs-Waterton ainsi que les parcs nationaux Yoho, Kootenay, Jasper et Banff représentent les régions naturelles de la chaîne Columbia et des Rocheuses. Les visiteurs passent d'un parc à l'autre, souvent au cours d'un même voyage, et les intervenants détiennent des intérêts dans plusieurs parcs. Compte tenu de l'importance collective de ces parcs nationaux en tant que principales aires protégées de la Cordillère canadienne, il convient d'adopter des stratégies de gestion coordonnées et complémentaires. Pour cette raison, les plans directeurs des sept parcs nationaux des montagnes ont été examinés et modifiés simultanément, dans le cadre d'un processus commun. Les sept parcs se sont entendus sur une vision commune, qui s'harmonise avec l'énoncé de vision de chaque parc tout en lui servant de cadre.

Les parcs des montagnes renferment également 15 lieux historiques nationaux qui représentent des thèmes importants de l'histoire du Canada. Cinq des sept parcs font également partie de deux sites du patrimoine mondial, signe que la communauté mondiale reconnaît leur valeur universelle exceptionnelle.

Vision d'avenir

Les parcs nationaux des montagnes du Canada constituent des exemples vivants et bien connus de ce qu'il y a de mieux en matière de conservation des écosystèmes et de l'histoire des montagnes, d'offre d'expériences authentiques dans la nature, d'initiatives communes, d'expériences d'apprentissage enrichissantes et de culture des montagnes. Les visiteurs y sont chaleureusement accueillis et y vivent des expériences qui dépassent leurs attentes.

Les pics silencieux, les mosaïques des forêts, les eaux grouillantes de vie, la faune, les lieux habités, l'air pur et la capacité infinie d'inspirer – autant d'éléments qui continueront d'apporter renouveau, espoir et découverte de soi aux générations futures, comme ils l'ont fait pour les générations qui nous ont précédés.



2.6 Nouveaux enjeux

Depuis l'approbation du plan directeur de 2005, plusieurs changements sont survenus dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et dans la région environnante. Ces changements ont donné lieu aux nouveaux enjeux suivants qui ont été évalués pendant l'élaboration du présent plan directeur.

Les changements considérables qui sont venus modifier la nature et le caractère de Revelstoke et de Golden, collectivités qui servent de portes d'entrée aux parcs, engendrent à la fois des possibilités et des défis. La construction du centre de villégiature quatre-saisons Revelstoke Mountain Resort a ouvert la voie à une importante urbanisation de la collectivité avoisinante de Revelstoke.

La population permanente de la localité, qui s'élève actuellement à 8 000 habitants, est appelée à croître d'au moins 25 %. De plus, le centre de villégiature prévoit une capacité d'accueil maximale de 16 000 visiteurs lorsque l'aménagement de sa propriété sera terminé, dans 20 ans. La limite nord de la localité borde le parc national du Mont-Revelstoke, et de nouveaux projets d'aménagement résidentiel et commercial mixte sont prévus pour les secteurs limitrophes. Parcs Canada collabore avec la municipalité de Revelstoke pour gérer l'impact des pressions exercées par cette croissance aussi bien à l'intérieur qu'aux environs immédiats des parcs, par l'entremise du plan communautaire officiel.



Du même coup, le centre de villégiature Kicking Horse Mountain Resort, en exploitation près de Golden, a connu une décennie de croissance. L'avènement de ces centres de villégiature de montagne a attiré de nombreux visiteurs et de nouveaux résidents vers les collectivités avoisinantes. Le profil démographique des visiteurs des trois aires protégées a rapidement commencé à changer, en particulier pendant les mois d'hiver. Le parc national des Glaciers accueille un nombre sans cesse croissant de skieurs de randonnée débutants et de skieurs désireux de s'aventurer dans des secteurs inexplorés. Les centres de villégiature, les écoles de la région et les collectivités ont déjà commencé à collaborer avec Parcs Canada à la préparation de messages sur les risques en terrain avalancheux et sur les précautions à prendre en ski.

Les possibilités qui se présentent pour la mise au point de produits touristiques complémentaires offerts à l'année, la création de forfaits axés sur le tourisme expérientiel et la promotion seront également explorées par Parcs Canada et ses partenaires dans le cadre du concept du tourisme de destination des *trois cols*. Des établissements à vocation culturelle comme les musées et les galeries d'art collaborent avec Parcs Canada à l'élaboration de ce concept. Les deux nouveaux centres de villégiature de montagne et d'autres attractions d'entreprises privées qui se situent à proximité des parcs offrent des services récréatifs qui viennent compléter l'expérience du visiteur dans les parcs, comme les sources thermales, les refuges, le vélo de montagne (descente, cross-country et parcours technique), la descente en eaux vives, les tyroliennes, le paravoile avec guide, la



motoneige, l'hélicoptère, l'héli-randonnée, la montée en télécabine et les visites de forêts du haut des cimes.

Le second enjeu à voir le jour depuis la parution du plan directeur de 2005 tient à la nécessité de garantir un approvisionnement fiable de gravier pour appuyer les opérations de voirie et les travaux de construction routière. Parcs Canada devra évaluer les coûts et les avantages associés à l'extraction de gravier à l'intérieur des limites des parcs nationaux, y compris les effets sur l'intégrité écologique et l'expérience du visiteur ainsi que la possibilité de la remise en état des carrières lorsqu'elles cessent d'être exploitées.

2.7 Contexte de l'Agence et contexte réglementaire et stratégique

Les parcs nationaux protègent à tout jamais des joyaux naturels qui représentent les régions naturelles du Canada et qui permettent à la population canadienne d'en découvrir le legs naturel et culturel durable. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et les *Principes directeurs et politiques de gestion* de Parcs Canada servent de cadre à cette responsabilité. Les lieux historiques nationaux sont créés en vertu de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* et administrés conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Dans l'exécution de son mandat de protection du patrimoine, d'enrichissement de l'expérience du visiteur et d'éducation, Parcs Canada doit veiller à ce que chaque parc national accorde la priorité à la préservation ou au rétablissement de l'intégrité écologique. L'application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et sa *Politique relative à l'évaluation environnementale stratégique* permet la mise en place d'un processus rigoureux et solide sur le plan scientifique pour la tenue d'un examen public et l'étude des effets environnementaux possibles en prévision de l'exécution de projets d'aménagement, de la délivrance de permis et de la prise de décisions stratégiques. Parcs Canada a également des obligations bien précises en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Par exemple, il travaille en collaboration avec la compétence responsable – Environnement Canada – et des organismes voisins de la Colombie-Britannique à l'élaboration d'un plan de rétablissement pour le caribou des montagnes.

Parcs Canada assure l'intégrité commémorative de chaque lieu historique national qu'il administre en vertu de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. Il y a intégrité commémorative lorsque les objectifs de commémoration du lieu historique sont atteints. Ce concept définit la santé ou le caractère entier du lieu historique et assure le respect des motifs de la désignation dans toutes les mesures liées à sa protection et à sa mise en valeur.

L'orientation stratégique exposée dans le plan directeur, au même titre que les décisions opérationnelles et les décisions découlant des plans d'affaires, est assujettie aux politiques et aux lignes directrices nationales qui régissent la gestion des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Voici quelques exemples de ces politiques et lignes directrices :

- *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada
- *Bulletin de gestion – Évaluation des activités récréatives et des événements spéciaux*
- *Lignes directrices sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux*



Parcs Canada rend compte publiquement de son rendement en produisant, tous les cinq ans, un rapport sur l'état des parcs qui présente un résumé de l'état actuel des parcs à la lumière d'indicateurs clés et qui évalue les progrès accomplis dans l'exécution de son mandat.

Voici les priorités de l'Agence qui influent sur le présent plan directeur :

- Parcs Canada continuera de diriger des projets de gestion active dans les parcs nationaux pour améliorer les indicateurs clés de l'intégrité écologique. Il fera des investissements stratégiques pour obtenir des résultats concrets sur le terrain.
- Un pourcentage accru de citoyens seront conscients de l'existence des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, en comprendront l'importance et les appuieront. De plus, davantage de citoyens seront au courant des possibilités offertes au public pour participer à l'intendance des parcs et des lieux historiques nationaux.
- La création de nouvelles possibilités pour les visiteurs qui feront la promotion des endroits patrimoniaux comme destinations touristiques expérientielles permettra d'attirer un plus grand nombre de visiteurs dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.



3. APERÇU DU PLAN DIRECTEUR

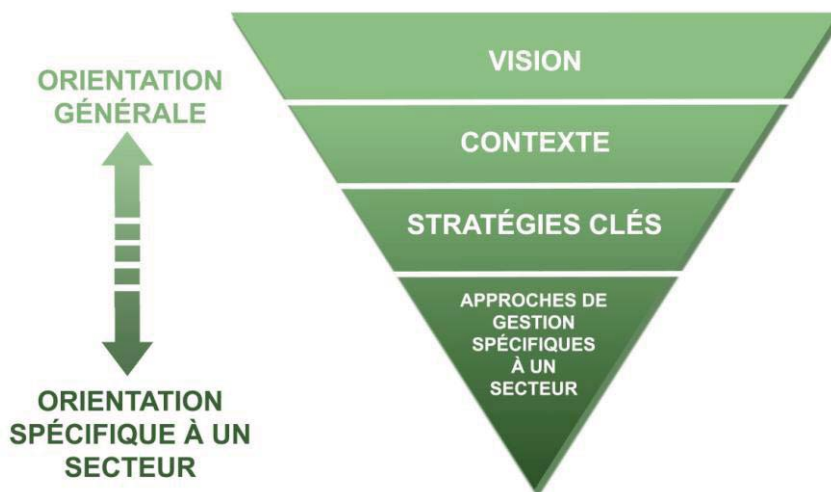
Le présent plan directeur repose sur six **stratégies clés**, qui touchent aux principaux éléments de la vision :

- Établir et rétablir des liens
- Découvrir de près la chaîne Columbia
- Assurer la santé des écosystèmes
- Célébrer nos racines, pierres de touche de notre passé
- Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens
- Mettre en valeur la science et l'intendance

Le plan directeur renferme également quatre **approches de gestion spécifiques à un secteur**, qui exposent dans le détail l'orientation à suivre pour des secteurs géographiques distincts à l'intérieur des trois aires protégées. Les stratégies clés et les approches de gestion spécifiques sont présentées de façon intégrée, pour que les trois éléments du mandat de Parcs Canada – la protection, l'éducation et l'expérience du visiteur – soient promus dans chaque secteur du parc.

- Arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers
- Route du Major Rogers – Couloir de la Transcanadienne
- Lieu historique national du Col-Rogers
- Secteur des Prés-dans-le-Ciel

Pour éviter toute répétition, les énoncés d'orientation communs à plus d'une approche de gestion spécifique sont présentés dans la stratégie clé appropriée.



4. STRATÉGIES CLÉS

4.1 Établir et rétablir des liens

La stratégie met l'accent sur les mesures suivantes :

- Illustrer et célébrer les façons dont les humains ont occupé et utilisé les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers, l'importance qu'ils leur ont accordée et les liens qu'ils ont noués avec le milieu environnant au fil des ans.
- En collaboration avec d'autres, remédier à la fragmentation des paysages, de l'habitat et des corridors.
- Permettre aux citoyens d'établir et de rétablir des liens avec leur patrimoine et de communiquer leurs récits sur l'attachement qu'ils ont développé.
- Chercher des façons de rétablir la connectivité des habitats de part et d'autre du couloir de transport, tout en reconnaissant que la sécurité routière est le principal objectif du couloir.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers sont des lieux propices à l'établissement de liens. À deux reprises, des liens économiques essentiels au pays ont été établis au col Rogers et dans le parc national des Glaciers : la voie ferrée transcontinentale en 1885 et la Transcanadienne en 1962. Ces aires protégées représentent le berceau du tourisme en montagne et de l'alpinisme au Canada. En effet, la création du parc national des Glaciers en 1886 a permis de faire connaître au monde entier la chaîne Selkirk. Les trois aires protégées offrent aux visiteurs canadiens et étrangers l'occasion de voir des lieux inaccessibles dans d'autres circonstances : un couloir d'avalanche, le sommet d'une montagne, un tunnel ferroviaire, un réseau de cavernes ou un tremplin de saut à ski.

Les visiteurs peuvent faire personnellement l'expérience du riche patrimoine culturel de la chaîne Columbia par l'intermédiaire des récits des premiers venus qui ont contribué à façonner l'histoire de ces lieux. Les Autochtones, les explorateurs comme David Thompson et le Major Rogers, les chercheurs d'or des années 1860, les aventuriers du Club alpin du Canada, les membres du club des adeptes du saut à ski du mont Revelstoke, les cheminots, les travailleurs de la voirie, les premiers touristes, les spécialistes en prévention des avalanches et les employés des parcs nationaux ont tous contribué à donner à la chaîne Columbia son caractère unique.



Ces liens humains ont toutefois engendré une fragmentation du territoire. Les étendues sauvages relativement intactes du parc national des Glaciers renferment des parcelles d'habitat qui figurent parmi les plus fertiles des parcs des montagnes pour le grizzli. Cependant, le domaine vital et les corridors de déplacement de cet animal sont gravement fragmentés par la route et la voie ferrée.



En outre, même si le caribou des montagnes est protégé dans le parc national du Mont-Revelstoke, il occupe un vaste territoire qui s'étend au-delà du sanctuaire que représente le parc, là où l'habitat est fragmenté par l'exploitation forestière, les réservoirs et les activités récréatives. Par ailleurs, les zones humides des deux parcs fournissent un habitat rare et fragile, lui aussi fragmenté par le couloir routier et ferroviaire.

Le présent plan directeur propose deux nouvelles approches pour résoudre les problèmes de fragmentation de l'habitat et permettre au public de rétablir les liens d'autrefois avec les paysages :

- Parcs Canada s'emploiera à favoriser l'établissement de « zones de coopération », une démarche systématique qui consiste à travailler en concertation avec les propriétaires fonciers et les organismes de gestion des terres avoisinantes afin de relever les défis que pose la préservation de l'intégrité écologique et de l'expérience du visiteur.
- Le concept du paysage culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon) se veut un moyen d'intégrer la protection des ressources, l'expérience du visiteur et les possibilités éducatives des trois aires protégées.



Si le premier siècle d'existence des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers a été marqué par une fragmentation qui, dans une certaine mesure, a réduit la gamme de possibilités offertes dans la chaîne Columbia, les 100 prochaines années seront témoins d'efforts déployés afin d'établir et de rétablir des liens, de faire naître un espoir nouveau, de donner un nouveau sens et de créer des possibilités enrichissantes pour l'avenir. Le thème général « Établir et rétablir des liens » a orienté l'élaboration des stratégies clés et des approches de gestion spécifiques à un secteur qui sont présentées dans le présent plan directeur.

Orientation

1. Collaborer avec les organismes de gestion des terres avoisinantes afin de rétablir les paysages, l'habitat et les corridors fragmentés, et préserver les processus naturels, en particulier le long du couloir de transport et des secteurs limitrophes.
2. Renforcer l'attachement que les citoyens éprouvent pour ces lieux protégés et intensifier leurs efforts d'intendance par des programmes de bénévolat et de science citoyenne.
3. Collaborer avec les Autochtones afin de mettre en valeur les liens culturels qui les unissent au territoire et célébrer le savoir traditionnel dans le cadre du processus de prise de décisions de Parcs Canada.



4. Présenter les trois aires protégées comme des lieux de rassemblement pour les familles. Concevoir des produits qui enrichissent l'expérience du visiteur et qui encouragent les enfants et les familles à faire une place dans leur vie à la nature, à l'histoire et au plein air. Inviter les visiteurs à devenir des habitués des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Col-Rogers.



5. Grâce aux technologies des nouveaux médias, faire connaître à la population son patrimoine des montagnes.

4.2 Découvrir de près la chaîne Columbia

La stratégie met l'accent sur les mesures suivantes :

- Faire un accueil chaleureux à la population qui visite les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers de même que les autres parcs et lieux historiques des Rocheuses canadiennes.
- Offrir aux Canadiens et aux visiteurs de l'étranger des possibilités de vivre des expériences authentiques et inspirantes qui leur permettent d'établir un attachement personnel avec ces endroits spéciaux, un attachement qu'ils conserveront bien longtemps après leur départ.
- Ouvrir la voie pour offrir aux visiteurs la meilleure expérience possible dans l'ensemble des services, des programmes et des activités tout en tenant compte de leurs besoins, leurs motivations, leurs attentes, leurs styles de voyage et leurs contraintes de temps.
- Accroître de 2 % chaque année l'affluence dans les trois aires protégées en créant des possibilités de vivre de nouvelles expériences de même que des expériences traditionnelles en collaboration avec les partenaires à l'échelle du paysage culturel.
- Favoriser un esprit d'intendance et une culture de conservation grâce à des possibilités d'apprentissage et d'enrichissement de l'expérience du visiteur qui mettent en valeur des écosystèmes en santé et des cadres historiques protégés.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers permettent aux visiteurs de découvrir de plus près la chaîne Columbia. Les vallées étroites et abruptes et les montagnes imposantes ressemblent à des remparts – il faut s'étirer le cou pour en voir les sommets. Contrairement aux Rocheuses, l'horizon de la chaîne Columbia ne s'élargit que bien haut dans la région subalpine, où la vue des pics et des glaciers s'étend de tous côtés à perte de vue.



Au mois d'août, lorsque culmine la courte saison des fleurs sauvages, les prés subalpins se parent de mille couleurs. Dans la forêt pluviale, les visiteurs voient rapidement qu'il leur est impossible d'enlacer de leurs bras les thuyas anciens. Les choux puants peuvent être aussi grands qu'un enfant de 12 ans. Le bois piquant, une magnifique plante hérissée d'épines, arrive facilement à dissuader les visiteurs qui songeraient à quitter le sentier.



L'hiver, les parcs subissent de profonds changements, l'épais manteau de neige permet aux visiteurs de pénétrer dans des paysages de montagne qui sont pratiquement infranchissables l'été. La promenade des Prés-dans-le-Ciel, dans le parc national du Mont-Revelstoke, n'est pas déneigée en hiver et offre les seules possibilités de ski de fond des deux parcs. Ailleurs, les skieurs peuvent circuler dans des vallées d'épinettes, de sapins, de thuyas et de pruches enneigés avant de recouvrir leurs skis de peaux pour atteindre les cuves de poudreuse épaisse, les cirques, les glaciers et les clairières de la haute montagne.

Les balades le long des routes, les sentiers de l'arrière-pays et la promenade des Prés-dans-le-Ciel permettent aux visiteurs d'accéder facilement à une expérience inégalable – un moment marquant de leur voyage qui engendre des souvenirs mémorables. S'ils le désirent, les visiteurs peuvent facilement trouver de nombreux endroits où ils peuvent être seuls et vivre une expérience intime dans la nature sauvage. Les forêts denses et les prés subalpins ondulants procurent un sentiment de solitude même lorsque d'autres personnes se trouvent à proximité. Pour ceux qui souhaitent partager l'expérience avec leur famille, leurs amis ou d'autres visiteurs, les trois aires protégées comprennent de nombreux lieux de rassemblement.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, le lieu historique national du Col-Rogers et le paysage culturel des *trois cols* offrent d'innombrables possibilités pour les visiteurs de découvrir de près la chaîne Columbia. De l'aventure en milieu sauvage et reculé aux programmes de bénévolat, en passant par les sentiers d'interprétation en bordure de route et les festivals d'art dans les collectivités voisines, il y en a pour tous les goûts. Les trois aires protégées offrent des expériences hors du commun – les visiteurs peuvent faire du ski de randonnée dans la neige poudreuse et épaisse dans un lieu historique national ou atteindre le sommet d'une montagne en voiture à peine 30 minutes après avoir quitté l'autoroute.



Pour ceux qui voyagent vers l'est, l'expérience des parcs nationaux commence ici. Actuellement, la majorité des visiteurs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont des habitués. Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers sont les premiers parcs nationaux que visitent plus de 60 % des touristes étrangers et 40 % des touristes américains en voyage dans la région. Plus de la moitié de l'ensemble des visiteurs d'outre-mer n'ont jamais visité un parc national canadien avant de se rendre aux parcs



nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Les visiteurs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont tendance à s'arrêter seulement aux parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers pendant leur voyage, alors que les visiteurs d'autres provinces, d'outre-mer et des États-Unis tendent à inclure les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers dans leur tournée des parcs de montagne.

Les trois aires protégées sont énormément connues en Europe et en Australie et constituent des arrêts principaux dans l'itinéraire des groupes organisés de Taïwan et de la Corée. Les possibilités de ski de randonnée qu'offre le col Rogers sont réputées de par le monde, et les passionnés de ce sport, depuis la Norvège jusqu'à Singapour, s'établissent temporairement dans la région en hiver pour faire du ski dans le col tous les jours.

Ce plan directeur s'appuie sur les travaux de recherche en sciences sociales effectués dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers en vue de mieux comprendre les diverses expériences que s'attendent à vivre les visiteurs. Les motivations des visiteurs varient énormément. Les attentes et les besoins peuvent changer d'une visite à l'autre; même au sein d'un groupe, les visiteurs sont parfois à la recherche d'expériences très différentes. La stratégie clé « *Découvrir de près la chaîne Columbia* » procède d'une approche axée sur le marché qui garantit la satisfaction des besoins et des attentes du visiteur à chaque étape de la visite, depuis la planification du séjour dans le parc jusqu'au départ et au retour à la maison.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers conviennent surtout aux visiteurs en quête de liberté et d'aventure en plein air, à ceux qui préfèrent les voyages sécuritaires dans des lieux d'une grande beauté, aux personnes intéressées par l'histoire et les liens familiaux, à celles qui désirent en apprendre davantage sur ces endroits et aux voyageurs en quête de jouvence et de renouveau dans les montagnes.

Les travaux de recherche réalisés en 2009 révèlent que de nombreuses personnes établissent des liens personnels solides avec les endroits spéciaux durant un séjour dans le parc national du Mont-Revelstoke. Selon ces travaux, les attentes des visiteurs, le cadre des aires protégées, les services et les activités de même que les avantages personnels sont autant d'éléments qui aident les visiteurs à établir des liens avec les parcs et le lieu historique. L'établissement de tels liens personnels et la pertinence de ces lieux pour les visiteurs forment le noyau de la stratégie « *Découvrir de près la chaîne Columbia* ».

La fréquentation accrue et l'intensification des liens personnels chez les visiteurs mènent également à l'accroissement du soutien accordé à l'intégrité écologique et commémorative. Les promenades de bois surélevées, les activités d'interprétation du personnel, un service de navette, une foule de supports d'interprétation et la modification du tracé de sentiers qui se trouvent dans des habitats vulnérables comptent parmi les moyens utilisés pour améliorer l'expérience du visiteur, sensibiliser davantage le public à l'intendance et protéger les milieux vulnérables.



Découvrir de près la chaîne Columbia * Concept d'expérience du visiteur

Cette stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur repose sur cinq niveaux de mobilisation et d'interaction avec les trois aires protégées. Elle vise à offrir des possibilités de divertissement et d'apprentissage qui répondent aux besoins et aux attentes des visiteurs, tout en protégeant les ressources patrimoniales et en respectant le caractère de ces endroits spéciaux :

- Les **voyageurs virtuels** peuvent découvrir les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique du Col-Rogers à partir de n'importe quel endroit du monde où la technologie et les médias nécessaires sont accessibles. Parcs Canada a l'occasion de faire naître ou de renforcer des liens avec ces endroits par une expérience virtuelle. Pour les voyageurs réticents, l'expérience des parcs ou du lieu historique peut s'arrêter là, alors que, pour les autres, l'expérience virtuelle peut donner lieu à une visite en personne.
- Les **voyageurs en transit** ont de nombreuses possibilités de découvrir les paysages et l'histoire de la chaîne Columbia, ce qui fait que leur trajet est bien plus qu'un beau paysage aperçu à travers le pare-brise ou le dôme d'un wagon. Parcs Canada établira des contacts avec ces visiteurs à bord de leur véhicule et de trains touristiques, grâce aux technologies des nouveaux médias et à d'autres moyens de communication innovateurs. Les voyageurs en transit sauront ainsi qu'ils traversent un parc national et seront invités à s'arrêter ou à revenir lorsqu'ils disposeront de plus de temps. Parcs Canada encouragera également les automobilistes à jouer un rôle d'intendance en jetant leurs déchets dans les poubelles, en ralentissant et en gardant l'œil bien ouvert pour la faune.
- Les visiteurs qui s'arrêtent au moins une fois dans les trois aires protégées se voient offrir un **aperçu depuis les confins** le long du couloir de transport national. Les visiteurs peuvent suivre la promenade panoramique ou encore s'arrêter aux haltes routières pour prendre une photo, se dégourdir, faire un pique-nique, faire une brève promenade ou passer au Centre de la découverte du Col-Rogers et vivre ainsi une expérience plus riche de l'environnement des montagnes. Ils peuvent nouer des liens avec les trois aires protégées en demeurant dans l'avant-pays, grâce à des expériences sécuritaires et confortables qui s'assortissent de possibilités d'apprentissage. Les expériences du type *Aperçu depuis les confins* invitent également les visiteurs à prolonger leur séjour dans les parcs et à faire une incursion dans la nature sauvage. Les visiteurs à la recherche d'un voyage sans tracas, d'une expérience rajeunissante et relaxante ou encore du sentiment vivifiant de liberté que procurent les activités de plein air seront attirés par des endroits tels que le Centre de la découverte du Col-Rogers, les promenades des Cèdres-Géants, du Chou-Puant et de la Prucheraie ainsi que le sommet du col Rogers.
- Les visiteurs disposant de plus de temps peuvent choisir de faire **une incursion dans la nature sauvage**, même s'ils peuvent ne pas s'éloigner beaucoup du couloir de transport. Qu'il s'agisse de passer du temps dans les campings de l'avant-pays ou d'emprunter la promenade des Prés-dans-le-Ciel ou le sentier du Confluent-des-Eaux, les visiteurs choisissant une expérience de la catégorie *Incursion dans la nature sauvage* prennent le temps de vivre des expériences plus profondes, de développer leurs connaissances et de renforcer leur attachement personnel pour les parcs. Bien souvent, les visiteurs ayant fait une **incursion dans la nature sauvage** se sentent investis d'une responsabilité d'intendance à l'égard de ces aires protégées.
- Typiquement, les visiteurs qui optent pour l'**exploration des étendues sauvages** sont des personnes fortement attirées par la nature. Leurs expériences très personnelles sont préparées avec soin et comprennent souvent une randonnée pédestre ou du ski de randonnée avec coucher, des excursions prolongées, de l'escalade et du ski de haute montagne sur les pics et les glaciers. Des endroits comme les lacs Jade, la vallée de la Beaver, les prés Hermit et la crête Abbott définissent ce genre d'expériences. Un sentiment d'attachement et un esprit d'intendance peuvent naître à la suite d'une seule excursion dans l'arrière-pays ou de visites étalées sur toute une vie et d'une affection grandissante pour ces endroits.

Des renseignements détaillés sur la stratégie « Découvrir de près la chaîne Columbia », y compris la segmentation des visiteurs ainsi que les possibilités, les installations et les services offerts, sont présentés à l'annexe 2.



Orientation

1. Créer un éventail de possibilités, d'installations et de services en harmonie avec les cinq types d'expériences de la stratégie « Découvrir de près la chaîne Columbia ». Créer des possibilités qui encouragent les visiteurs à passer d'un niveau d'expérience à l'autre tout en approfondissant leur attachement pour ces endroits spéciaux, et à leur faire mieux comprendre et apprécier les ressources écologiques et culturelles protégées qui forment le cadre de leur visite. Faire une place à ces expériences uniques offertes par ces trois aires protégées dans la série de possibilités complémentaires proposées le long de la route touristique des *trois cols*.
 - Continuer de recueillir des données sur les besoins, les motivations et les attentes des visiteurs, leur niveau de satisfaction par rapport à leur expérience de séjour et les éléments qui amènent les visiteurs à nouer des liens avec ces endroits spéciaux, et se servir de ces données pour améliorer constamment les types d'expériences de la stratégie « Découvrir de près la chaîne Columbia ».
 - Revoir et rajuster régulièrement les activités, les installations et les services offerts aux visiteurs pour garantir la satisfaction de leurs besoins et de leurs attentes.
 - Concevoir de nouveaux produits afin d'enrichir l'expérience du visiteur, de renforcer le caractère exceptionnel des trois aires protégées, d'insuffler aux visiteurs l'envie de partager la responsabilité de l'intendance et d'offrir un complément à l'offre touristique régionale, notamment :
 - Encourager les *voyageurs virtuels* à découvrir les paysages sauvages et montagneux des trois aires protégées, qui font naître chez eux le désir de s'y rendre, ou de les apprécier à distance.
 - Grâce à la technologie et aux nouveaux médias, transmettre des récits d'interprétation et des renseignements sur le parc aux *voyageurs en transit* afin de les encourager à s'arrêter, à passer du temps dans les parcs et à profiter d'expériences du type *Aperçu depuis les confins* le long du couloir de transport.
 - Offrir des possibilités récréatives et éducatives supplémentaires le long de la route pour encourager les voyageurs à s'arrêter pendant quelque temps afin d'obtenir un *aperçu depuis les confins*, et offrir aux nouveaux visiteurs l'occasion de faire une *incursion dans la nature sauvage*, où ils peuvent passer du temps à découvrir le patrimoine unique de l'arrière-pays.



- Tirer parti de nouveaux médias et du réseautage social pour donner un moyen collectif aux visiteurs de faire connaître leurs souvenirs de voyage.
- Organiser ou appuyer de nouvelles activités spéciales et de nouvelles activités pour les visiteurs pour :
- Aider le public à mieux comprendre et à apprécier les écosystèmes et l'histoire de la chaîne Columbia, ainsi que le mandat de Parcs Canada.
 - Faire participer toutes sortes d'intervenants et de partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces activités.
 - Favoriser les occasions d'offrir aux visiteurs des expériences exceptionnelles.
 - Cadrer avec la nature et le caractère des trois aires protégées (Section 1.3) et les approches de gestion spécifiques à un secteur (Section 5).
 - Appuyer les buts associés à la protection des ressources écologiques (Sections 4.1 et 4.3) et des ressources culturelles (Section 4.4)
 - Attirer de nouveaux publics pendant les saisons appropriées et aux endroits qui ont une capacité d'accueil et une résilience écologique suffisantes (2^e énoncé d'orientation, ci-après).
 - Évaluer les propositions à intervalles réguliers dans le cadre d'un processus d'examen public structuré qui mise sur l'intégration et la prise de décisions en temps opportun.
2. Favoriser un accroissement de 2 % de l'affluence annuelle et le prolongement des séjours, attirer de nouveaux marchés, et gérer les profils de fréquentation.
- Travailler avec les collectivités environnantes, les centres touristiques régionaux, les groupes d'arts/de culture et les musées, de même que l'industrie du tourisme pour faire la promotion du paysage culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon), et pour accueillir les visiteurs sur cette « grande route panoramique canadienne », une destination touristique hors pair.



- Accroître l'affluence dans les secteurs des parcs et du lieu historique pouvant accueillir un plus grand nombre de visiteurs sans nuire à l'environnement ou à la qualité de l'expérience du visiteur, notamment :

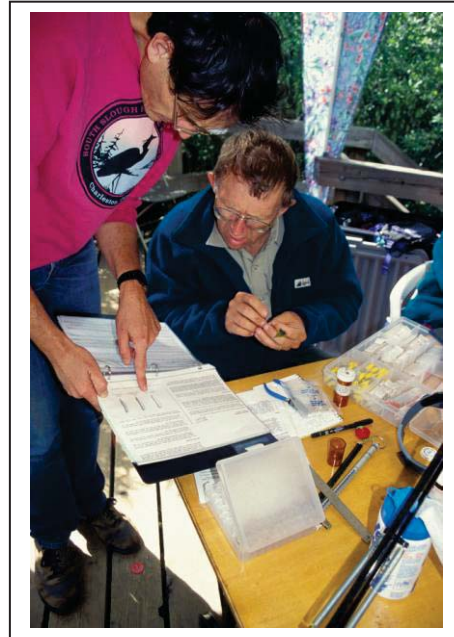


- Lieux de faible fréquentation (ex. : l'aire de fréquentation de la Vallée-de-la-Beaver)
 - Saisons intermédiaires (ex. : le mois d'octobre sur la promenade des Prés-dans-le-Ciel)
 - Moments moins occupés de la journée (ex. : les soirées à l'aire des Cèdres-Géants)
 - Hiver (ex. : le ski de fond sur la promenade des Prés-dans le Ciel)
 - Installations à accès universel (ex. : l'aire de fréquentation diurne de la Prucheraie)
- Travailler avec l'industrie et les médias touristiques afin d'améliorer les services de planification des voyages, d'agir sur la façon dont le marché perçoit et utilise les trois aires protégées, de veiller à ce que les visiteurs aient des attentes réalistes à l'égard de leur expérience et de concevoir des articles de promotion et des forfaits, y compris des activités spéciales.
 - Suivre l'efficacité des efforts de communication, l'effet de la croissance de l'affluence à la fois sur l'intégrité écologique et la qualité de l'expérience du visiteur, et adapter les pratiques de gestion des parcs de manière à empêcher ou à atténuer les effets négatifs sur les ressources protégées ou l'expérience du visiteur.
3. Adopter le thème des « traditions du patrimoine montagnard » comme thème central de la stratégie « Découvrir de près la chaîne Columbia » et le rôle des trois aires protégées dans le paysage culturel des *trois cols*. Le thème des « traditions du patrimoine montagnard » célèbre les Autochtones qui ont habité et exploré respectueusement la chaîne Columbia. Il met également à l'honneur le rôle qu'ont joué pendant plus d'un siècle les guides, les hôteliers, les aventuriers, les alpinistes et les scientifiques qui ont contribué au legs que représentent l'éthique en montagne, l'autonomie, et l'attitude de respect de l'environnement dans ces montagnes.
- Adopter le thème des « traditions du patrimoine montagnard » dans le réaménagement des services d'accueil, d'orientation, d'information et d'interprétation.
 - Concevoir toutes les installations destinées aux visiteurs et terminer les travaux de rénovation selon un motif architectural cadrant avec le milieu naturel de la chaîne Columbia (utilisation de pierre et de bois massif) et le thème des « traditions du patrimoine montagnard » (constructions patrimoniales à poteaux et à poutres).
 - Promouvoir une tradition d'intendance, une responsabilité à l'égard des montagnes et un attachement avec ces endroits spéciaux dans toutes les communications avec les visiteurs.



- Passer en revue et améliorer continuellement les communications sur la sécurité du public en mettant l'accent sur les mesures de préparation et de prévention, l'autonomie et la réduction des incidences sur l'environnement; réduire au minimum le recours à des mesures correctives.
 - Recourir au thème des « traditions du patrimoine montagnard » pour résoudre les problèmes de gestion des ressources à la lumière des possibilités offertes depuis un siècle aux visiteurs de découvrir en toute sécurité le milieu naturel (ex. : lorsque cela est possible, modifier le tracé des sentiers et réduire la taille maximale des groupes se déplaçant au pays des ours plutôt que de recourir à des fermetures de secteur).
4. Créer des possibilités d'apprentissage qui permettent d'aligner les récits des trois aires protégées avec les intérêts des visiteurs et le temps dont ils disposent.
- Faire appel à des moyens de mise en valeur sans personnel ainsi qu'à des programmes d'interprétation avec personnel.
 - Intégrer les résultats des recherches écologiques ainsi que les principes de conservation et d'intendance aux programmes et aux moyens d'interprétation.
 - Offrir des possibilités d'apprentissage variées afin de refléter les divers styles d'apprentissage et les intérêts.
 - Encourager d'autres groupes à faire connaître leurs récits.
 - Concevoir de nouvelles activités spéciales et de nouvelles possibilités d'apprentissage qui mettent en valeur le paysage et qui accentuent la valeur patrimoniale ainsi que le caractère des aires protégées et du patrimoine culturel élargi.
5. Renforcer les programmes de bénévolat et de science citoyenne pour la surveillance des écosystèmes, les activités de gestion des parcs, les programmes d'intendance et les recherches en sciences sociales.
6. Explorer des moyens de collaborer davantage avec le Club alpin du Canada, les guides de montagne accrédités et les services d'hébergement commercial du parc pour améliorer l'expérience de randonnée de ski dans le parc national des Glaciers durant l'élaboration du plan sectoriel pour l'arrière-pays.





4.3 Assurer la santé des écosystèmes

La stratégie met l'accent sur les mesures suivantes :

- Améliorer la santé de l'écosystème élargi des montagnes du Nord de la chaîne Columbia, notamment en travaillant avec d'autres au rétablissement de la connectivité.
- Préserver des habitats et des processus naturels intacts qui appuient les communautés biologiques des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers.
- Adopter des mesures de gestion prioritaires qui mettent l'accent sur les éléments rares, vulnérables, importants ou essentiels de l'écosystème.
- Offrir aux citoyens des possibilités de continuer de profiter d'écosystèmes sains et intacts et d'en apprendre davantage à leur sujet, et les aider à rétablir des liens avec les milieux sauvages.

Cette *intégrité écologique* est évidente dans les parcs où les populations d'animaux et de plantes indigènes se portent bien, où les humains profitent des lieux tout en respectant les besoins de la faune et de la flore et où les processus naturels, tels que le feu, les inondations et le climat, continuent de façonner l'habitat naturel.



Les ressources écologiques sont protégées pour leur valeur intrinsèque en soi, ainsi que pour celle qu'elles représentent pour la population. La préservation de l'intégrité écologique des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers est essentielle à la création de possibilités de profiter de paysages protégés et d'en apprendre davantage au sujet du monde naturel.

La végétation et la faune de la chaîne Columbia caractérisent ces parcs au même titre que les glaciers, les pics et les rivières. Dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, c'est

l'altitude qui dicte en gros le type de végétation. Sur les versants inférieurs, les forêts de thuyas géants et de pruches de l'Ouest, qui sont importantes pour l'environnement, occupent moins de 20 % de la superficie des parcs. Les secteurs riverains du fond des vallées représentent moins de 0,6 % du territoire de l'ensemble des aires protégées. Les fonds de vallée, qui contiennent certains des peuplements d'arbres les plus anciens et certaines des espèces vulnérables les plus rares, sont essentiels à l'intégrité écologique à long terme de l'endroit. L'exploitation forestière et l'aménagement de réservoirs à l'extérieur des limites des parcs ont considérablement réduit la superficie occupée par cette écozone au sein de l'écosystème des montagnes du Nord de la chaîne Columbia.

L'épinette d'Engelmann, le sapin subalpin et la pruche subalpine qui poussent sur les versants intermédiaires et supérieurs des montagnes cèdent la place à des prés de forêts-parcs, puis à la toundra alpine aux altitudes plus élevées. Plus de la moitié du parc national des Glaciers est composée de toundra alpine, de rochers et de glaciers. Les secteurs qui se situent à la limite forestière ou au-dessus de celle-ci procurent un habitat à l'année ou en saison à divers animaux, comme le grizzli, la chèvre de montagne et le caribou des montagnes. Si toutes les espèces sont protégées dans les parcs nationaux, certaines espèces font l'objet d'une attention particulière parce qu'elles sont désignées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral.

Les avalanches, les feux de forêt et les insectes comme l'arpeuse de la pruche sont d'importantes perturbations qui façonnent le paysage. Les couloirs d'avalanche revêtent une grande importance pour les animaux sauvages tels que le grizzli, le spermophile du Columbia et la paruline à calotte noire. Les feux de forêt procurent toutes sortes d'habitats aux oiseaux nichant dans les cavités et aux grizzlis. On trouve quelques zones humides composées de massette, de carex, de méricarpe et de chou puant dans la vallée de la rivière Illecillewaet, tandis que des marais calcaires uniques favorisent la biodiversité dans la vallée de la rivière Beaver. Ces terres humides sont aussi précieuses qu'elles sont rares. Le marais de la vallée de la Beaver procure un habitat à 22 espèces de libellules, ce qui représente le quart de la population totale de la Colombie-Britannique.

Parcs Canada entend veiller à l'intégrité écologique en intégrant la science, la gestion adaptative, le principe de prudence et la gestion des écosystèmes tout en offrant des possibilités d'apprentissage.

L'intégration de la science donne du poids aux décisions. La gestion adaptative a l'avantage de permettre une certaine souplesse dans la réévaluation des décisions de gestion. Le principe de prudence suppose que Parcs Canada s'en tienne à des décisions réversibles dont les conséquences sont limitées. La gestion des écosystèmes suppose la collaboration en vue de préserver les écosystèmes régionaux.



Parcs Canada travaillera de concert avec les gestionnaires des terres environnantes pour cerner les valeurs communes et créer des « zones de coopération » - une démarche visant à rétablir la connectivité au-delà des limites des parcs qui se fonde sur des valeurs et des intérêts communs.

La conclusion d'ententes multilatérales favorisera la collaboration dans les domaines de la surveillance de l'habitat, de la qualité de l'expérience du visiteur, de la gestion de la faune, de la pratique d'activités récréatives dans l'arrière-pays et des possibilités d'apprentissage.

La préservation de l'intégrité écologique des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers pose certains défis en raison de leur petite superficie par rapport à l'étendue des interactions écosystémiques. La présence du couloir de transport national, l'introduction de plantes exotiques, la fragmentation de l'habitat dans l'écosystème élargi et la distance qui sépare les deux parcs (20 km) viennent compliquer la gestion des écosystèmes. Les répercussions parfois considérables du changement climatique ne sont pas encore tout à fait comprises. Ces enjeux exigent une collaboration intensive avec les gestionnaires des terres environnantes, les partenaires et les intervenants afin de trouver de nouveaux moyens de préserver la santé de l'écosystème.

Le rétablissement de la connectivité sera un objectif prioritaire au sein des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers – la connectivité des écosystèmes (ex. : les secteurs nord et sud de la chaîne Columbia, la connectivité des habitats (ex. : les zones humides traversées par la route), les liens entre les populations fauniques (ex. : la population du caribou des bois des montagnes du Sud) et les liens entre les paysages et les humains (ex. : les visiteurs en apprennent davantage au sujet de la fragilité, de la beauté et de la diversité des zones humides). Ces efforts prendront appui sur les réalisations des 15 dernières années en matière de protection et de remise en état des écosystèmes dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Pour relever ce défi, il faudra travailler en collaboration avec les Autochtones, les partenaires, les intervenants et les visiteurs, cerner les valeurs d'intérêt commun et favoriser un sentiment collectif d'intendance.



La création de possibilités qui enrichissent l'expérience du visiteur et qui lui permettent d'approfondir ses connaissances au sujet de ces endroits naturels et culturel favorise le rapprochement et rallie le public à la cause de la protection soutenue de l'intégrité culturelle et écologique.

Toutes les décisions et les mesures seront analysées en regard de la possibilité de rétablir, de préserver ou d'accroître l'intégrité écologique, y compris la connectivité.



Orientation

1. Veiller à ce que les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers regroupent toute la gamme des espèces et des communautés indigènes caractéristiques de la région naturelle de la chaîne Columbia.
 - Adopter des pratiques de gestion favorisant le maintien des communautés écologiques de la chaîne Columbia (ex. : peuplements de pins à écorce blanche et prés subalpins).
 - Contrôler les espèces envahissantes et les maladies exotiques qui risquent d'avoir un impact négatif sur les plantes et les poissons indigènes, l'habitat faunique ou la diversité des communautés aquatiques.
 - Concevoir et appliquer des mesures pour le rétablissement d'espèces en péril ou d'autres espèces rares ou sensibles aux perturbations, en travaillant de concert avec des organismes fédéraux et provinciaux.
 - Surveiller les espèces et les communautés clés qui sont révélatrices de la santé des écosystèmes des parcs afin de prendre des mesures pour atténuer la dégradation environnementale ou pour communiquer les améliorations apportées.
 - Protéger les secteurs, les collectivités et les populations vulnérables recensés.
2. Assurer la connectivité écologique afin de veiller au maintien des niveaux et des profils naturels des diverses espèces et communautés.
 - Maintenir de grands secteurs des parcs à l'état sauvage et remédier à la fragmentation de secteurs devenus isolés.
 - Faciliter les déplacements de la faune entre les parcelles clés de son habitat, notamment en saisissant les occasions d'accroître la connectivité des territoires fauniques fragmentés par les routes, la voie ferrée et les sentiers.
 - Réduire la mortalité faunique attribuable à l'activité humaine.
 - Évaluer l'effet des mesures de gestion sur les écosystèmes et les activités des visiteurs.
3. Donner libre cours aux processus naturels afin qu'ils puissent continuer de façonner les écosystèmes des parcs à des intervalles conformes à ceux observés récemment.
 - Mettre en œuvre le plan de gestion du feu, y compris les stratégies de gestion des combustibles (ex. : Prévenir... Un gage d'avenir, brûlages dirigés) en collaboration avec des organismes partenaires; poursuivre la réintroduction du feu afin de perpétuer les caractéristiques de la végétation naturelle des écosystèmes des



parcs, tout en veillant à la sécurité du public et à la protection des biens et des terres adjacentes.

- Perpétuer les perturbations naturelles telles que les insectes forestiers et les maladies et, au besoin, réduire l'étendue de leurs ravages.
 - Perpétuer la dynamique prédateur-proie.
 - Surveiller les processus naturels à titre d'indicateurs de l'état des parcs afin que des mesures puissent être prises pour atténuer la dégradation environnementale.
4. Offrir aux visiteurs des possibilités de découvrir de première main des écosystèmes protégés et en santé, en leur faisant mieux connaître les objectifs de conservation et en favorisant leur soutien à cet égard.
- Offrir des programmes publics réunissant des spécialistes des communications, des biologistes de Parcs Canada et des spécialistes externes afin de mieux faire connaître les écosystèmes des parcs et de sensibiliser le public à cet égard.
 - Faire découvrir aux visiteurs et aux résidents des possibilités d'apprentissage pratique en gestion et en surveillance des écosystèmes grâce à des programmes de bénévolat et de science citoyenne.
 - Faire connaître le déclin des populations de caribous à titre d'exemple poignant de l'impact des agents de stress sur les espèces errant sur un vaste territoire.
5. En collaboration avec d'autres, trouver des moyens innovateurs de rétablir les écosystèmes et de remédier à leur fragmentation.
- Travailler de concert avec les collectivités autochtones pour mieux comprendre les connaissances écologiques traditionnelles et les intégrer aux décisions de gestion.
 - Collaborer avec les gestionnaires des terres environnantes, les organismes partenaires et l'industrie afin d'assurer la survie des espèces ayant besoin d'un vaste territoire, des espèces sensibles aux perturbations et des espèces en péril dans les écosystèmes des parcs et de la région.
 - Établir, près des limites des parcs, des zones de coopération particulières afin de cerner et d'atteindre des objectifs d'intérêt commun.
 - Mieux comprendre l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes des parcs, élaborer des stratégies de gestion pour s'adapter aux changements climatiques et renforcer les possibilités d'apprentissage à ce sujet.



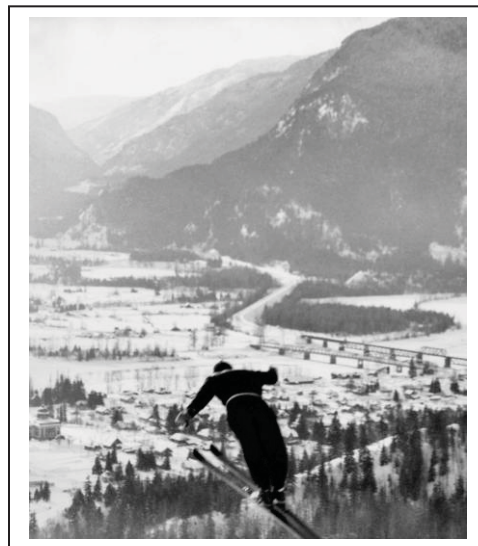
4.4 Célébrer nos racines, pierres de touche de notre passé

La stratégie met l'accent sur les mesures suivantes :

- Mettre en valeur le riche patrimoine culturel des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, du lieu historique national du Col-Rogers du paysage culturel des *trois cols* et de la chaîne Columbia.
- Offrir aux visiteurs des occasions de découvrir un passé encore bien vivant et de nouer des liens personnels avec ce legs durable de manière à faire de l'histoire et de la culture des parties intégrantes de l'expérience du visiteur d'aujourd'hui.
- Reconnaître la contribution des gens du monde entier à la construction de la voie ferrée transcontinentale et au développement de l'Ouest canadien, et encourager ces cultures à raconter leurs récits.

Depuis très longtemps, la chaîne Columbia façonne, enrichit et alimente la culture humaine dans cette partie de l'Ouest canadien. Les récits qui définissent la chaîne Columbia sont marqués par des millénaires d'utilisation du territoire par les Autochtones, l'exploration et la traite des fourrures par les Européens au XIX^e siècle, un siècle d'histoire ferroviaire, la naissance et l'évolution constante des loisirs en montagne et des traditions d'hospitalité montagnarde ainsi que les groupes de personnes qui ont habité ou visité le territoire.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que le lieu historique national du Col-Rogers protègent et mettent en valeur d'importantes ressources culturelles, principalement en redéfinissant constamment les liens qui nous unissent à eux, tout en protégeant leur authenticité et leurs caractéristiques.



Les racines de la culture de la chaîne Columbia et des Rocheuses sont soulignées à de nombreux lieux historiques nationaux du paysage culturel élargi : Boat Encampment, le col Howse, le col Athabasca et Kootenae House (ces lieux historiques sont tous associés à l'explorateur de l'époque de la traite des fourrures David Thompson), le col Eagle (dernier crampon) et le col Kicking Horse, le S.S. *Moyie* (un bateau à aubes qui naviguait sur les lacs intérieurs), l'hôtel de ville de Kaslo (le plus ancien hôtel de ville de la partie continentale de la Colombie-Britannique) et le Centre commémoratif de l'internement Nikkei (internement des Canadiens d'origine japonaise). Malgré qu'elle ne soit pas ouverte au public (parceque située dans le bloc des opérations, à l'entrée du tunnel Connaught), la gare ferroviaire patrimoniale des Glaciers du Canadien Pacifique est également un élément important du lieu historique et du paysage culturel.

Ces pierres de touche de notre passé mettent en relief la culture et le patrimoine de la chaîne Columbia et des Rocheuses par des moyens qui enrichissent l'expérience du public et qui renforcent son attachement pour ces endroits spéciaux.



Orientation

1. Renouveler le plan de gestion des ressources culturelles pour les parcs et le lieu historique national.
2. Améliorer la protection des ressources culturelles et de l'environnement en respectant leur valeur intrinsèque ainsi que les liens passés, actuels et futurs entre les humains et le territoire.
3. Intervenir dans les processus naturels (comme l'érosion des cours d'eau, les avalanches ou le feu) au besoin pour prévenir la perte ou l'endommagement de ressources culturelles importantes, sans toutefois créer de répercussions environnementales soutenues.
4. Encourager la participation des Autochtones aux efforts déployés pour documenter et mettre en valeur leur culture et les liens qui les unissent aux paysages des parcs.
5. Faire revivre l'histoire, mettre en valeur et diffuser les récits communs du paysage culturel des *trois cols*, des trois aires protégées, des résidents et des collectivités situés entre Field et Sicamous.
6. Dynamiser les lieux de rassemblement des visiteurs dans le paysage culturel grâce à des activités d'interprétation, y compris des spectacles sur scène et d'autres programmes permettant d'intégrer les récits des paysages aux activités éducatives.
7. Faire connaître le paysage culturel et l'intégrer aux activités spéciales et aux anniversaires permettant aux membres du public de découvrir les récits de ceux qui les ont précédés.
8. Renforcer les relations avec les collectivités de néo-Canadiens pour documenter et mettre en valeur les liens qui les unissent avec la chaîne Columbia.



4.5 Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens

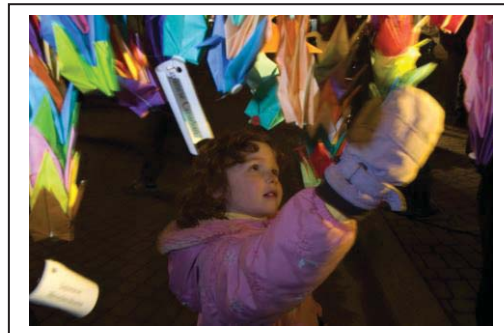
La stratégie met l'accent sur les mesures suivantes :

- Promouvoir un dialogue continu et l'établissement de liens personnels avec les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers au-delà de nos frontières.
- Élargir la portée des trois aires protégées en tirant profit des technologies modernes et de programmes de diffusion externe afin d'exposer les foyers, les écoles et les collectivités à un contenu actuel, dynamique et stimulant.



Parcs Canada fera connaître les récits de la culture des montagnes, des recherches, des activités récréatives et de la gestion des parcs à des personnes qui n'auraient peut-être pas autrement l'occasion d'en apprendre davantage sur nos parcs et nos lieux historiques nationaux, de les visiter ou de participer à leur protection.

Près de 80 % des habitants du Canada vivent en milieu urbain et plus de 20 % sont nés à l'extérieur du Canada. Parcs Canada travaillera avec d'autres afin de faire connaître les parcs des montagnes à ces publics cibles au moyen d'initiatives telles que des programmes scolaires de sensibilisation à l'environnement, des activités de diffusion externe visant des groupes spéciaux, du contenu en temps réel sur les sites Web de Parcs Canada et de ses partenaires, des publications des parcs et des partenaires, des médias de masse, la parution de publicités à l'échelle nationale et des activités communautaires.



En communiquant avec les néo-Canadiens et les jeunes là où ils vivent, travaillent et se rassemblent, Parcs Canada leur présentera le riche patrimoine canadien des montagnes. Le public pourra ainsi mieux comprendre et apprécier les parcs nationaux des montagnes et découvrir leurs milieux sauvages, leur culture et leur histoire.

Orientation

1. Faire connaître les trois aires protégées dans les collectivités de Revelstoke, de Golden, de Field, de Craigellachie, de Sicamous et d'ailleurs, par les récits communs du paysage culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon).
2. Cibler les jeunes, les citadins et les néo-Canadiens, surtout ceux qui habitent en Colombie-Britannique, grâce à des programmes de diffusion externe (par exemple le programme Art dans le parc) leur permettant de découvrir les parcs, les récits et les expériences, le milieu naturel dynamique des montagnes et le paysage culturel du corridor des *trois cols*.
3. Collaborer avec des organismes de protection du patrimoine, des écoles et des organisateurs de festivals afin d'exposer régulièrement les petites collectivités et les grands centres urbains de la Colombie-Britannique à des programmes de diffusion externe [ex. : troupe esPRIT (le patrimoine raconté par l'interprétation et le théâtre)], en privilégiant le Centre de la Colombie-Britannique et la région de Vancouver.



4. Collaborer avec les autorités scolaires provinciales de la Colombie-Britannique et de l'Alberta à la mise au point de programmes d'études et de possibilités éducatives pour les enseignants et les élèves pour exposer les salles de classe aux thèmes des trois aires protégées, aux récits du paysage culturel et aux messages sur la sécurité en montagne.
5. Rafrâchir et renouveler continuellement le contenu des sites Web afin d'accroître la visibilité des trois aires protégées en permettant aux internautes du Canada et du monde entier d'apprendre, d'échanger et de vivre des expériences qui leur procurent l'exaltation « d'y être virtuellement ».

4.6 Mettre en valeur la science et l'intendance

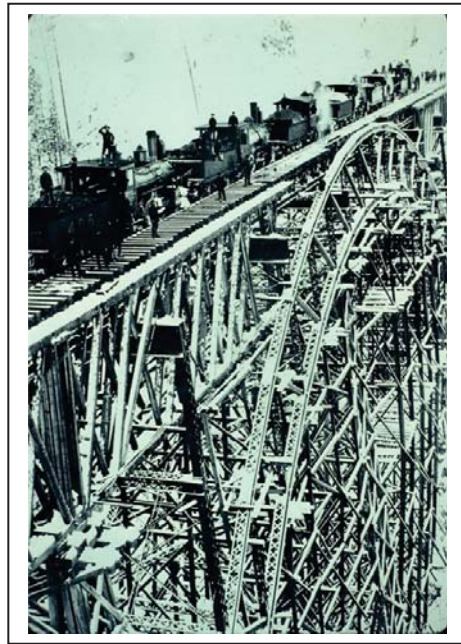
La stratégie met l'accent sur les mesures suivantes :

- Mettre l'accent sur les sciences naturelles, sociales et culturelles, les innovations technologiques, les connaissances traditionnelles et les efforts d'intendance pour relever des défis quotidiens et des défis à long terme.
- Faire participer les intervenants, les visiteurs et les membres de la collectivité à des programmes de surveillance, à la collecte de données ainsi qu'à l'application et à la mise en commun des conclusions scientifiques dans le cadre du processus décisionnel concernant les trois aires protégées.
- Inviter les bénévoles et les visiteurs à participer aux activités d'intendance qui enrichissent l'expérience et appuient la protection et la gestion des trois aires protégées.

En collaboration avec des chercheurs du milieu universitaire, de la province de la Colombie-Britannique et de la Canadian Avalanche Association, des recherches mondialement reconnues sur la neige, les glaciers, la météorologie et les avalanches sont menées dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. En 1885, des ingénieurs ferroviaires ont été les premiers à observer systématiquement l'activité avalancheuse. Les données recueillies ont été immédiatement mises à profit dans la conception et le choix de l'emplacement des paravalanches. Au milieu des années 1950, lorsqu'il a été déterminé que la Transcanadienne passerait par le col Rogers, les recherches sur la neige et les avalanches ont repris de plus belle. Cette longue tradition d'excellence en recherche et en prévention des avalanches se poursuit encore aujourd'hui.



Les ingénieurs du Canadien Pacifique ont par ailleurs fait œuvre de pionniers en matière de techniques de construction ferroviaire en montagne dans la mise en place de ce qui était, à l'époque, le plus haut pont au monde (enjambant le ruisseau Stoney) et le plus long tunnel au monde (le tunnel Connaught). Au début des années 1960, les ouvriers de la Transcanadienne ont conçu et construit, en bordure de route, les premiers paravalanches du pays. Dans les années 1980, les ingénieurs ferroviaires ont répété l'exploit de l'époque victorienne en construisant le tunnel ferroviaire le plus long de l'hémisphère occidental. Au gré des transformations du couloir de transport, il importe de trouver des solutions techniques innovatrices afin de remédier à la fragmentation des corridors fauniques.



Au cours du siècle dernier, la science et la technologie ont plus d'une fois été mises au service de la conservation dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Les premières recherches scientifiques sur les glaciers en Amérique du Nord ont été entreprises ici. Aujourd'hui, chercheurs et bénévoles poursuivent le travail amorcé en 1887 et mènent notamment des recherches de pointe sur la croissance des lichens, un facteur qui en dit long sur le recul glaciaire. Le célèbre arpenteur Arthur O. Wheeler a été le premier à utiliser la photogrammétrie pour produire un ensemble de cartes détaillées du secteur du col Rogers en 1905. Dans les années 1960, des chercheurs de l'Université McMaster ont effectué dans les cavernes Nakimu des travaux de cartographie souterraine qui figurent parmi les plus rigoureux jamais effectués au pays. Au cours des années 1980, des recherches en sciences écologiques sans précédent ont été appliquées à la remise en état de prés subalpins au sommet du mont Revelstoke. Dans le cadre d'une étude phare menée en 1999, des scientifiques de Parcs Canada et du gouvernement de la Colombie-Britannique ont innové en utilisant les empreintes génétiques afin d'identifier des grizzlis et de suivre leurs déplacements.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers sont aussi le théâtre de travaux très dynamiques en sciences sociales. L'étude sur les *profils d'activité humaine* (2007) a donné lieu au premier rapport complet sur les déplacements et les expériences des visiteurs dans les parcs. L'étude comprend également des données sur le profil démographique, les attentes et le degré de satisfaction des visiteurs. En outre, une étude sur les *liens avec le secteur des Prés-dans-le-Ciel* (2009) a fourni pour la première fois à Parcs Canada des données sur les endroits, les caractéristiques et les expériences des parcs nationaux qui suscitent un sentiment d'attachement. Par ailleurs, des recherches archéologiques et des travaux de catalogage d'envergure ont été effectués dans les trois aires protégées, notamment sur les ressources culturelles ferroviaires, le camp d'internement de la Première Guerre mondiale, le secteur historique Nels-Nelsen et les travaux archéologiques effectués à haute altitude en collaboration avec des chercheurs autochtones.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers accordent depuis longtemps une attention particulière aux innovations technologiques en matière d'environnement. Par



exemple, ils ont été en 2001 les premiers parcs nationaux au pays à intégrer des véhicules hybrides à leur parc de véhicules. Une microcentrale hydroélectrique a été construite dans le camping Illecillewaet en 2008. Des programmes de recyclage, de réduction des déchets réacheminables et d'élimination des mauvaises herbes envahissantes ont été mis en œuvre dans les 10 dernières années. De plus, Parcs Canada appuie divers efforts de gérance environnementale à l'extérieur des limites des parcs; il est notamment l'un des membres fondateurs du premier programme communautaire Bear Aware en Colombie-Britannique, fondé en 1996, et de l'initiative Idle-Free Revelstoke, lancée en 2007.

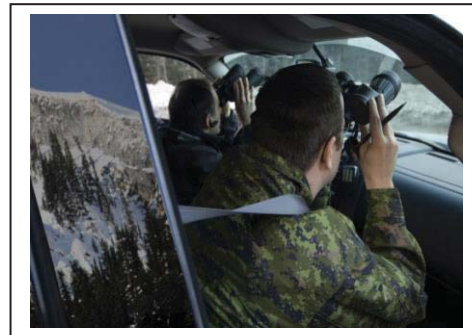
La compréhension qu'a Parcs Canada des écosystèmes, des espèces et des paysages dynamiques des montagnes continue d'évoluer. Les programmes de surveillance et les méthodes d'évaluation continueront d'être conçus de manière à assurer un haut degré de rigueur scientifique et de statistique, tout en faisant appel à la collaboration du plus grand nombre de citoyens possible.

Orientation

1. Collaborer avec les Autochtones afin d'intégrer les connaissances traditionnelles au programme de recherches et aux processus décisionnels des parcs.
2. Faire des réalisations en matière de science, de technologie et d'intendance la marque de commerce de la conservation et de l'expérience du visiteur dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers.
 - Faire connaître les activités en matière de science, de conservation et de technologie tout en créant des possibilités d'apprentissage enrichissantes sur place et à domicile.
 - Faire participer les membres du public aux programmes de science citoyenne ou de bénévolat axés sur les principaux travaux de surveillance écologique et de recherche sur les écosystèmes, et inculquer une culture d'intendance à tous les visiteurs des trois aires protégées.
 - Offrir aux scientifiques, aux bénévoles et aux visiteurs des possibilités de mettre leurs connaissances en commun.
3. Offrir aux spécialistes (sciences sociales, naturelles et culturelles) des possibilités de mener des études appliquées dans les trois aires protégées.
4. Travailler en concertation avec la province de la Colombie-Britannique et d'autres organismes spécialistes dans le domaine.
5. Répandre l'utilisation des technologies écologiques dans les opérations des parcs, telles que la production d'énergie photovoltaïque, la réduction des déchets réacheminables, l'eau et l'économie d'énergie et l'amélioration du traitement des eaux usées.



6. En partenariat avec le Canadien Pacifique, étendre la portée des programmes de gérance environnementale dans le couloir national de transport, notamment en ce qui concerne l'épandage d'herbicides, la gestion des déversements de substances toxiques et de grain ainsi que le confinement des eaux de ruissellement.
7. Continuer d'appuyer les efforts de gérance environnementale déployés à l'extérieur des limites du parc, par exemple le programme Bear Aware de Revelstoke et les services de transport en commun entre la collectivité et le parc.



5. APPROCHES DE GESTION SPÉCIFIQUES À UN SECTEUR

5.1 Introduction

Quatre secteurs ont été cernés à des fins de planification dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers – l'arrière-pays des deux parcs, le couloir de la Transcanadienne (route du Major Rogers) qui traverse les deux parcs, le lieu historique national du Col-Rogers, dans le parc national des Glaciers, et le secteur des Prés-dans-le-Ciel, dans le parc national du Mont-Revelstoke. Ces quatre secteurs se distinguent par leurs ressources patrimoniales et leurs paysages particuliers de même que par les expériences uniques qui y sont offertes. Mis à part le secteur des Prés-dans-le-Ciel, les limites de ces secteurs sont floues – par exemple, le lieu historique national du Col-Rogers empiète sur la route du Major Rogers et certains secteurs de l'arrière-pays.

Avant l'avènement du chemin de fer transcontinental en 1885, les chaînes Selkirk et Purcell, qui font partie de la chaîne Columbia, étaient une région vierge – l'arrière-pays à l'état pur. Aujourd'hui, les secteurs de **l'arrière-pays** protègent ces milieux sauvages anciens. Ils revêtent une très grande importance écologique pour les aires protégées. Les secteurs reculés et presque intacts composés d'anciennes forêts et la zone subalpine de l'arrière-pays procurent un habitat important au caribou des montagnes, une espèce menacée, et au moucherolle à côtés olive de même qu'à de gros carnivores comme le grizzli, l'ours noir, le couguar, le loup, le coyote et le carcajou. Les visiteurs peuvent s'y mettre dans la peau des premiers alpinistes et partager l'émerveillement et le sentiment de satisfaction éprouvé par ces pionniers il y a plus d'un siècle.

En 1881, le Major A. B. Rogers et son équipe d'arpenteurs ont trouvé un passage qui allait leur permettre de franchir l'obstacle sauvage et mystérieux que représentait la chaîne Selkirk. Cinq ans plus tard, le parc national des Glaciers était créé à proximité de la ligne de chemin de fer qui suivait la **route du Major Roger**. Sept décennies se sont écoulées avant que la Transcanadienne ne franchisse le col, ouvrant pour la première fois cette région sauvage aux automobiles et à un nouveau groupe de visiteurs : les automobilistes. La route du Major Rogers offre encore aujourd'hui un passage sécuritaire à travers le mur « impénétrable » de la chaîne Selkirk et permet aux visiteurs d'admirer en toute saison les mêmes pics intemporels, les chutes, les falaises et les vallées. La route du Major Rogers qui traverse les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers représente environ le tiers du corridor culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon), d'une longueur de 300 km.

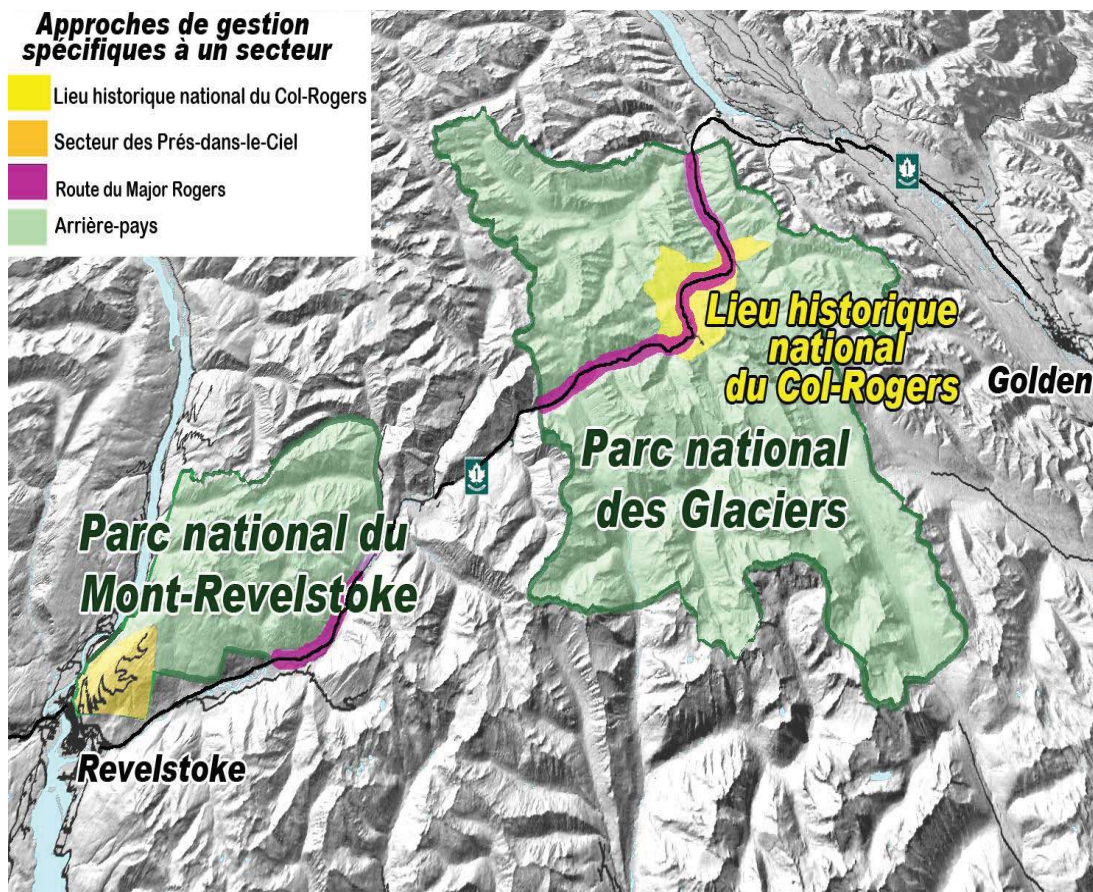
L'ouverture du **col Rogers** a été un tournant dans l'histoire du Canada. Maintenant terminée la construction de la voie ferrée, le reste du Canada était désormais relié à la Colombie-Britannique, et la promesse faite par le premier ministre John A. Macdonald lorsque la Colombie-Britannique s'est jointe à la Confédération était tenue. Bien que l'ancienne ligne de chemin de fer qui traverse le col soit abandonnée depuis longtemps, le lieu historique national du Col-Rogers est aujourd'hui un paysage culturel vivant et dynamique. Même si le milieu inhospitalier et le climat rigoureux qui caractérisent le col ont éprouvé les structures ferroviaires d'origine, les visiteurs peuvent encore aujourd'hui apprécier les énormes défis surmontés par les ingénieurs ferroviaires et le coût humain de la pose de rails dans le secteur le plus neigeux et le plus avalancheux du pays.

Près de 30 ans après la création du parc national des Glaciers, les citoyens de Revelstoke ont obtenu que les montagnes de leur arrière-cour soient constituées en parc national en vertu d'une loi du Parlement. La construction de la route jusqu'au sommet du mont



Revelstoke, commencée en 1911, a attiré l'attention des gouvernements provincial et fédéral. Dans la région, les résidents appelaient cette route le chemin royal en raison des nombreuses visites de membres de la famille royale britannique. De nos jours, cette route de montagne s'appelle la promenade des Prés-dans-le-Ciel. Elle grimpe à 1 600 m depuis la collectivité et mène les automobilistes à travers une forêt pluviale et une forêt de neige subalpine jusqu'aux prés de fleurs sauvages dont se pare le sommet. Il s'agit peut-être du sommet le plus facilement accessible de tout le réseau des parcs nationaux canadiens. Parallèlement, le **secteur des Prés-dans-le-Ciel** procure un habitat au caribou des montagnes, au grizzli, à la salamandre de Cœur d'Alène, au crapaud de l'Ouest et au moucherolle à côtés olive.

Carte 2 Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers – Approches de gestion spécifiques à un secteur



5.2 Arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers

L'arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers se caractérise par la nature de l'environnement et les expériences qui y sont offertes. Des sentiers et des refuges et abris rustiques sont aménagés dans l'arrière-pays à une distance d'environ une journée de randonnée. Cependant, l'arrière-pays est principalement constitué de secteurs très reculés ne comptant pratiquement aucune installation pour les randonneurs, les skieurs ou les alpinistes, des secteurs où l'expérience du visiteur repose sur l'autonomie complète.

5.2.1 L'arrière-pays - Situation optimale

Qu'il s'agisse de faire une pause au pied du glacier Illecillewaet, de marcher jusqu'au refuge du Lac-Eva ou d'admirer le paysage depuis le refuge du Cercle-des-Glaciers, les visiteurs se sentent tout petits devant l'étendue et la splendeur de l'arrière-pays. Il y en a pour tous les goûts parmi les expériences offertes : des sentiers relativement faciles dans le fond des vallées, des parcours d'escalade abrupts, la traversée de champs de glace complexes et des milieux sauvages dénués de tout signe d'occupation humaine.

Ceux qui font une excursion d'une journée dans l'arrière-pays sont émerveillés par les grands espaces et en tirent un sentiment de sérénité, même s'il est bien possible qu'ils croisent d'autres randonneurs ou skieurs. Ils pourraient même apercevoir au loin un grizzli – les sentiers ont été tracés de manière à éloigner les randonneurs des parcelles d'habitat importantes et à réduire les agents de stress pour les ours.

Fidèles à leur tradition montagnarde, les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers offrent des possibilités pour les novices aussi bien que pour les visiteurs de l'arrière-pays. Les randonneurs d'une journée peuvent emprunter un réseau de sentiers pour accéder à des secteurs plus reculés de l'arrière-pays. Les guides de montagne et un réseau d'abris et de refuges alpins rendent les excursions plus sécuritaires et permettent aux visiteurs de vivre une expérience de haut calibre.

La plupart des secteurs situés à plus d'une journée de randonnée sont des endroits sauvages et intouchés, qui attirent les visiteurs ayant l'expérience de l'arrière-pays. Les forêts anciennes, les rivières fougueuses, les zones humides et les prés alpins fragiles demeurent en grande partie inchangés depuis l'époque où les Européens ont découvert ces vallées. Des processus naturels tels que la prédation, le feu et les perturbations causées par les insectes se poursuivent de façon inaltérée. Les visiteurs ayant l'expérience de l'arrière-pays peuvent y pousser leurs limites dans un décor où c'est la nature qui mène.

Le tourisme d'aventure jouit d'un legs riche et durable dans l'arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Le premier alpiniste de loisir dans

Établissez des liens...

avec la tradition centenaire d'expériences inégalables dans la nature sauvage de la chaîne Columbia.

Retracez les pas des explorateurs, des scientifiques, des ingénieurs et des alpinistes qui se sont aventurés sur ce terrain accidenté et, bien souvent, inhospitalier.

Les parcours d'escalade classiques, les montagnes imposantes et les énormes glaciers permettent aux visiteurs de faire l'expérience de la solitude, d'éprouver un sentiment de satisfaction à l'égard du devoir accompli et de s'inscrire dans la tradition de ceux qui ont foulé le sol des « Alpes canadiennes » avant eux.



l'Ouest canadien a réussi son exploit parmi les pics qui surplombent le col Rogers en 1885, et, à partir des années 1890, les citoyens locaux gravissaient le mont Revelstoke et, dans certains cas, allaient même plus loin. Les visiteurs d'aujourd'hui ressentent le même émerveillement et la même anticipation qu'on dû éprouver les touristes qui descendaient à l'hôtel Glacier House ou qui arrivaient aux lacs Jade.

L'hiver transforme le paysage de l'arrière-pays. Les skieurs à la recherche de poudreuse épaisse bénéficient des avancées scientifiques en matière d'études nivologiques qui ont accompagné le développement du couloir de transport. Des bulletins d'avalanche quotidiens et des messages sur la sécurité procurent aux visiteurs l'information dont ils ont besoin pour faire des choix prudents.

De nombreux visiteurs de l'arrière-pays adhèrent à la tradition centenaire de bénévolat en matière d'écologie des montagnes, d'avalanches et de glaciologie en participant à l'intendance de ces endroits sereins d'une beauté exceptionnelle. Ces visiteurs font attention de ne laisser aucune trace de leur passage et tiennent à léguer ces endroits intacts aux générations futures. Ils sont bien préparés pour leur excursion et comprennent leur lien délicat mais puissant avec l'environnement.

5.2.2 Situation actuelle

Atouts

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers sont largement définis par l'arrière-pays, qui englobe la majeure partie de leur territoire et qui contient tous les éléments caractéristiques de la chaîne Columbia.

À partir de la Transcanadienne dans le parc national des Glaciers, les visiteurs ont accès aux sentiers de randonnée et aux parcours de ski de randonnée offerts dans les bassins hydrographiques des rivières Illecillewaet et Asulkan, aux secteurs de la Beaver, du Copperstain et du mont Bald ainsi qu'aux secteurs du sentier Hermit, du sentier du Ruisseau-Bostock et du sentier du Col-Balu.

Dans le parc national du Mont-Revelstoke, les visiteurs peuvent gagner les lacs Eva, Miller et Jade à partir du point de départ d'un sentier qui se trouve dans le secteur du sommet de la promenade des Prés-dans-le-Ciel. Les sentiers de l'arrière-pays des deux parcs donnent accès à des parcours d'escalade, à des expéditions d'alpinisme et à des excursions en milieu sauvage.



Les sentiers de l'arrière-pays sont conçus de manière à concrétiser le type d'expérience recherché par les visiteurs tout en réduisant au minimum le risque de conflits entre les humains et la faune. En hiver, les sentiers peuvent être enfouis sous 20 m de neige, et les skieurs empruntent souvent des trajets différents des sentiers de randonnée. La plupart des secteurs qui, l'été, offrent des possibilités de randonnée d'une journée se transforment, l'hiver, en destinations de ski dans l'arrière-pays. Ce genre d'excursion nécessite une connaissance des avalanches, des compétences en orientation et des capacités d'autosauvetage.



Été comme hiver, les visiteurs de l'arrière-pays peuvent profiter des terrains de camping aux lacs Eva et Jade, le long de la boucle créée par les sentiers de la Rivière-Beaver, du Ruisseau-Copperstain et du Mont-Bald ainsi qu'au mont Sir Donald et aux prés Hermit. Le camping sauvage est autorisé à une distance d'au moins 5 km du point de départ des sentiers. En outre, les visiteurs peuvent passer la nuit au refuge du Col-Sapphire, à l'historique refuge du Cercle-des-Glacières ou au refuge Asulkan, dans le parc national des Glacières, qui sont tous exploités par le Club alpin du Canada. L'historique refuge Caribou, dans le parc national du Mont-Revelstoke, est ouvert aux skieurs et aux adeptes de la raquette en hiver.

Les randonneurs d'une journée peuvent également se servir du terrain de camping Illecillewaet ou du terrain de camping du Ruisseau-Loop ou du refuge Wheeler du Club alpin comme camp de base. Les skieurs de l'arrière-pays peuvent coucher à l'hôtel Glacier Park Lodge, au col Rogers, ou au refuge Wheeler ou encore camper au point de départ du sentier d'hiver Asulkan.

Les visiteurs qui s'aventurent plus loin dans la nature sauvage doivent être plus expérimentés. Pour la majorité des visiteurs, il faut plus d'une journée de randonnée ou de ski pour accéder aux étendues sauvages sans sentiers des bassins hydrographiques du ruisseau Mountain, de la rivière Incommapleux, du ruisseau Flat et du champ de glace Clachnacudainn. Ceux qui bravent les milieux sauvages en se frayant un passage dans la forêt, en bivouaquant et en ouvrant leur propre trace sans le confort des abris, des ponts et des parcours de randonnée entretenus des sentiers n'oublient jamais que c'est la nature qui est maître de l'endroit.

Fréquentation

Quelque 60 000 personnes visitent l'arrière-pays chaque année et environ 2 000 y passent la nuit. Parmi les utilisateurs de l'arrière-pays, les adeptes des loisirs d'hiver représentent le groupe qui connaît la croissance la plus rapide : environ 15 000 skieurs et planchistes fréquentent l'arrière-pays chaque année.

L'arrière-pays attire principalement les visiteurs à la recherche d'expériences authentiques. (Voir les détails de la segmentation des visiteurs à l'annexe 2.) La sécurité et l'autonomie sont essentielles à l'expérience dans l'arrière-pays.

Défis à relever

Les perturbations naturelles comme le feu, les inondations et les avalanches font intrinsèquement partie du paysage dans l'arrière-pays. La suppression des incendies dans l'arrière-pays du parc national du Mont-Revelstoke a eu pour effet d'interrompre le cycle naturel du feu, ce qui a eu un impact sur l'âge et la répartition historique de la végétation. Le pin à écorce blanche, une espèce peu commune, dépend du feu pour se régénérer.

Juste à l'extérieur des limites des parcs, la présence d'installations d'hébergement et l'utilisation de véhicules récréatifs motorisés offrent une tout autre expérience de l'arrière-pays. Les randonneurs et les skieurs logeant dans ces installations d'hébergement se rendent par hélicoptère dans des secteurs limites des parcs, ce qui rend les zones alpines et subalpines plus accessibles. L'accès routier au secteur du ruisseau Quartz, juste à l'extérieur du parc national des Glacières, et au secteur du mont Sale, près du parc national du Mont-Revelstoke, permet aux motoneigistes et aux



utilisateurs de véhicules tout-terrain d'atteindre les limites des parcs, et parfois d'y pénétrer illégalement. La présence des humains et le bruit des motoneiges dans les secteurs limites adjacents, qui étaient traditionnellement des secteurs sauvages intouchés, peuvent avoir des répercussions sur le caribou des montagnes.

Les importantes stations de ski qui bordent les parcs, le Revelstoke Mountain Resort et le Kicking Horse Mountain Resort, attirent de nouveaux skieurs dans la chaîne Columbia. Bon nombre de nouveaux résidents et de visiteurs font du ski de randonnée dans les parcs, ce qui entraîne une demande pour des secteurs vierges de neige poudreuse. Les utilisateurs de l'arrière-pays doivent comprendre la complexité du relief en montagne dans les parcs, être bien préparés et posséder de l'équipement adéquat.

Le personnel de Parcs Canada doit se rendre dans des secteurs de l'arrière-pays par hélicoptère et en motoneige pour assurer la sécurité du public ainsi qu'aux fins de la surveillance, l'exploitation des installations, la gestion du feu, l'application de la loi et la prévention des avalanches. L'utilisation de la motoneige à des fins opérationnelles est assujettie à d'importantes restrictions pour perturber le moins possible le caribou des montagnes, mais il n'y a pas de système en place pour suivre et surveiller les répercussions des hélicoptères et des aéronefs qui survolent les parcs à des fins opérationnelles.

Dans l'arrière-pays, de nombreux secteurs et espèces sensibles aux perturbations ont besoin d'une protection spéciale, notamment :

- les zones humides et les vieilles forêts de la vallée de la Beaver,
- les principaux secteurs faisant partie de l'habitat du grizzli, dans la vallée du ruisseau Cougar,
- les vieilles forêts de la vallée de l'Incomappleux,
- les laquets alpins et les lacs subalpins,
- le réseau de cavernes Nakimu et les autres cavernes,
- les anciennes forêts et les zones humides du secteur du ruisseau Woolsey,
- de nouvelles espèces de lichen découvertes sur les collines Bald,
- les parcelles d'habitat importantes pour le caribou des montagnes, le carcajou et le moucherolle à côtés olive.

Les visiteurs peuvent découvrir un grand nombre de ces endroits spéciaux, mais l'accès est assujéti à certaines restrictions. L'accès à la vallée du ruisseau Cougar est interdit pendant presque toute l'année pour la protection des visiteurs et de la population de grizzlis. La pêche avec remise à l'eau est autorisée dans les lacs Eva, Miller et Jade, qui ont été ensemencés d'espèces non indigènes dans les années 30. Il est interdit de pêcher dans les rivières et les cours d'eau des parcs, afin de protéger l'omble à tête plate.

Bien qu'en général, les gros mammifères comme le grizzli, le carcajou et le caribou des montagnes vivent dans les parcs sans y être dérangés, ils ont besoin de plus d'espace que ce qu'offre l'arrière-pays. Puisque les grands mammifères dépendent de secteurs qui excèdent les limites de l'arrière-pays et des parcs, Parcs Canada se doit de collaborer avec les gestionnaires des terres avoisinantes et l'industrie des loisirs dans l'arrière-pays. Il en va de la survie à long terme de ces espèces. Le défi consiste à réduire les répercussions sur les espèces fauniques et à accroître la connectivité entre les habitats et les populations, tout en offrant des possibilités de visiter l'arrière-pays des parcs.



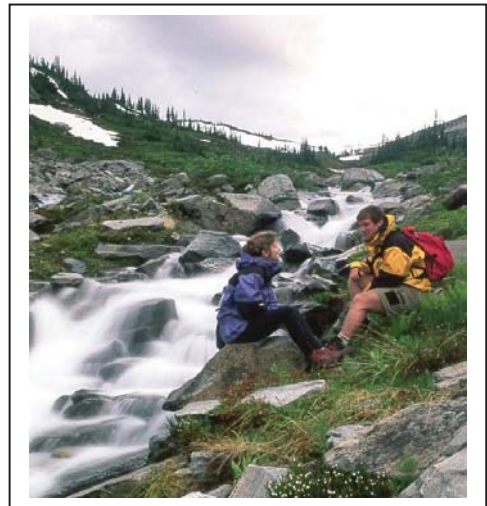
5.2.3 Objectifs

Accroître l'intégrité écologique et protéger l'environnement de l'arrière-pays de manière à respecter les liens passés, actuels et futurs entre les humains et le territoire ainsi que la valeur intrinsèque des ressources qui s'y trouvent.

Encourager les gens à explorer le milieu sauvage et les bâtiments patrimoniaux de l'arrière-pays, à en apprendre davantage à leur sujet et à établir des liens, en offrant à l'année des possibilités d'*exploration des étendues sauvages*.

5.2.4 Mesures

1. Faire participer le public à la préparation d'un plan sectoriel pour l'arrière-pays qui traite d'enjeux liés aussi bien à l'hiver qu'à la saison sans neige. Faire participer le public au processus d'établissement de réserves intégrales.
2. Offrir des possibilités d'*exploration des étendues sauvages* (dans des secteurs reculés de l'arrière-pays situés à plus d'une journée de randonnée pour la plupart des visiteurs) en ciblant les grands excursionnistes, les alpinistes et les skieurs de haute montagne qui ont une attitude respectueuse à l'égard de l'arrière-pays, qui sont autonomes et qui comprennent qu'ils sont responsables de leur sécurité personnelle.
 - Explorer les possibilités de partenariat axé sur la collaboration afin d'étendre le réseau de refuges et d'abris rustiques dans l'arrière-pays tout en respectant les traditions montagnardes des parcs et en protégeant les ressources écologiques du secteur.
3. Améliorer les possibilités diurnes d'*exploration des étendues sauvages*, telles que la randonnée, les excursions, l'escalade, la spéléologie, l'alpinisme, le ski de randonnée, la raquette et le ski de haute montagne, en ciblant les visiteurs qui accordent une grande importance aux activités de plein air et qui ont une soif d'apprendre et de se dépasser.
 - Fournir des installations rudimentaires telles que des sentiers, des panneaux, et des ponts rustiques dans des secteurs clés. (À noter que bien que les secteurs du glacier Illecillewaet, de l'Asulkan et Hermit, dans le parc national des Glaciers, soient principalement des aires de fréquentation diurne, ils comprennent également des campings désignés et des refuges utilisés par les alpinistes et les skieurs.)
 - Relever les secteurs de l'arrière-pays qui peuvent offrir aux randonneurs novices et intermédiaires une expérience d'introduction à l'arrière-pays (tout en reconnaissant que le relief est très complexe dans la majeure partie de l'arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers).



- Collaborer avec les exploitants des refuges d'arrière-pays et les entreprises d'activités récréatives desservies par hélicoptère qui offrent leurs services près des limites des parcs pour assurer que l'offre de produits aux confins des parcs respecte et protège le milieu naturel.
4. Concevoir des installations pour l'arrière-pays et en choisir l'emplacement de manière à maximiser les possibilités offertes aux visiteurs tout en contribuant à la sûreté de l'habitat faunique; surveiller l'efficacité de ces installations.

- Faciliter la prestation d'expériences ayant une faible incidence, notamment en modifiant le tracé de sentiers de manière à contourner les parcelles d'habitat clés du grizzli, du caribou des montagnes ou du moucheur à côtés olive ou à éviter d'endommager le sol et la végétation.



- Créer du matériel éducatif afin d'encourager les visiteurs à faire des choix qui perturbent le moins possible les animaux comme le caribou des montagnes et le grizzli.
- Réduire au minimum le risque que courent les grizzlis femelles et les visiteurs en prévoyant une fermeture saisonnière (ex. : le bas de la vallée Cougar) ou un contrôle des secteurs qui revêtent une importance pour les ours (ex. : la restriction de la taille des groupes de randonneurs au col Balu) – la fermeture permanente de sentiers constituerait une mesure de dernier recours.

5. Participer à la conception et à la mise en œuvre d'un programme de gestion du feu dans l'arrière-pays afin de préserver ou de rétablir l'intégrité écologique, de veiller à la sécurité des visiteurs, de protéger les terres adjacentes et de créer des possibilités d'apprentissage.

6. Améliorer les possibilités d'apprentissage liées aux traditions montagnardes par des expositions aménagées sur place, dans des secteurs de forte affluence (ex. : l'ancien salon de thé de la Crête-Avalanche et l'endroit d'où la famille Vaux prenait les photos de glaciers), et par des programmes offerts dans des installations d'hébergement à l'extérieur des limites des parcs. (Pour de plus amples enseignements, voir la stratégie clé à la section 4.2 – *Découvrir de près la chaîne Columbia*, 4^e énoncé d'orientation.)



7. Continuer de réviser et d'améliorer le programme de sécurité et d'autonomie des visiteurs.



- Mettre l'accent sur les mesures de préparation et de prévention des incidents impliquant des membres du public et réduire au minimum le recours à des mesures réactives.
 - En transmettant des renseignements sur la planification du séjour, aviser les visiteurs prévoyant une excursion complexe dans l'arrière-pays qu'il leur est possible de faire appel à des guides de montagne.
 - Travailler de concert avec des partenaires pour mettre en commun de l'information et mettre au point de nouveaux outils de communication sur la sécurité en terrain avalancheux.
8. Collaborer avec des partenaires, des intervenants et des voisins de l'arrière-pays afin d'établir et de renforcer des partenariats.
- Travailler en collaboration avec les gestionnaires et les utilisateurs des terres avoisinantes (ex. : protection de l'habitat, surveillance écologique, surveillance des incendies, expérience du visiteur et éducation).
 - Travailler en concertation avec les installations d'hébergement dans l'arrière-pays, les motoneigistes et les utilisateurs de véhicules tout-terrain afin de sensibiliser le public à la sécurité dans l'arrière-pays et à l'impact des loisirs motorisés sur l'expérience de l'arrière-pays dans les parcs, ainsi que de faire connaître les limites des parcs et les règlements qui y sont en vigueur.
 - Évaluer l'impact du survol d'hélicoptères et d'aéronefs à voilure fixe dans l'arrière-pays (à des fins opérationnelles par le personnel du parc et à des fins récréatives par les entreprises commerciales) sur le caribou des montagnes et adopter une démarche pour officialiser et coordonner les vols.



5.3 Route du Major Rogers – Couloir de la Transcanadienne

La route du Major Rogers longe la limite sud du parc national du Mont-Revelstoke et traverse le parc national des Glaciers. Bien que le lieu historique national du Col-Rogers soit situé dans ce couloir, il fait l'objet d'une approche de gestion spécifique dont il est question à la section 5.4.

5.3.1 Route du Major Rogers - Situation optimale

Les voyageurs qui empruntent le couloir de la Transcanadienne savent qu'ils suivent le trajet effectué par le Major A. B. Rogers en 1881-1882 pour traverser « l'obstacle impénétrable des montagnes ». Les voyageurs comprennent l'importance nationale du col Rogers, qui a permis de relier, pour la première fois, l'est et l'ouest du pays.

Les visiteurs voyageant vers l'est sont frappés en arrivant dans le parc national du Mont-Revelstoke par le sentiment de pénétrer dans un lieu spécial, et ils se sentent chaleureusement accueillis dans les parcs nationaux des montagnes. Le parc donne aux visiteurs un avant-goût des expériences merveilleuses qui les attendent dans le corridor touristique des trois cols, du col Kicking Horse au dernier crampon.

Grâce aux nouveaux médias, Parcs Canada communique avec les voyageurs dans leur véhicule pour leur transmettre les récits envoûtants de la chaîne Columbia et leur faire connaître les innovations technologiques permettant au couloir d'accueillir des automobilistes en toute sécurité à l'année.

Le couloir de la Transcanadienne permet aux automobilistes de traverser ces montagnes toute l'année, et il est protégé par le plus important programme mobile de prévention des avalanches dans le monde entier. Parcs Canada et ses partenaires travaillent ensemble afin d'offrir des renseignements sur les conditions routières, d'entretenir la route, de mener des recherches nivologiques et d'intervenir en cas d'urgence.

Les voyageurs établissent des liens personnels avec les paysages spectaculaires de glaciers et de montagnes, les remparts formés par les vallées ainsi que la végétation luxuriante de la forêt pluviale de thuyas et de pruches et de la forêt subalpine. Les expériences de type « Aperçu depuis les confins » offertes à partir de la route du Major Rogers permettent aux voyageurs de se reposer et de se détendre, de passer du temps en famille, de vivre une expérience spirituellement enrichissante, de découvrir de nouvelles choses, de s'amuser et d'en apprendre davantage sur l'écosystème et le paysage culturel. Même les voyageurs qui n'avaient pas l'intention de s'arrêter sont heureux d'y avoir fait halte.

Établissez des liens...

avec la route du Major Rogers – les montagnes escarpées, les rivières rugissantes, les vieilles forêts jonchées de bois piquant, les marécages et autres zones humides ainsi que la chaîne de pics irréguliers que le Major a fini par gravir pour y trouver un passage à travers les montagnes.

Visitez des endroits exceptionnels : pique-niquez dans un couloir d'avalanche en été ou tenez-vous à l'endroit même où le premier ministre Diefenbaker a tassé l'asphalte du dernier tronçon de la Transcanadienne. Même les voyageurs qui traversent les parcs sans s'y arrêter reconnaissent qu'ils se trouvent dans un endroit spécial qui représente plus qu'un beau paysage aperçu à travers le pare-brise.



Grâce aux diverses possibilités d'apprentissage qui leur sont offertes, les visiteurs peuvent mieux comprendre et appuyer les efforts déployés pour améliorer la santé des écosystèmes et des forêts, remédier à la fragmentation des écosystèmes fauniques et aquatiques et atténuer les ravages des espèces envahissantes.

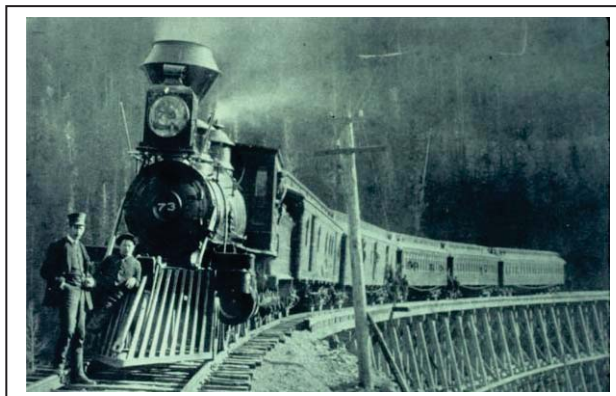


5.3.2 Situation actuelle

Atouts

Sauf pour les tunnels ferroviaires qui passent sous les cols Rogers et Kicking Horse, la Transcanadienne et la voie ferrée du Canadien Pacifique suivent toujours le tracé de la voie ferrée originale de 1880. Il faut environ une heure pour parcourir en voiture la partie de la route du Major Rogers qui traverse les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, ainsi que le col Rogers.

La route du Major Rogers est un couloir de transport dynamique en constante évolution, en plein cœur du paysage culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon). Lieu d'innovation et d'avancées scientifiques depuis plus d'un siècle, on y a utilisé des techniques du génie de pointe pour construire et exploiter la voie ferrée, et nombre d'entre elles sont encore utilisées aujourd'hui, notamment certains paravalanches et le tunnel Connaught, qui date de 1916.



Le tunnel Macdonald, creusé en 1988, est le plus long tunnel ferroviaire de l'hémisphère ouest. Les méthodes novatrices de prévention des avalanches mises en œuvre sur la Transcanadienne dans les années 1960 sont toujours utilisées aujourd'hui, notamment les déclenchements préventifs par tirs d'artillerie mobile et les ouvrages paravalanches à haute altitude.

La route traverse des forêts anciennes qui représentent un habitat important pour des espèces telles que le caribou des montagnes, le carcajou, le grizzli et l'ours noir. De plus, elle est jalonnée de points d'intérêt d'importance historique comme les piliers-chevalets de la voie ferrée au ruisseau Loop et le pont de pierre qui enjambe le ruisseau Cascade.



La route du Major Rogers offre de nombreuses expériences de type « *Aperçu depuis les confins* ». Sept grandes aires de fréquentation diurne en bordure de route invitent les voyageurs à faire une pause. Celles des Cèdres-Géants, du Chou-Puant, de la Prucheraie, de la Vallée-de-la-Beaver et du Sommet-du-Col-Rogers leur permettent de découvrir de près la forêt pluviale intérieure de thuyas et de pruches, les zones humides peuplées de chou puant, les paysages glaciaires et avalancheux et les terres riveraines des parcs ainsi que la riche histoire du col Rogers. Aux possibilités d'apprentissage s'ajoutent des aires de pique-nique, des promenades de bois et des sentiers aménagés dans chacun de ces secteurs.

Trois terrains de camping accessibles en voiture offrent des expériences de camping rustique et sont reliés aux sentiers et aux possibilités d'apprentissage offertes au lieu historique pendant l'été. Le réseau de sentiers près du camping Illecillewaet et plusieurs autres points de départ de sentiers de l'arrière-pays invitent les visiteurs à faire une « *incursion dans la nature sauvage* ».

L'expérience de la route du Major Rogers se trouve complètement transformée selon les saisons. Pendant les mois d'hiver, les aires de fréquentation diurne et les terrains de camping peuvent se trouver enfouis sous trois à cinq mètres de neige. Les points de départ des sentiers au bord de la route deviennent des endroits où les visiteurs se préparent au défi, à l'aventure, à l'émotion et à la solitude d'une randonnée en skis dans la neige épaisse de l'arrière-pays.

Le Centre de la découverte du Col-Rogers, centre éducatif ouvert à l'année, est un véritable tremplin pour l'exploration des parcs et du lieu historique national. En hiver, le Centre revêt une autre vocation et devient un lieu de rassemblement pour les skieurs qui viennent y chercher des renseignements le matin et s'y raconter leur journée en fin d'après-midi.

Avec les années, des gains considérables ont été réalisés en matière d'intendance de la santé des écosystèmes le long du couloir routier et ferroviaire. Plusieurs sites contaminés ont été assainis et des mesures d'intervention en cas de déversement de matières toxiques ont été mises en œuvre. De grands projets ont été entrepris pour atténuer l'incidence de la route, notamment l'hydro-amélioration du bloc des services d'entretien du Col-Rogers et la protection de l'habitat du poisson au pont routier de la Beaver.

Fréquentation

Plus de quatre millions de personnes empruntent chaque année la route du Major Rogers. En moyenne, plus d'un demi-million d'entre elles s'arrêtent pour faire l'expérience des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers pendant les mois où il n'y a pas de neige, alors qu'un plus petit nombre de visiteurs s'y arrêtent en hiver. Le nombre de voyageurs en transit qui font une halte pour visiter des endroits le long du couloir routier augmente progressivement depuis 15 ans. De nouveaux postes d'accueil aux limites des parcs, de nouveaux supports d'orientation et de nouvelles expositions aux principales installations du bord de la route ont sans doute contribué à cette augmentation de l'affluence.

L'expérience de la route du Major Rogers attire divers types de visiteurs, y compris les adeptes d'expériences authentiques, les passionnés d'histoire culturelle, les touristes en quête de jouvence, les explorateurs en toute douceur et les touristes « sans tracas » (voir l'annexe 2 pour de plus amples renseignements à ce sujet).



Défis à relever

De la fin octobre au début juin, la neige est omniprésente sur la route du Major Rogers, qui traverse non moins de 134 couloirs d'avalanche. Le couloir routier est praticable toute l'année grâce aux efforts conjoints des équipes de prévention des avalanches de Parcs Canada, des travailleurs de la voirie, des employés du Canadien Pacifique et du personnel et des artilleurs du ministère de la Défense nationale.

La route et la voie ferrée fragmentent certaines des meilleures parcelles d'habitat en fond de vallée et nuisent aux déplacements des mammifères, des poissons et des amphibiens. Le volume important de trafic routier et ferroviaire entraîne diverses conséquences, des collisions avec la faune aux déversements de contaminants en passant par la propagation de mauvaises herbes nuisibles.



Les déversements de céréales sur la voie ferrée attirent les animaux et sont une de leurs causes de mortalité. Les perturbations naturelles comme les feux de forêt ont été altérées le long du couloir de transport, ce qui a un impact négatif sur la santé des forêts et de la végétation. Il y a actuellement peu de données disponibles sur l'incidence du programme de prévention des avalanches sur les animaux sauvages.

L'épandage d'abrasifs et de sel sur la route en hiver peut nuire à la santé des secteurs riverains, des étangs et des ruisseaux. Cette pratique est particulièrement préoccupante pour la tourbière de la vallée de la Beaver, site écologiquement fragile situé entre la route et la voie ferrée. Les futurs travaux d'expansion de la route, notamment l'ajout de voies de dépassement ou de voies de circulation, nécessiteraient une grande quantité de granulats. À l'heure actuelle, il n'y a aucune source active d'approvisionnement en gravier dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers.

Il y a un certain nombre de sites contaminés dans le secteur du col Rogers et plusieurs autres secteurs le long du couloir de transport en raison de l'utilisation qui en a été faite au cours des 100 dernières années.

La fréquentation est toujours à la hausse, surtout en été et en automne. Si certaines installations demeurent assez tranquilles, des aires de fréquentation diurne comme celles des Cèdres-Géants et du Sommet-du-Col-Rogers grouillent d'activité pendant la haute saison estivale. En raison de leur réputation, ces secteurs figurent sur la liste des endroits à ne pas manquer pour de nombreux visiteurs. La pollution par le bruit causée par la route et la voie ferrée est un problème dans de



nombreuses installations situées en

bordure de la route du Major Rogers étant donné que nombre de visiteurs disent rechercher la paix et la tranquillité lors de leur visite dans le parc. Parcs Canada devra continuer de trouver des moyens innovateurs pour préserver les avantages recherchés par les visiteurs actuels tout en accueillant de nouveaux visiteurs et en protégeant les ressources naturelles et culturelles.

5.3.3 Objectifs

Gérer le couloir de transport de manière à faciliter des déplacements sûrs à l'année, à encourager les gens à conduire prudemment, à nuire le moins possible à l'environnement, à offrir des expériences significatives aux visiteurs et à recréer des liens entre les parcelles d'habitat fragmentées.

Améliorer l'intégrité écologique et protéger le milieu naturel et les ressources culturelles tout en respectant les liens passés, présents et futurs qui unissent les gens au territoire ainsi que la valeur intrinsèque des ressources proprement dites.

Encourager les gens à s'arrêter dans le secteur, à explorer l'endroit, à en apprendre davantage sur le fond de vallée et les milieux subalpins à faible altitude ainsi que sur le contexte historique de la route du Major Rogers, et aider les visiteurs à tisser des liens avec le secteur en facilitant, à l'année, les expériences de type *Voyageurs virtuels*, *Voyageurs en transit*, *Aperçu depuis les confins* et *Incursion dans la nature sauvage*.

5.3.4 Mesures

1. Offrir aux *voyageurs en transit* de meilleures occasions de tisser des liens avec les parcs et le lieu historique.
 - Collaborer avec les partenaires le long de la route des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon) pour faire mieux connaître les endroits où arrêter et les façons de découvrir ces lieux spéciaux.
 - Recourir à des innovations technologiques telles que des services d'information sur demande et des contes audio pour enrichir l'expérience des automobilistes qui traversent les parcs nationaux sans s'arrêter ou qui doivent s'arrêter en raison de déclenchements préventifs d'avalanches.
2. Améliorer les expériences de type *Aperçu depuis les confins* en appuyant la pratique d'activités telles que le camping, la marche, la photographie, les promenades panoramiques en voiture, le cyclisme sur route et les pique-niques; respecter les valeurs clés cernées par les visiteurs (paix et tranquillité, absence de foules, paysages spectaculaires) dans tout projet de conception ou de réaménagement d'installations.
 - Offrir aux particuliers et aux groupes des possibilités d'explorer en toute saison la route du Major Rogers et d'en apprendre davantage sur les paysages et l'histoire uniques de ce secteur, tout en tentant d'accroître l'espace représentant un habitat sûr pour la faune.



- Promouvoir le Centre de la découverte du Col-Rogers comme arrêt incontournable de la route du Major Rogers où obtenir de l'information sur la sécurité, des services d'orientation sur les parcs et le lieu historique et des possibilités d'apprentissage.
- Renouveler les services d'interprétation avec et sans personnel offerts le long du couloir afin de créer de nouvelles possibilités d'apprentissage pour les visiteurs.
- Réaménager le réseau de sentiers facilement accessibles qui permettent aux visiteurs de découvrir de près la route du Major Rogers.



3. Offrir de nouvelles expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* en améliorant les zones de départ pour la randonnée pédestre et le ski de randonnée, notamment en intégrant le thème des « traditions du patrimoine montagnard » aux points de départ des sentiers de l'arrière-pays et au Centre de la découverte du Col-Rogers.
4. Favoriser la réfection des installations commerciales du col Rogers pour faciliter la réalisation des objectifs de Parcs Canada en matière de protection, d'offre d'expériences aux visiteurs et d'apprentissage, dans le respect du caractère rustique du parc national des Glaciers et des « traditions du patrimoine montagnard ». Recourir au processus d'examen des projets d'aménagement pour examiner les aspects clés de toute proposition de réaménagement des installations commerciales du col Rogers (caractéristiques de conception, empreinte, densité et dimension des constructions).
5. Raconter l'histoire de la route du Major Rogers et du couloir patrimonial des *trois cols* en collaboration avec le parc national Yoho, les collectivités de Revelstoke, de Golden, de Field, de Craigellachie et de Sicamous, et des partenaires tels que le musée et centre d'archives de Revelstoke, le musée ferroviaire de Revelstoke, les Amis des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, le Canadien Pacifique, la province de la Colombie-Britannique, les entreprises du parc, le ministère de la Défense nationale et des organismes représentant les Canadiens d'origine japonaise et autre. Souligner, notamment, les événements spéciaux et célébrations suivants :
 - 100^e anniversaire de la pire avalanche du Canada en 2010;
 - 125^e anniversaire de la pose du dernier crampon en 2010;
 - 125^e anniversaire de la création du parc national des Glaciers et du parc national Yoho en 2011;
 - 50^e anniversaire de l'ouverture de la Transcanadienne en 2012;
 - 100^e anniversaire de la création du parc national du Mont-Revelstoke en 2014.
6. Poursuivre la collecte de renseignements sur les aspects historiques et culturels de la route du Major Rogers qui ne sont pas directement liés au lieu historique national, par exemple les activités traditionnelles des Autochtones dans le



- secteur, l'exploitation minière, la construction de la route et la prévention des avalanches.
7. Collaborer avec l'industrie des visites en autocar et d'autres parties intéressées afin d'étudier la possibilité d'offrir de nouvelles occasions d'apprentissage et de nouveaux lieux de rassemblement pour les groupes de voyageurs et les familles dans les aires de fréquentation diurne, sur le modèle du secteur des Cèdres-Géants où l'on trouve une aire de pique-nique, une courte promenade et des panneaux d'interprétation.
 8. Continuer de gérer la route de manière sécuritaire et fiable afin de réduire au minimum les fermetures et d'atténuer le plus possible les impacts des opérations et des travaux de construction. Appuyer les opérations du Canadien Pacifique dans le parc national des Glaciers.
 - Pendant les travaux de planification à long terme de la route, envisager des éléments de conception permettant de créer des liens entre des parcelles d'habitat faunique et de réduire les impacts environnementaux.
 - Surveiller l'efficacité des mesures prises pour remédier au problème des coulées de boue dans la vallée de la Beaver, et faire des ajustements au besoin.
 - Assainir des sites contaminés le long du couloir du transport.
 - Poursuivre les travaux déjà amorcés avec le Canadien Pacifique pour l'aider à modifier ses pratiques opérationnelles de manière à accroître l'intégrité écologique du parc national des Glaciers.
 - Poursuivre le travail de collaboration amorcé avec d'autres partenaires (ex. : gestion de la circulation pendant les fermetures, rapports sur l'état de la route, recherches nivologiques, etc.).
 - Rédiger des messages pour inciter les voyageurs à conduire prudemment et promouvoir l'intendance des parcs et du lieu historique.
 9. Permettre la modification du système actuel de services de télécommunications dans le couloir dans la mesure où ces changements sont profitables à Parcs Canada, améliorent l'efficacité des communications, engendrent des retombées écologiques, rehaussent la sécurité du public et améliorent l'expérience du visiteur sans avoir de répercussions négatives sur l'intégrité écologique, l'effet visuel ou l'expérience offerte au visiteur.
 10. Réviser les plans à long terme pour l'obtention des granulats nécessaires aux travaux de construction et d'entretien de la route afin de respecter la Directive de gestion 2.4.7 de Parcs Canada – *Sable, gravier et autres matériaux de remplissage : travaux d'excavation et remise en état des lieux*. Accorder la



préférence à l'acquisition de matériaux provenant de l'extérieur des parcs. Explorer les options qui se présentent et solliciter la rétroaction du public dans le cadre d'une évaluation environnementale abordant la question des habitats et des communautés de plantes rares ainsi que des ressources archéologiques de haute importance. Veiller à ce que l'ensemble des coûts de remise en état de la gravière et les coûts connexes soient inclus dans les budgets de construction et de réfection de la route. Envisager également la remise en état d'autres secteurs perturbés du parc pour compenser l'impact direct de l'extraction de granulats à court terme.

11. Continuer d'améliorer l'état de santé de l'écosystème en rétablissant la connectivité écologique.
 - Rétablir les liens physiques entre les milieux aquatiques en rénovant les ponceaux afin de permettre la libre circulation des espèces vivant dans les ruisseaux, par exemple les poissons et les amphibiens.
 - Protéger les zones humides rares et les forêts anciennes le long du couloir.
 - Recréer des corridors de déplacement faunique en créant des passages sous la route et la voie ferrée ou par-dessus celles-ci au fur et à mesure que les occasions s'en présentent durant les travaux d'élargissement ou de reconstruction.
 - Protéger le grizzli et réduire les risques de conflits entre ours et humains en imposant des fermetures temporaires et en améliorant le programme de communication dans les situations où des grizzlis fréquentent des installations à l'intention des visiteurs, en aidant le Canadien Pacifique à éliminer les aliments qui attirent les ours, par exemple les céréales qui s'échappent des wagons, et en réaménageant les sentiers où de tels conflits sont susceptibles de se produire.
 - Élaborer et mettre en œuvre un programme de gestion du feu pour le couloir de transport afin de maintenir et de rétablir l'intégrité écologique, d'assurer la sécurité des visiteurs ainsi que de protéger les installations des parcs et les terres adjacentes.
 - Remettre en état des aires perturbées par des aménagements antérieurs, notamment l'ancien camping du Ruisseau-Mountain et la carrière de granulats Beaver.
 - Réduire au minimum les effets néfastes des plantes envahissantes sur les écosystèmes et sur l'expérience du visiteur, et limiter le plus possible la propagation des plantes envahissantes dans les écosystèmes des parcs ainsi qu'à l'extérieur des parcs sur les terres avoisinantes.
12. Continuer de surveiller et de gérer certains processus naturels (avalanches, glissements de terrain, feu) pour assurer la sécurité du public et la protection de l'infrastructure des parcs.



5.4 Lieu historique national du Col-Rogers

Au cœur du parc national des Glaciers et du secteur de la route du Major Rogers, le lieu historique national du Canada du Col-Rogers raconte le récit extraordinaire de l'ouverture de la région sauvage de la chaîne Columbia et de l'achèvement de la première voie ferrée nationale du Canada en 1885 – un événement marquant qui a contribué à l'édification du Canada.

5.4.1 Lieu historique national du Col-Rogers - Situation optimale

En traversant les couloirs d'avalanche qui jalonnent leur ascension abrupte jusqu'au col Rogers, les visiteurs prennent toute la mesure des obstacles surmontés par les constructeurs du chemin de fer ainsi que des exploits scientifiques et techniques qui assurent le transport des personnes et des biens dans le col depuis plus d'un siècle. À leur arrivée, les visiteurs sont frappés par les pics imposants qui trônent directement au-dessus d'eux. Ce mur de montagnes témoigne de la ténacité du Major Rogers – à première vue, il ne semble y avoir ici aucune brèche.

Les employés du Centre de la découverte du Col-Rogers attisent la curiosité des visiteurs en racontant les légendes du secteur. Le paysage culturel protégé du lieu historique national du Col-Rogers sert de cadre à des expériences très variées. Sur la voie ferrée abandonnée, les visiteurs enjambent d'anciennes traverses de chemin de fer et passent des ponts voûtés en pierre. Le long d'un court sentier débutant au camping Illecillewaet, les randonneurs explorent les ruines de l'hôtel Glacier House, s'imaginant y voir des aventuriers de l'époque victorienne en train de siroter une boisson tout en observant des alpinistes à l'assaut du mont Sir Donald. On voit encore les vestiges de la voie ferrée et de paravalanches, et les ponts en pierre comme les chevalets du ruisseau Loop sont dans un état remarquable compte tenu du fait qu'ils n'ont pas servi depuis 1916.

En hiver, les skieurs peuvent glisser dans une neige qui leur va jusqu'à la taille – une activité inhabituelle dans un lieu historique national.

En fait, le Centre de la découverte sert en quelque sorte de chalet de ski pendant la longue saison hivernale, permettant aux skieurs et aux planchistes de vivre une expérience magique dans une bonne épaisseur de neige poudreuse.

Des installations de camping rustique célèbrent le patrimoine centenaire de la voie ferrée et de l'hospitalité montagnarde. Des aires de pique-nique et des belvédères invitent les automobilistes à faire une halte et racontent des anecdotes sur le lieu historique. Qu'ils souhaitent en apprendre davantage sur l'histoire du Canada, observer les trains, se dégourdir les jambes pendant leur trajet ou simplement passer des moments de détente en famille, les visiteurs vivent des expériences enrichissantes parmi les paysages majestueux du col Rogers.

Établissez des liens...

avec du personnel et des bénévoles passionnés, afin d'en apprendre davantage sur le lieu historique national du Col-Rogers. La population canadienne et les visiteurs de l'étranger retracent leurs racines culturelles pour découvrir une histoire humaine ponctuée d'un siècle de réalisations.

Les vestiges de la voie ferrée originale du Canadien Pacifique sont nichés au cœur d'un décor panoramique de montagnes enneigées, de glaciers et de cascades d'eau.

Des possibilités d'interprétation et d'éducation uniques en leur genre font revivre les épreuves surmontées par les éclaireurs, les constructeurs et les ingénieurs du chemin de fer. Les récits créent une puissante ambiance et permettent aux visiteurs de mieux



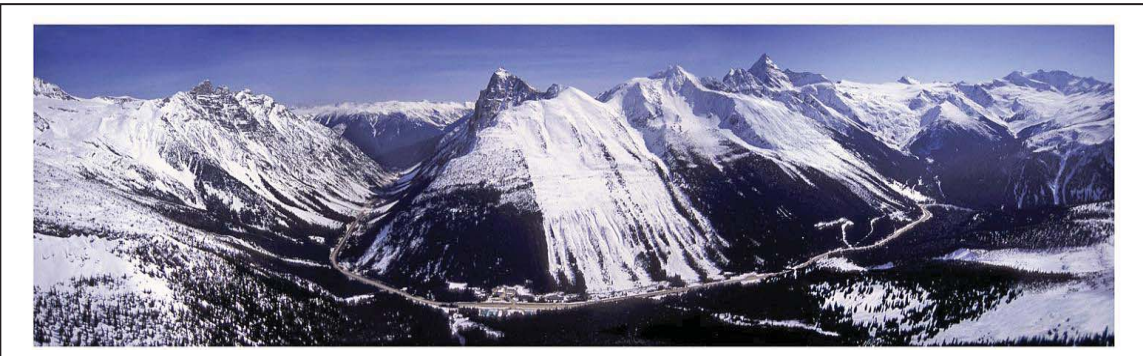
5.4.2 Situation actuelle

Atouts

Le col Rogers, situé dans le parc national des Glaciers, a un long et riche passé. Le parc national des Glaciers est devenu le deuxième parc national du Canada en 1886, un an après l'achèvement du chemin de fer dans le col. Il abritait également l'un des premiers centres de villégiature de montagne de l'Ouest canadien, l'hôtel Glacier House. Les deux premiers touristes à avoir visité le secteur sont arrivés en 1884, avant même la fin des travaux de construction de la voie ferrée et près de deux ans avant l'ouverture de l'hôtel. Des alpinistes chevronnés et des touristes des quatre coins de la planète ont rapidement été attirés par les sentiers et les parcours d'escalade établis par le Canadien Pacifique et ses légendaires guides suisses à l'hôtel Glacier House et au col Rogers.

De tout temps, le col Rogers a été un lieu de réalisations et d'innovations. Pendant quarante ans, au tournant du siècle dernier, il s'agissait de l'un des secteurs d'escalade les mieux connus en Amérique du Nord. Il a été le théâtre de la première entreprise de guides de montagne au Canada, des premières études glaciologiques en Amérique du Nord et des premières études botaniques de la chaîne Columbia. Pour exploiter son chemin de fer, le Canadien Pacifique a dû mener les premières études sur les avalanches et bâtir les premiers paravalanches au Canada, en plus de construire ce qui était à ce moment-là le plus haut pont au monde. Mais l'entretien d'une voie ferrée au col Rogers s'est fait au prix de nombreuses vies et, en 1916, on a creusé le tunnel Connaught pour protéger la voie sous la terre. Dix ans plus tard, l'hôtel Glacier House avait fermé ses portes.

Les récits du col Rogers, eux, sont restés bien vivants et le tracé initial emprunté par la voie ferrée pour traverser le col a acquis le statut de lieu historique national en 1971. Le Centre de la découverte du Col-Rogers a été construit en 1982 à la suite d'une décision de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui souhaitait commémorer le rôle des principaux cols de montagne de l'Ouest canadien. Le récit du col est dévoilé en entier par des moyens d'interprétation aménagés au Centre de la découverte, par quatre sentiers autointerprétés et par des expositions montées à cinq aires de fréquentation diurne. Ces installations offrent aux visiteurs une expérience de type *Aperçu depuis les confins* et, dans certains cas, les encouragent à emprunter les sentiers de l'arrière-pays pour vivre une expérience de type *Incursion dans la nature sauvage*. Le récit se poursuit à l'extérieur du lieu historique, au musée ferroviaire de Revelstoke, au musée et centre d'archives de Revelstoke, au musée de Golden, au lieu historique national du Col-Kicking Horse et au lieu historique national du Col-Eagle (emplacement de la pose du dernier crampon à Craigellachie). Le col Rogers est l'un des joyaux du paysage culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon).



Pendant les mois d'hiver, les accumulations de neige au col Rogers atteignent en moyenne plus de 9 mètres et changent radicalement l'expérience offerte. De tous les lieux historiques nationaux du Canada, c'est sans doute là qu'on trouve les meilleures possibilités de ski de randonnée dans une neige poudreuse épaisse. Le Centre de la découverte fournit de l'information aux randonneurs de l'arrière-pays et sert de lieu de rassemblement aux amateurs de loisirs d'hiver au début et à la fin d'une journée d'excursion dans de la poudreuse épaisse.

Fréquentation

Plus de 420 000 visiteurs s'arrêtent pour profiter du lieu historique national du Col-Rogers. Cet endroit plaît à plusieurs segments de marché, notamment aux adeptes d'expériences authentiques, aux passionnés d'histoire culturelle, aux touristes en quête de jouvence, aux explorateurs en toute douceur et aux touristes « sans tracas » (voir les détails de la segmentation à l'annexe 2).

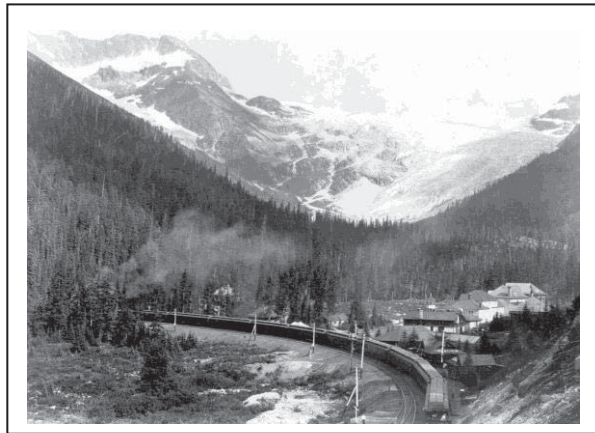
La plupart (environ 75 %) des visiteurs du parc national des Glaciers visitent également les deux principales attractions du lieu historique national – le Centre de la découverte et le monument commémorant l'ouverture de la Transcanadienne au sommet du col. En tout, 93 % des visiteurs de l'extérieur de la Colombie-Britannique et de l'Alberta s'arrêtent pour découvrir le lieu historique national, qui jouit également d'une grande popularité auprès des touristes européens en été et en automne. De plus en plus de néo-Canadiens et de visiteurs venus d'Asie connaissent le col Rogers et l'histoire du chemin de fer, pour beaucoup parce que des membres de leur famille ont participé aux débuts de l'exploitation de la voie ferrée.

Sur la voie principale du Canadien Pacifique, les passagers qui traversent le parc national des Glaciers ont droit à une visite commentée. Les trains ne s'arrêtent ni dans le parc ni dans le lieu historique, mais des guides à bord racontent le récit du col.

Défis à relever

Le col Rogers est un milieu naturel dynamique caractérisé par d'énormes chutes de neige, des avalanches, des pluies abondantes, des inondations, des glissements de terrain et une végétation au rythme de croissance rapide. Ces facteurs représentaient des obstacles majeurs pour la construction et l'exploitation de la voie ferrée originale, et ils ont fini par forcer la société ferroviaire à abandonner ce tracé au profit du tunnel Connaught. Ces mêmes conditions demeurent le principal défi à relever pour la protection des ressources culturelles du lieu historique national.

Parcs Canada procède régulièrement à des travaux d'élimination de la végétation sur le tracé original de la voie ferrée, aux ruines de l'hôtel Glacier House et à l'emplacement d'autres éléments d'infrastructure en pierre. Il règle les problèmes d'érosion hydrique en entretenant ou en remplaçant les ponceaux existants. Les principaux ouvrages de maçonnerie, tels que le pont du ruisseau Cascade, les chevalets du ruisseau Loop et le



ponceau voûté en pierre de l'Illecillewaet, ont tous fait l'objet d'importants travaux de stabilisation.

Le Canadien Pacifique a exploité un lotissement urbain, une rotonde et une cour de triage au col Rogers de 1885 à 1916, et le bloc des services d'entretien de Parcs Canada est en usage au col depuis la construction de la Transcanadienne, au début des années 1960. Des fuites, des déversements et les anciennes pratiques de stockage et d'élimination ont entraîné la contamination de certains secteurs par des hydrocarbures.

5.4.3 Objectifs

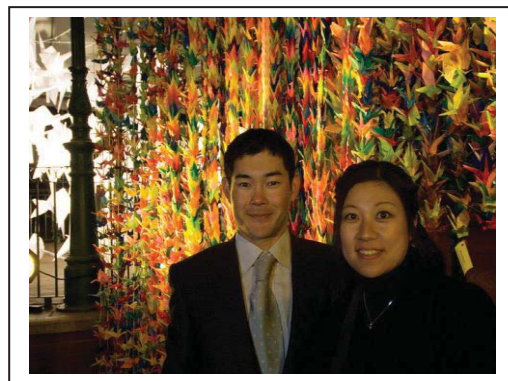
Améliorer l'intégrité écologique et protéger le milieu naturel tout en respectant les liens passés, présents et futurs qui unissent les gens au territoire ainsi que la valeur intrinsèque des ressources proprement dites.

Réduire le degré de dégradation des ressources culturelles causé par les processus naturels.

Inviter les gens à explorer et célébrer le riche patrimoine culturel du col Rogers, à en apprendre davantage sur ce lieu et à tisser des liens avec lui en facilitant les expériences de type *Voyageurs virtuels*, *Voyageurs en transit* et *Aperçu depuis les confins* offertes à l'année.

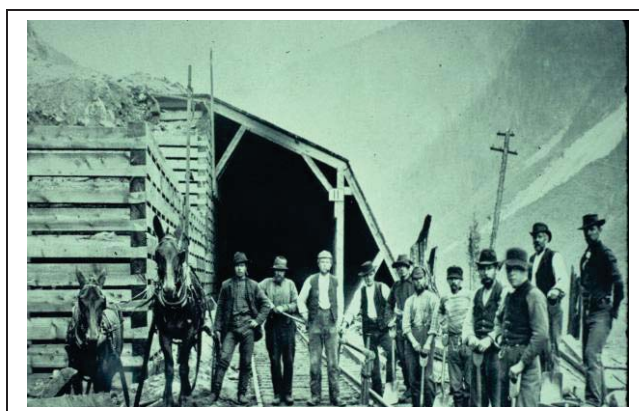
5.4.4 Mesures

1. Améliorer les possibilités d'expériences de type *Aperçu depuis les confins* et *Voyageurs en transit* en appuyant la pratique d'activités telles que la marche, le camping, la photographie, les promenades panoramiques en voiture, les pique-niques, la géocachette et l'apprentissage; respecter les valeurs clés cernées par les visiteurs (paix et tranquillité, absence de foules) dans tout projet de conception ou de réaménagement d'installations.
 - Continuer de renouveler les services d'interprétation offerts partout dans le lieu historique.
 - Aider les néo-Canadiens à nouer des liens significatifs avec les récits du col Rogers et le paysage culturel des *trois cols* – un lieu où Canadiens, Japonais, Européens, Chinois et Américains ont contribué au rêve national – en leur offrant de nouvelles possibilités.
 - Moderniser les possibilités de camping en mettant en valeur le récit du lieu historique, les thèmes des « traditions du patrimoine montagnard » et les liens avec le réseau de sentiers historiques.
 - Envisager de collaborer avec des partenaires pour améliorer les possibilités de camping de manière à faciliter l'établissement de liens personnels avec le lieu



historique national et le parc national des Glaciers.

- Continuer de moderniser le réseau de sentiers facilement accessibles qui permettent aux visiteurs de découvrir de près le lieu historique national.
2. Favoriser les expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* en prévoyant, à l'intérieur du lieu historique national, des points de départ pour des activités telles que la randonnée et le ski, en faisant de l'aire protégée un endroit authentique et significatif pour les randonneurs de l'arrière-pays et les skieurs de randonnée, et en aidant les visiteurs à mieux comprendre les thèmes des « traditions du patrimoine montagnard ».
 3. Collaborer avec des partenaires et des intervenants pour mieux positionner le lieu historique national du Col-Rogers au sein du paysage culturel des *trois cols*.
 4. Continuer de stabiliser d'importantes ressources culturelles de niveau 1 et 2, notamment en enlevant la végétation qui empiète sur les ressources et les plantes non indigènes partout dans le lieu historique (par exemple près des murs de fondation de l'hôtel Glacier House), en prévenant l'érosion, en réparant les ouvrages de maçonnerie en pierre et en contrôlant l'écoulement de l'eau autour des ouvrages historiques importants de la voie ferrée.
 5. Compléter la description de *lieu désigné* du lieu historique national du Col-Rogers pour confirmer les limites de l'aire protégée (voir la définition de *lieu désigné* à la section 6.2).



5.5 Secteur des Prés-dans-le-Ciel

Le secteur des Prés-dans-le-Ciel, situé à l'extrémité sud-ouest du parc national du Mont-Revelstoke, constitue la principale aire de fréquentation diurne du parc. Son plus grand attrait est la promenade des Prés-dans-le-Ciel, promenade panoramique de 26 km qui mène les visiteurs jusqu'à des prés de fleurs sauvages subalpines au sommet du mont Revelstoke, point de départ des visiteurs venus fréquenter l'arrière-pays du parc.

5.5.1 Secteur des Prés-dans-le-Ciel – Situation optimale

Le secteur des Prés-dans-le-Ciel est connu de par le monde pour ses prés de fleurs sauvages subalpines facilement accessibles et pour ses vastes panoramas de montagnes enneigées aux quatre coins de l'horizon. Dans ce secteur, les visiteurs se voient offrir la possibilité de découvrir de près des lieux rarement visités – le sommet d'une montagne ou le haut d'un tremplin de saut à ski ayant servi à des championnats mondiaux.

Les belvédères qui jalonnent la promenade offrent un aperçu depuis les confins – de splendides panoramas du fleuve Columbia, des chaînes Selkirk et Monashee, et de la ville en contrebas.

La promenade des Prés-dans-le-Ciel, le sentier du Sommet et le sentier Lindmark symbolisent les premiers liens établis avec la collectivité. Les résidents des environs sont de fiers ambassadeurs : ils font connaître le parc national de leur arrière-cour à leurs parents et amis en visite, et ils agissent comme intendants des ressources. Ils racontent les récits d'une époque révolue, lorsque des records mondiaux étaient établis au tremplin historique de saut à ski Nels-Nelsen. Jeunes et moins jeunes revivent l'exaltation éprouvée par ces pionniers du saut à ski.

Établissez des liens...

personnels avec la nature. Grimpez en voiture sur une pente de montagne et franchissez trois zones écologiques distinctes. Trouvez refuge sous la voûte de la forêt pluviale de thuyas et de pruches, promenez-vous entre les cimes des épinettes et des sapins de la forêt de neige subalpine, et entourez-vous de prés de fleurs sauvages au sommet d'une montagne. Depuis la promenade, vous serez captivé par les vastes panoramas des montagnes et des vallées luxuriantes. Ce lieu inoubliable sert d'habitat au caribou des montagnes, au moucheurle à côtés olive, au carcajou, à la salamandre de Cœur d'Alène et au grizzli.

Au fil des saisons, bon nombre de visiteurs reviennent explorer ce secteur en voiture, à vélo, en skis, en raquettes ou à pied, suivant l'emplacement changeant de la limite des neiges sur la montagne. Le caribou des montagnes et le grizzli grimpent et descendent eux aussi les pentes du mont Revelstoke au gré des saisons, indifférents à l'activité humaine qui se déroule à proximité. Des chants d'oiseaux variés résonnent à différentes altitudes. Les visiteurs comprennent les rapports spéciaux qui les unissent à la nature et les liens qu'ils entretiennent avec l'histoire.

Les visiteurs obtiennent ce qu'ils étaient venus chercher dans ce paysage protégé. Bon nombre se laissent émouvoir par la paix, la tranquillité et l'absence de foules. D'autres éprouvent de l'émerveillement tout au long de leur ascension et au sommet de la montagne. Certains viennent approfondir leurs connaissances, tandis que d'autres cherchent à profiter du plein air.



5.5.2 Situation actuelle

Atouts

Le secteur des Prés-dans-le-Ciel offre des expériences grandioses aux visiteurs depuis le début du XX^e siècle. La promenade suit en bonne partie le parcours original tracé en 1911-1927, et elle demeure à ce jour le seul endroit des parcs nationaux du Canada où les visiteurs peuvent se rendre en véhicule au sommet d'une montagne. Le sentier du Sommet et le sentier Lindmark existent depuis près d'un siècle. Ces installations sont le fruit des efforts de citoyens clairvoyants de Revelstoke qui ont travaillé à la création du parc national. Aménagé en 1916, le tremplin de saut à ski Nels-Nelsen est le seul endroit au Canada où des records mondiaux de saut à ski ont été établis. Des bâtiments historiques tels que les abris à pique-nique de l'aire de fréquentation diurne Monashee et de l'aire de fréquentation diurne du Lac-Balsam, la tour de guet du Sommet et l'abri Caribou, de même que le site d'un camp d'internement de la Première Guerre mondiale, contribuent à relater le récit du secteur.

L'expérience offerte dans le secteur des Prés-dans-le-Ciel change radicalement d'une saison à l'autre. L'endroit devient une destination touristique courue pendant le court été subalpin. Il accueille de nombreux visiteurs souhaitant faire une promenade facile, un pique-nique au sommet de la montagne, une longue randonnée ascendante depuis Revelstoke ou une excursion d'une journée dans l'arrière-pays subalpin. Le secteur permet aux visiteurs de découvrir l'avant-pays grâce à des aires de pique-nique, à des belvédères et à un service de navette. Randonneurs et automobilistes découvrent les trois grandes zones écologiques de la chaîne Columbia : « la forêt pluviale – la forêt de neige – l'absence de forêt » – pendant leur ascension jusqu'au sommet de la montagne.

Pendant les mois d'hiver, les visiteurs viennent faire du toboggan et de la raquette au pied de la montagne, tandis que les adeptes du ski nordique pratiquent leur sport sur la promenade non déneigée. Au-delà des huit premiers kilomètres de pistes tracées, la promenade devient le terrain de jeu des skieurs de randonnée. Au printemps et en automne, elle est ouverte ou fermée à la circulation selon les conditions d'enneigement, la section située à basse altitude étant praticable de la mi-mai jusqu'à la fin d'octobre.

Le secteur des Prés-dans-le-Ciel est bien plus qu'un cadre pour la création d'expériences diverses. Il sert aussi d'habitat au caribou des montagnes, à l'ours noir, au grizzli, au carcajou, au chevreuil, à des oiseaux migrants et résidents ainsi qu'à plusieurs espèces d'amphibiens et de reptiles, dont la salamandre de Cœur d'Alène et le lézard-alligator boréal.

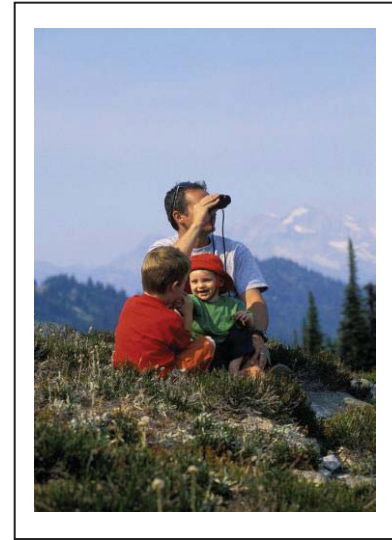
D'importants progrès ont été accomplis dans l'intendance du secteur des Prés-dans-le-Ciel grâce à des projets de remise en état écologique qui ont enrichi l'expérience du visiteur et ramené le sol et la végétation des aires perturbées à leur état naturel. Depuis 1996, d'importants gains ont également été réalisés dans le domaine de la conservation du grizzli par suite de la mise en œuvre du programme *Bear Aware* de Revelstoke, qui promeut l'intendance des ours dans la ville. Parcs Canada a collaboré avec la province de la Colombie-Britannique à l'étude du caribou des montagnes dans le parc national du Mont-Revelstoke et dans les environs. Cette recherche a permis de prendre de meilleures décisions en ce qui a trait à l'utilisation de motoneiges, au traçage des pistes de ski et aux excursions de plus d'une journée en hiver dans le secteur des Prés-dans-le-Ciel.



Fréquentation

Environ 100 000 personnes par année visitent une ou plusieurs attractions du secteur des Prés-dans-le-Ciel, et quelque 35 000 visiteurs se rendent jusqu'au sommet de la montagne pendant la période sans neige. De nombreux résidents sont des habitués du secteur, qui attire plusieurs segments de marché, notamment les explorateurs d'histoire personnelle, les adeptes d'expériences authentiques, les touristes en quête de jouvence et les touristes « sans tracas ».

Selon les recherches, la renommée mondiale du parc national du Mont-Revelstoke comme de la collectivité de Revelstoke même attire un grand nombre de touristes européens qui viennent découvrir le secteur des Prés-dans-le-Ciel, considéré par beaucoup comme un modèle de tourisme durable.



Une étude-pilote réalisée en 2009 par Parcs Canada a permis de recueillir de l'information sur ce qui amène les visiteurs à nouer des liens personnels avec les paysages protégés des parcs nationaux. Presque tous les répondants interrogés ont indiqué avoir tissé, sous une forme ou une autre, des liens personnels avec le secteur des Prés-dans-le-Ciel durant leur visite. D'autres recherches seront menées pour étudier comment transformer ce lien initial en un attachement à long terme et en un sentiment d'appartenance et d'intendance envers ce lieu particulier.

Défis à relever

La gestion de l'affluence croissante demeurera un défi. Si les aires de fréquentation diurne et les sentiers jalonnant la promenade des Prés-dans-le-Ciel sont peu fréquentés, il en va tout autrement du sommet de la montagne, que la plupart des visiteurs veulent découvrir au plus fort de l'été. Le sommet se trouve dans un milieu subalpin fragile, et le stationnement y est limité. La plupart des visiteurs restent sur les sentiers balisés, mais la végétation des prés continue d'être piétinée par endroits. Des problèmes de vandalisme récurrents ont obligé Parcs Canada à installer une barrière à l'entrée de la promenade.



Parcs Canada doit continuer de chercher des moyens innovateurs pour préserver les avantages recherchés par les visiteurs actuels tout en offrant davantage de possibilités aux nouveaux visiteurs, en particulier ceux qui quittent le couloir routier en quête d'une *incursion dans la nature sauvage*. Il faudra trouver des solutions originales en ce qui a trait à l'accès et à la conception pour régler les problèmes liés à l'achalandage, au stationnement, au piétinement de la végétation et à d'autres incidences environnementales localisées.



La connectivité écologique est une source de préoccupation dans le secteur des Prés-dans-le-Ciel. Les voitures qui roulent sur la promenade en soirée peuvent tuer des crapauds, des salamandres et des rainettes faux-criquets. En amont du belvédère Monashee, il faudra continuer de faire preuve de vigilance pendant les mois d'hiver pour assurer la survie du caribou des montagnes. Les plantes envahissantes ont essentiellement été enlevées du secteur du sommet, mais il faudra des efforts soutenus pour empêcher la colonisation de toute nouvelle espèce.

Des études montrent qu'il existe un risque important de feu de forêt à haute altitude dans le secteur des Prés-dans-le-Ciel, où une seule route donne accès au sommet. De tels feux pourraient menacer les installations du parc sur la montagne et la collectivité voisine de Revelstoke.

5.5.3 Objectifs

Protéger et célébrer le patrimoine naturel et culturel du secteur des Prés-dans-le-Ciel, modèle d'intendance à l'échelle mondiale.

Aider les visiteurs à tisser des liens personnels avec la forêt pluviale, la forêt de neige et le milieu subalpin ainsi qu'avec le patrimoine culturel du secteur des Prés-dans-le-Ciel en facilitant à l'année les possibilités d'expérience de type *Visiteur virtuel*, *Aperçu depuis les confins* et *IncurSION dans la nature sauvage*.

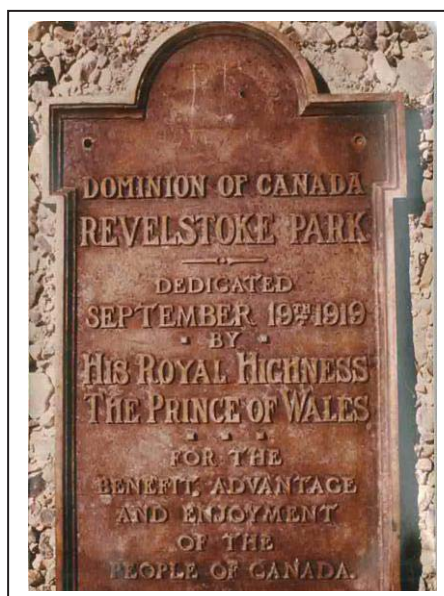
5.5.4 Mesures

1. Amener le public à participer à l'élaboration d'un plan pour le secteur afin d'attirer de nouveaux marchés et d'accroître l'affluence tout en protégeant les ressources et en respectant les valeurs que les visiteurs considèrent comme essentielles à l'établissement de liens avec cet endroit.
2. Améliorer les possibilités d'expériences du type *Aperçu depuis les confins* en appuyant la tenue d'activités telles que la marche, la photographie, les promenades panoramiques en voiture, l'observation des étoiles, les pique-niques, la course sur sentier, la géocachette, le cyclisme sur route, le vélo de montagne, le ski, la raquette et le toboggan; respecter les valeurs clés cernées par les visiteurs (paix et tranquillité, absence de foules, paysages spectaculaires) dans tout projet de conception ou de réaménagement d'installations.
 - Offrir aux particuliers et aux groupes des possibilités d'explorer en toute saison le secteur des Prés-dans-le-Ciel et d'en apprendre davantage sur son histoire et ses paysages uniques, tout en tentant d'accroître l'espace représentant un habitat sûr pour la faune.
 - Encourager les visiteurs à fréquenter le secteur à longueur d'année; mettre l'accent sur le secteur tout entier pendant les mois sans neige et faire la promotion des



possibilités offertes sur les parties inférieures de la montagne en hiver et pendant les saisons intermédiaires.

- Améliorer l'aire historique Nels-Nelsen pour en faire un lieu de rassemblement pour les familles et les groupes, et y créer de nouvelles possibilités de randonnée et d'apprentissage.
 - En collaboration avec la Société royale d'astronomie du Canada, explorer la possibilité de faire du parc national du Mont-Revelstoke une réserve de ciel étoilé.
3. Améliorer les possibilités offertes aux visiteurs à la recherche d'expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* en appuyant la tenue d'activités telles que la marche, la randonnée, la course sur sentier, le ski et la raquette.
- Améliorer les points de départ des sentiers du Lac-Balsam et du Lac-Heather afin d'en faire des lieux de départ pour des possibilités de type *Incursion dans la nature sauvage* dans l'arrière-pays.
 - Promouvoir les possibilités de randonnée offertes sur le sentier du Sommet et le sentier Lindmark comme solutions de rechange à l'utilisation de la voiture sur la promenade.
4. Continuer de faire du parc national du Mont-Revelstoke un élément clé du tissu social de la collectivité de Revelstoke en renforçant les liens existants entre les intervenants locaux, les partenaires et les résidents.
- Mobiliser la collectivité pour qu'elle appuie les mesures de rétablissement du caribou des montagnes et de protection du grizzli dans le secteur des Prés-dans-le-Ciel.
 - Améliorer le plan de gestion du feu, en collaboration avec la collectivité, afin d'être mieux préparé et d'assurer la sécurité des visiteurs et de réduire les risques de dommages aux biens et aux terres adjacentes.
 - Collaborer avec la municipalité de Revelstoke à la mise en œuvre de son plan communautaire officiel sur les terres adjacentes au parc national (ex. : embranchements de sentiers, protection des corridors fauniques, des panoramas et des aires naturelles, gestion du feu).
 - Amener la collectivité à raconter le récit du parc national du Mont-Revelstoke, notamment le rôle des citoyens clairvoyants qui ont contribué à sa création, les visites royales ainsi que l'histoire du ski et du saut à ski dans le parc.



- Recourir à des activités spéciales pour renforcer les liens entre le parc et la collectivité de Revelstoke et pour attirer de nouveaux visiteurs pendant les saisons intermédiaires (ex. : souligner le 100^e anniversaire du parc national du Mont-Revelstoke et mettre en valeur son histoire commune avec la collectivité).
 - Collaborer avec le centre de villégiature de montagne voisin en vue de créer des expériences complémentaires pour les visiteurs et de favoriser des déplacements sécuritaires en terrain avalancheux en hiver.
5. Protéger les ressources culturelles qui rapprochent les visiteurs du secteur des Prés-dans-le-Ciel et des personnes qui ont fait partie de son histoire.

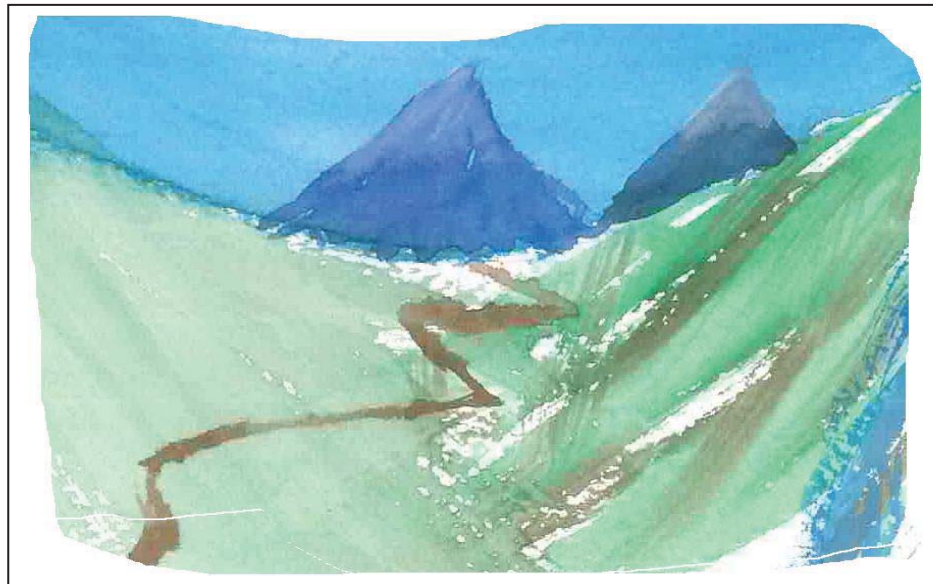
- Continuer de recueillir des données sur le patrimoine culturel (notamment sur le camp d'internement de l'époque de la Première Guerre mondiale) pour combler les lacunes à ce chapitre.
- Travailler de concert avec les Autochtones afin de les encourager à faire connaître les récits de leurs activités traditionnelles dans le secteur.



- Stabiliser les ressources culturelles du tremplin historique de saut à ski Nels-Nelsen.
 - Explorer des possibilités pour les organismes sans but lucratif d'enrichir l'expérience vécue par les visiteurs aux bâtiments historiques tels que le chalet et le tremplin historiques de saut à ski Nels-Nelsen, la tour de guet du sommet et le bâtiment des toilettes du lac Balsam.
6. Continuer de montrer l'exemple en adoptant de bonnes pratiques d'intendance.
- Explorer des méthodes de transport en commun écologiques (telles que la mise en service de navettes supplémentaires offertes par des tierces parties).
 - Encourager les résidents comme les visiteurs à prendre personnellement soin du secteur des Prés-dans-le-Ciel et à en assurer l'intendance.
 - Désaffecter l'infrastructure de soutien opérationnel qui ne sert plus et remettre le terrain en état.
7. Continuer de préserver et d'améliorer la connectivité écologique tout en améliorant les possibilités d'expérience offertes aux visiteurs.
- Préserver les caribous en leur permettant d'occuper leur territoire hivernal sans aucune perturbation nocturne en amont du refuge Caribou.
 - Accroître le nombre de possibilités d'éducation et de sensibilisation en matière de conservation par un programme de bénévolat ou un programme de science citoyenne et par des moyens d'interprétation supplémentaires.



- Restreindre l'établissement et la propagation de plantes exotiques envahissantes dans des aires non perturbées et remettre en état les parcelles déjà envahies, si possible.
- Préserver les populations de crapauds de l'Ouest, de salamandres de Cœur d'Alène et d'autres amphibiens en adoptant des moyens innovateurs pour réduire leur mortalité sur la route et pour promouvoir la connectivité. Créer des occasions de mobiliser le public par des possibilités d'apprentissage et d'intendance.



6. ZONAGE DES PARCS NATIONAUX, LIEU DÉSIGNÉ DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL ET CONSTITUTION DE RÉSERVES INTÉGRALES

6.1 Zonage des parcs nationaux

Le système de zonage de Parcs Canada classe les différents secteurs des parcs nationaux selon le niveau de protection à leur accorder. La capacité de ces secteurs de soutenir des activités humaines est également prise en considération dans les décisions de zonage. Le système de zonage repose sur les cinq catégories suivantes : Préservation spéciale, Milieu sauvage, Milieu naturel, Loisirs de plein air et Services du parc. En outre, certains secteurs nécessitant une attention particulière peuvent se voir attribuer le statut de *sites écologiquement fragiles*. Cette désignation vient s'ajouter au système de zonage et contribue à la protection d'une gamme complète de ressources de grande valeur.

La carte 3 illustre les zones et les *sites écologiquement fragiles* des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers.

6.2 Lieu désigné

C'est le comité de désignation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui se charge de de confirmer les limites du lieu historique. Parcs Canada mettra cet exercice en branle pour le lieu historique national du Col-Rogers une fois le plan directeur approuvé.

6.3 Réserve intégrale

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* habilite Parcs Canada à transformer certains secteurs d'un parc national en réserves intégrales par voie de règlement. L'objectif est d'y assurer une protection accrue et d'y préserver un haut niveau d'intégrité écologique. Dans ces réserves intégrales, la *Loi* autorise uniquement les projets d'aménagement et les activités nécessaires à la prestation des services essentiels et à la protection des ressources. La constitution de réserves intégrales figure parmi un certain nombre d'outils dont dispose Parcs Canada pour assurer la préservation du caractère sauvage d'un territoire, et elle ne change aucunement les activités actuellement autorisées dans le secteur. Ce sont le système de zonage et les objectifs des unités de gestion du paysage qui déterminent les niveaux d'activité à autoriser dans une réserve intégrale.

Les réserves intégrales correspondent généralement aux parcelles de terrain actuellement classées zone II. Il y a cependant certaines exceptions, notamment les couloirs de services et d'installations d'utilité publique qui traversent les aires de zone II et les petites parcelles de zone II qui se trouvent entre les couloirs de transport. Une fois le plan directeur approuvé, Parcs Canada amorcera le processus de création d'une réserve intégrale. Le public sera encouragé à participer à la délimitation des secteurs visés.



6.4 Zonage des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers

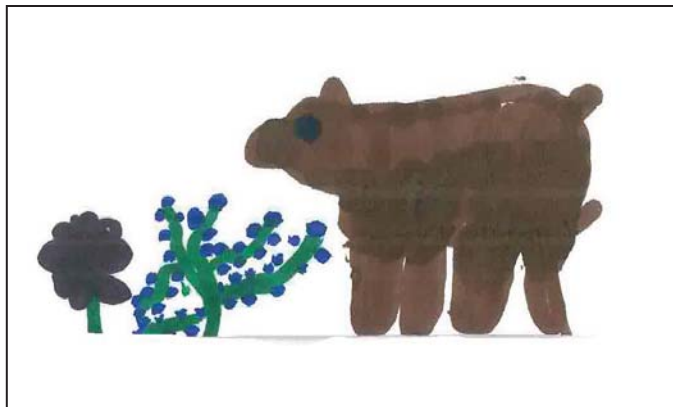
Zone I – Préservation spéciale

Les terres classées zone I méritent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. L'élément clé à retenir est la préservation. L'accès et la circulation par véhicule motorisé sont interdits. Dans le parc national des Glaciers, les cavernes Nakimu et la le bas de la vallée Cougar font partie de la zone I parce qu'elles renferment d'importantes ressources karstiques et qu'elles servent d'habitat au grizzli. Les cavernes, qui comprennent une série de passages communiquant sur plus de 5 km, figurent au nombre des réseaux souterrains connus les plus étendus de la Colombie-Britannique. Elles sont formées de trois petites cavernes d'amont et d'une caverne principale. Des dolines, des sources, une caverne à ciel ouvert et une vallée asséchée sont visibles depuis la surface. Les cavernes cachent plusieurs caractéristiques, dont des chutes, des marmites de géant, des grottes de stalactites, du mond-milch ainsi que des dépôts glaciaires saisonniers et permanents. La végétation de surface qui pousse à proximité revêt également un intérêt particulier en raison de la présence d'espèces végétales calcicoles (dont la subsistance dépend du calcium). Ces plantes sont rares dans la chaîne Selkirk en raison de la quantité limitée de calcaire et de sols contenant du carbonate de calcium.

On peut accéder aux cavernes Nakimu par le haut de la vallée Cougar en participant à des excursions guidées de randonnée ou de spéléologie. Un certain nombre de permis sont accordés chaque année à des groupes guidés désirant accéder aux cavernes par le sentier du Col-Balu.

Zone II – Milieu sauvage

Les vastes étendues de terrain classées zone II représentent et préservent à l'état sauvage une partie de la région naturelle de la chaîne Columbia. La protection d'écosystèmes largement exempts d'intervention humaine y est la principale considération. Les secteurs classés zone II offrent aux visiteurs des possibilités de découvrir de près les caractéristiques écologiques des parcs en bénéficiant d'un nombre très limité de services et d'installations rudimentaires. Celles-ci se limitent à des sentiers, à des emplacements de camping en arrière-pays, à des refuges alpins, à des aides à la descente sur le mont Sir Donald et à des chalets de patrouille. L'accès motorisé est interdit. Environ 90 % de la superficie des parcs sera gérée en tant que zone II.



Zone III – Milieu naturel

Dans les secteurs classés zone III, les visiteurs découvrent le patrimoine naturel et culturel des parcs par des activités récréatives qui exigent uniquement des services et installations peu nombreux et rudimentaires. L'accès en véhicule à moteur est interdit. Cette zone réunit les parcelles de terrain où l'activité humaine et les installations dépassent les normes acceptables pour la zone II. Dans le parc national du Mont-Revelstoke, la zone III englobe le corridor des sentiers menant aux lacs Eva et Miller. Il s'agit de la zone alpine la plus fréquentée du parc. Elle comprend également les sentiers de randonnée jalonnant la promenade des Prés-dans-le-Ciel. Les sentiers de la zone III sont empruntés principalement par des randonneurs d'une journée, même si le camping s'y pratique également. Les secteurs classés zone III du parc national des Glaciers englobent les sentiers de randonnée des secteurs de l'Illecillewaet et de l'Asulkan.

Zone IV – Loisirs de plein air

Les zones de loisirs de plein air sont des endroits de faible superficie capables de soutenir une vaste gamme d'activités qui amènent les visiteurs à découvrir les parcs, à les apprécier à leur juste valeur et à en respecter la valeur patrimoniale. Les visiteurs y trouvent des possibilités d'activités appropriées ainsi que des installations et des services essentiels connexes qui leur permettent de profiter du parc en perturbant le moins possible son intégrité écologique. L'accès direct en véhicule à moteur est autorisé. Dans le parc national du Mont-Revelstoke, la promenade des Prés-dans-le-Ciel est classée zone IV. Le couloir de transport qui traverse les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers se trouve également dans la zone IV. Cela comprend le grand nombre d'installations qui y sont aménagées à l'intention des visiteurs, soit les points de départ de sentiers, les aires de fréquentation diurne et les belvédères, les installations de prévention des avalanches (telles que la station du mont Fidelity) et des installations du Canadien Pacifique (telles que les voies d'accès aux tunnels et le bâtiment abritant le ventilateur du tunnel du mont Macdonald).

Zone V – Services du parc

Les opérations et l'administration du parc, les services aux visiteurs et les installations de soutien sont concentrés dans la zone V. Dans le parc national des Glaciers, les parcelles classées zone V comprennent le bloc des services d'entretien du Col-Rogers, le Centre de la découverte du Col-Rogers, l'hôtel Glacier Park Lodge ainsi que la station-service et les installations connexes. Dans le parc national du Mont-Revelstoke, la zone V englobe le bloc des services d'entretien One Mile, le secteur résidentiel et les installations connexes, dont la superficie sera réduite avant la fin de la période de validité du plan. L'aménagement d'installations commerciales dans les trois aires protégées se limite au domaine à bail actuel du col Rogers.

6.5 Sites écologiquement fragiles

Cette désignation s'applique à des caractéristiques ou à des secteurs qui, en raison de leur importance naturelle ou culturelle ou de leur fragilité, ont besoin d'une protection spéciale. L'accès des visiteurs doit y être géré aux fins de protection des ressources.

Les secteurs suivants ont reçu le statut de *sites écologiquement fragiles* :



Grottes et pont Cascade

- Spéléothèmes fragiles
- Territoire abondamment fréquenté par le grizzli
- Pont important sur le plan culturel

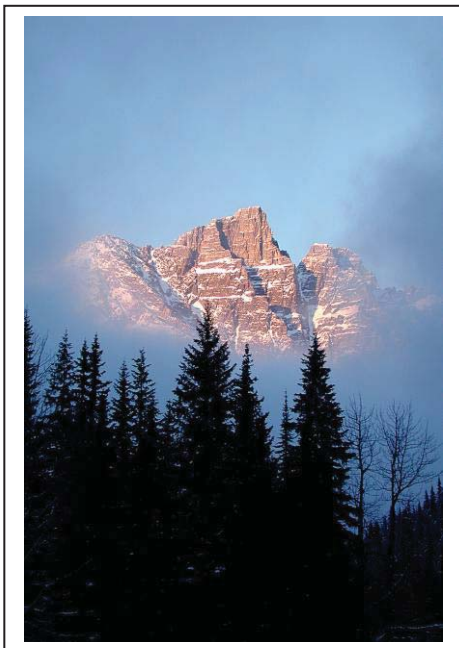
L'accès aux grottes Cascade nécessite la permission du directeur du parc. Le pont n'est pas accessible au public.

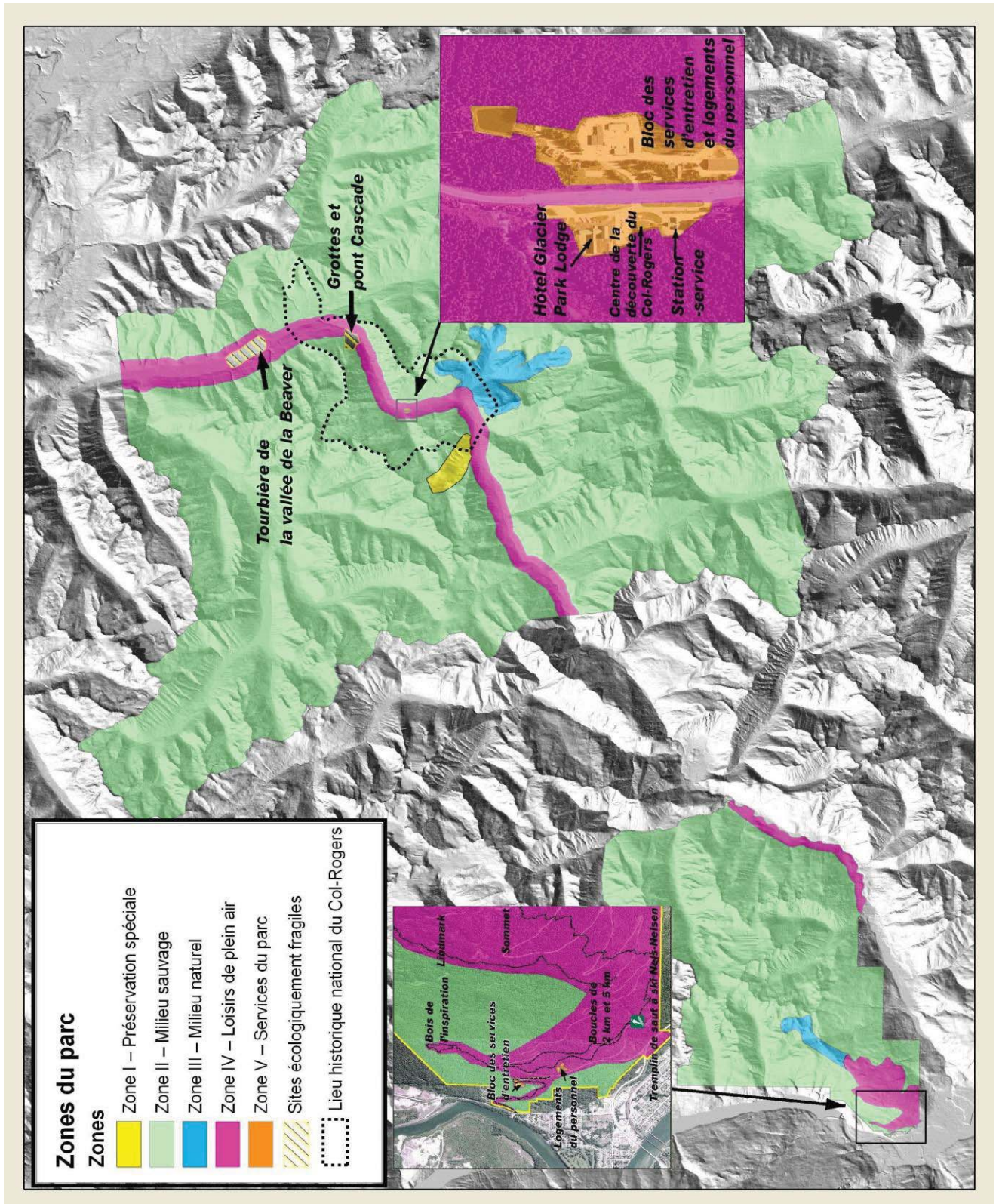
Tourbière de la vallée de la Beaver

- Importante zone humide alimentée par des sources
- Seule tourbière calcaire connue dans le parc
- Très grande biodiversité d'invertébrés (ex. : sert d'habitat à 25 % de toutes les espèces de libellules de la Colombie-Britannique)

L'accès du public à la tourbière n'est facilité en aucune façon : le secteur ne comporte aucun sentier ni aucune installation. Des panneaux d'interprétation portant sur la zone humide sont situés hors du site, à l'aire de fréquentation diurne de la Vallée-de-la-Beaver.

Des recherches supplémentaires sont en cours sur la zone humide à basse altitude et les forêts anciennes, qui pourraient potentiellement être désignées *sites écologiquement fragiles*. Certains de ces secteurs forestiers servent d'habitat à des espèces rares ou en voie de disparition ayant besoin d'une protection spéciale.





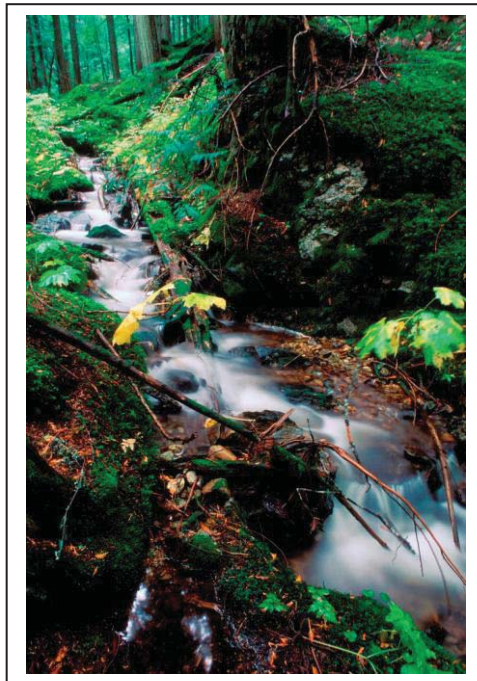
7. SURVEILLANCE ET REDDITION DE COMPTES

7.1 Surveillance de l'état des parcs

Parcs Canada vérifiera l'efficacité du plan directeur en surveillant des indicateurs de rendement clés en lien avec l'écosystème, les ressources culturelles, l'expérience offerte aux visiteurs et l'appréciation du public. Chaque indicateur est assorti d'un ensemble de mesures quantitatives. Le rendement du plan directeur est évalué en fonction d'une tendance prévue ou d'une cible associée à chaque mesure.

Le processus à suivre pour la reddition de comptes sur l'état des parcs est relativement nouveau, et il est toujours en évolution. Parcs Canada s'est donné comme objectif de mettre en place des programmes de surveillance pour chaque aspect clé de son mandat. Le programme de surveillance de l'intégrité écologique est plus avancé que les autres. Les programmes de surveillance des ressources culturelles, de l'expérience du visiteur et de l'appréciation du public sont en cours d'élaboration. Le produit final tiendra compte des attentes en matière de rendement et des protocoles établis à l'échelle nationale.

Les indicateurs de rendement du plan directeur qui seront évalués dans le prochain *Rapport sur l'état des parcs* (prévu pour 2013-2014) se trouvent à l'annexe 1.



8. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

8.1 Introduction

Voici un résumé de l'évaluation environnementale stratégique du *Plan directeur du parc national du Canada du Mont-Revelstoke, du parc national du Canada des Glaciers et du lieu historique national du Canada du Col-Rogers*, menée conformément à la *Directive du Cabinet de 2004 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. L'évaluation sert à examiner les effets environnementaux possibles des stratégies et des mesures du plan et cerne des moyens à prendre pour éviter ou réduire les impacts négatifs et amplifier les effets positifs.

Dans le cadre de l'évaluation environnementale, Parcs Canada a étudié les effets cumulatifs possibles du plan sur des attributs écologiques essentiels, tels que la faune ainsi que les processus et les écosystèmes terrestres et aquatiques, en se concentrant sur les éléments clés des stratégies ainsi que sur les étalons de mesure du rendement énoncés dans le plan directeur. Parcs Canada a également évalué les effets cumulatifs sur les ressources culturelles et paléontologiques ainsi que sur les expériences offertes aux visiteurs qui pourraient découler de changements apportés à l'environnement. Enfin, il a étudié l'impact du plan directeur en tenant compte des sources de stress externes dans l'ensemble de la région.

Le plan directeur définit l'orientation stratégique à suivre pour la protection du milieu naturel. Cette orientation stratégique, qui est présentée sous forme d'objectifs et de mesures clés, porte sur les trois éléments du mandat de Parcs Canada - la protection, l'éducation et l'expérience.

8.2 Mobilisation du public

Le processus d'examen du plan directeur était assorti d'un programme de participation du public, dont les groupes autochtones de la région. Par leurs commentaires, les membres du public et les experts ont contribué à l'évaluation des forces et des faiblesses de l'ébauche du plan et à l'élaboration d'une version définitive présentant une orientation claire au chapitre de la protection, de l'expérience et de l'éducation.

8.3 Stratégies clés - Évaluation et conclusions

Le plan directeur est axé sur six stratégies clés et quatre concepts de gestion applicables à des secteurs spécifiques des parcs. Le présent résumé met l'accent sur l'évaluation des six stratégies clés. Pour obtenir plus de détails sur l'évaluation des approches de gestion spécifiques à un secteur, consultez l'évaluation environnementale stratégique complète. Les stratégies clés ont été évaluées au moyen des « composantes et processus précieux et déterminants » tel qu'établis dans le *Rapport sur l'état des parcs* de 2008. Les composantes et processus précieux et déterminants comprennent les suivants : biodiversité indigène, écosystèmes aquatiques et terrestres, paysages régionaux, climat et atmosphère, ressources culturelles, expérience du visiteur et éducation du public.

Un certain nombre de stratégies clés et de concepts spécifiques à un secteur abordent les composantes précieuses et déterminantes, y compris l'amélioration de l'expérience et de la satisfaction des visiteurs, la facilitation de l'apprentissage, les activités de science citoyenne et d'intendance, et l'établissement de liens personnels avec la nature et l'histoire. La stratégie clé « Assurer la santé des écosystèmes » met l'accent sur les



composantes et processus écologiques précieux et déterminants liés à l'intégrité écologique. Les points saillants de l'évaluation environnementale de chaque stratégie clé sont indiqués ci-dessous.

La stratégie «**Découvrir de près la chaîne Columbia** » servira de cadre pour l'expérience à offrir aux visiteurs des parcs. Les orientations principales prévoient : la création de nouvelles installations ou l'enlèvement d'installations existantes dans les parcs, l'amélioration de l'infrastructure actuelle ou la prise de mesures pour attirer davantage de visiteurs. La croissance de la fréquentation des parcs doit être gérée avec prudence pour ne pas qu'elle ait d'impacts environnementaux négatifs. Il faudra donc prendre certaines mesures, notamment :

- Assurer la mise en œuvre intégrée des stratégies du plan directeur tel que prévu dans le plan.
- Continuer de tenir compte des composantes et des processus précieux et déterminants ainsi que des résultats attendus, et intégrer ceux-ci aux débats en matière de gestion et à la mise en œuvre des décisions prises.
- Gérer la croissance des activités commerciales en appliquant les règles sur les baux et les permis prévues dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.
- Solliciter la participation du public à l'évaluation des nouvelles activités à offrir aux visiteurs et à la détermination des conditions dans lesquelles leur mise en place doit être envisagée.
- Limiter le plus possible les impacts environnementaux en surveillant la fréquentation, en concentrant l'activité humaine là où il est possible de le faire, en groupant des installations, en évitant tout agrandissement supplémentaire et, au besoin, en déménageant des installations afin de réaliser des gains écologiques.

La stratégie «**Établir et rétablir des liens** » servira de cadre pour le rétablissement des liens entre les paysages, les parcelles d'habitat et les corridors fragmentés le long du couloir de transport. De plus, cette stratégie porte sur le concept de paysage culturel, qui permet d'intégrer la protection des ressources, les connaissances traditionnelles, les expériences offertes aux visiteurs et les possibilités d'éducation dans les parcs et la région. La mise en œuvre de cette stratégie ne devrait avoir aucun impact direct ou indirect sur les facteurs soumis à l'évaluation.

La stratégie «**Assurer la santé des écosystèmes** » comporte cinq thèmes qui peuvent être considérés comme des résultats stratégiques attendus³ pour les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que le lieu historique national du Col-Rogers :

- ❖ *Assurer la survie de l'ensemble des espèces indigènes représentatives de la région naturelle de la chaîne Columbia.*
- ❖ *Maintenir la connectivité écologique.*

³ Les résultats attendus sont les conditions écologiques et culturelles futures nécessaires à la santé de l'écosystème.



- ❖ *Permettre aux processus écologiques de jouer leur rôle traditionnel dans les écosystèmes des parcs.*
- ❖ *Veiller à ce que les activités de gestion des écosystèmes tiennent compte de la possibilité d'offrir aux visiteurs des expériences mémorables et des possibilités d'apprentissage.*
- ❖ *Collaborer avec d'autres intervenants afin de trouver des façons originales de remettre les écosystèmes en état et de rétablir les liens qui les unissent (ex. en établissant des zones de coopération).*

C'est grâce à la collaboration entre Parcs Canada et d'autres intervenants qu'on pourra réussir à mettre le plan en œuvre. La création d'un *plan de zonage* et de *réserves intégrales* en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* permettra de désigner de plus grandes aires naturelles dans les parcs et contribuera ainsi à la protection de toute une gamme d'espèces. La population aura l'occasion de participer au processus.

Assurer la santé des écosystèmes – Composantes et processus précieux et déterminants

Par la mise en œuvre du plan directeur, Parcs Canada entend préserver ou remettre en état les écosystèmes naturels qui contribuent à la santé écologique à long terme des trois aires protégées et qui profitent à l'ensemble de la région. Les composantes et processus précieux et déterminants liés à cette stratégie sont les suivants :

Biodiversité indigène

- La diversité des habitats ainsi que de la faune et de la végétation indigènes sont le signe de la santé des écosystèmes de montagne et ont une incidence sur la fréquentation des parcs. En préservant les populations fauniques et en prévenant l'introduction d'espèces envahissantes dans l'habitat, Parcs Canada protégera et rétablira la biodiversité indigène. Il entend également continuer de lutter contre la propagation des espèces végétales non indigènes afin de réduire au minimum leurs impacts négatifs sur la biodiversité végétale.
- Les populations de caribous, espèce menacée aux termes de la *Loi sur les espèces en péril*, sont en déclin dans tous les parcs des montagnes, et la situation est préoccupante. Pour l'instant, la population de caribous des montagnes du Sud de la chaîne Columbia fréquente le parc national du Mont-Revelstoke ainsi que les terres provinciales adjacentes. La fragmentation de l'habitat due à l'exploitation de la forêt ancienne et à la fréquentation des terres adjacentes au parc par des amateurs de plein air ont eu une incidence sur la population. La collaboration interorganismes sera un facteur clé de son rétablissement.
- Le grizzli est une espèce préoccupante aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* et une espèce indicatrice importante dans l'ensemble des parcs des montagnes. La superficie totale des parcs nationaux des montagnes ne suffit pas à soutenir une population de grizzlis. Il convient donc de collaborer de près avec d'autres organismes pour assurer la survie de cette population dans une région et des parcs où l'aménagement et la fréquentation augmentent.
- Parcs Canada continue de collaborer, avec les gestionnaires des terres adjacentes, au concept de « zones de coopération » pour pouvoir prendre des mesures de gestion conjointes en lien avec les populations de caribous et de grizzlis dont les territoires



dépassent les limites du parc. Les approches de gestion spécifiques à un secteur résument des mesures clés à prendre pour améliorer l'habitat du grizzli ainsi que réduire sa mortalité directe. De nombreux effets cumulatifs qui ont une incidence sur ces espèces prioritaires et sur d'autres animaux sauvages des trois aires protégées sont abordés dans les plans propres à chaque espèce, les stratégies, les demandes de permis de recherche, les évaluations environnementales ou les ententes de collaboration avec des organismes de gestion des terres adjacentes.

Écosystèmes aquatiques

- L'infrastructure de transport et les autres aménagements ont fragmenté l'habitat dans les écosystèmes aquatiques. Parcs Canada continue de chercher des occasions de restaurer la connectivité le long des routes des trois aires protégées là où les structures de franchissement ont créé des obstacles pour les poissons, les amphibiens et les cours d'eau.
- Il existe actuellement, dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, 11 sites contaminés inscrits au Répertoire des sites contaminés fédéraux; deux d'entre eux sont actuellement l'objet de mesures de surveillance ou d'atténuation. Les matériaux contaminés peuvent avoir une incidence sur les eaux souterraines et superficielles, et éventuellement sur la qualité de l'eau et la végétation.

Écosystèmes terrestres et paysages régionaux

- Les parcs nationaux des Glaciers et du Mont-Revelstoke contiennent une forêt ancienne qui est menacée à l'extérieur de ces aires protégées et est menacée par le feu à l'intérieur même des parcs. Les paysages de haute altitude abritent des prés alpins et des espèces prioritaires comme le pin à écorce blanche. Parcs Canada continue de participer à des initiatives de gestion régionale dans le but de protéger ces importants types de végétation.
- Parcs Canada envisagera la préparation d'un plan à long terme pour l'obtention des granulats nécessaires aux travaux de construction et d'entretien futurs de la route. Le plan d'extraction du gravier nécessitera la tenue d'une évaluation environnementale. Tel que mentionné dans le *Rapport sur l'état des parcs* et résumé dans la stratégie clé « Assurer la santé des écosystèmes », les pratiques adoptées et les décisions prises dans le parc ne doivent pas avoir d'incidence sur la forêt ancienne, sur les sites fragiles comme la tourbière de la vallée de la Beaver ou sur des caractéristiques géologiques irremplaçables, ni entraîner une réduction de leur superficie.
- La mise en œuvre d'un plan de gestion du feu et le recours au feu comme outil de remise en état contribuera à ramener un degré naturel de variabilité. Cela pourrait aussi permettre le retour de la dynamique prédateurs-proies naturelle et la restauration de la santé des forêts, tout en assurant la sécurité du public et la protection des biens et des terres adjacentes. Les mesures clés à ce chapitre comprennent les brûlages dirigés et la gestion des feux déclenchés naturellement en vue de recréer des mosaïques de végétation naturelle.

Climat et atmosphère

- Les eaux de fonte de la neige et des glaciers des parcs viennent grossir le fleuve Columbia. Important fleuve transfrontalier, le Columbia fournit un habitat et de la nourriture aux animaux sauvages ainsi que de l'eau utilisée pour l'agriculture, les loisirs et la production d'électricité, en Colombie-Britannique comme dans l'Ouest des États-Unis. La surveillance des glaciers permet d'améliorer nos connaissances



sur l'incidence du changement climatique sur les écosystèmes du parc et d'élaborer des stratégies de gestion qui nous permettront d'aider les collectivités à s'adapter au changement climatique.

La stratégie «**Célébrer nos racines, pierres de touche de notre passé** » est axée sur le fait que les aménagements antérieurs, les activités futures et la dégradation naturelle des sites peuvent avoir un impact sur les composantes précieuses et déterminantes des ressources culturelles, que ce soit par suite de changements sur le terrain ou d'une perte de connaissances. En collaborant avec les collectivités et avec les organismes culturels afin de mettre en valeur les récits des paysages culturels au-delà des limites du parc, nous renforcerons la protection des ressources culturelles et créeront pour les Canadiens de nouvelles occasions de tisser des liens avec ces paysages. La protection des lieux physiques et des ressources culturelles ainsi que la prévention de la disparition de l'histoire orale auront des incidences environnementales positives.

Grâce à diverses mesures clés – élaborer un plan de gestion des ressources culturelles, faire l'inventaire des bâtiments patrimoniaux, investir dans les ressources culturelles et étudier et surveiller les ressources archéologiques – Parcs Canada entend améliorer l'état des ressources culturelles et archéologiques tout en faisant mieux connaître le patrimoine culturel auprès du public.

La stratégie «**Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens** » vise à faire connaître les aires protégées et à encourager les membres des collectivités et les élèves des écoles situées à l'extérieur du parc à tisser des liens avec ces lieux, ce qui va dans le sens de la composante précieuse et déterminante qu'est l'éducation du public. Cette stratégie met l'accent sur les médias et les programmes de diffusion externe dans les collectivités et les écoles pour sensibiliser les publics prioritaires à l'existence des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. La mise en œuvre de cette stratégie ne devrait avoir aucun impact direct ou indirect sur les facteurs soumis à l'évaluation. Cependant, en encourageant une meilleure compréhension et en transmettant au public le désir de protéger les espaces sauvages, nous aiderons à diffuser les messages sur l'intendance environnementale et ferons mieux comprendre l'importance de préserver les aires protégées.

La stratégie «**Mettre en valeur la science et l'intendance** » aborde plusieurs composantes et processus précieux et déterminants qui devraient avoir des effets positifs sur l'environnement et les ressources culturelles : amélioration des connaissances sur les écosystèmes, remise en état des écosystèmes et des ressources culturelles, surveillance, programme de science citoyenne et établissement de liens entre les Canadiens et le parc de manière à encourager ceux-ci à appuyer la gestion du parc.

- Exécuter et faciliter des programmes de recherche et de surveillance en écologie et en sciences sociales afin de mieux comprendre les écosystèmes du parc, les niveaux de changement acceptables, la dimension humaine et les liens avec l'activité humaine.



8.4 Résultats futurs souhaités

Un certain nombre de résultats souhaités ont été résumés dans l'évaluation environnementale. Il s'agit de conditions nécessaires au maintien de la santé de l'écosystème. Ces objectifs sont fondés sur les résultats des programmes de surveillance à long terme et sur les principaux enjeux cernés dans le *Rapport sur l'état des parcs nationaux* de 2008.

Afin de garantir que les orientations adoptées par la direction, notamment la hausse de la fréquentation et l'aménagement de nouvelles installations, n'auront pas d'effets cumulatifs sur les composantes et les processus précieux et déterminants, il a été tenu compte des résultats souhaités en ce qui a trait à la protection de la santé des écosystèmes lors de l'élaboration du plan directeur. Ces résultats attendus devraient guider tout processus décisionnel futur, être appliqués à la mise en œuvre des stratégies clés et des approches de gestion spécifiques à un secteur, et être pris en compte dans la détermination des domaines nécessitant une surveillance supplémentaire.

Résultats souhaités sur le plan de la biodiversité

- Maintenir et, si possible, rétablir une végétation indigène reflétant le fonctionnement à long terme de l'écosystème.
- Prévenir l'introduction de nouvelles plantes exotiques et limiter les infestations actuelles.
- Maintenir la viabilité des populations d'animaux sauvages et de poissons, et préserver leur habitat.
- Réduire la mortalité anthropique des espèces prioritaires et voir à ce que leur succès de reproduction ne diminue pas.
- Maintenir un degré de variabilité naturel dans les zones riveraines (composition, structure, abondance et fonctionnement des communautés indigènes).
- Dans les milieux humides, préserver un niveau et une configuration naturels de l'écoulement superficiel et souterrain.
- Tel que mentionné dans le *Rapport sur l'état des parcs*, veiller à ce que les pratiques adoptées et les décisions prises dans les parcs n'entraînent pas la réduction de la taille des peuplements de forêt ancienne, sauf dans le but de rétablir les processus naturels.

Résultats souhaités sur le plan de la connectivité

- Préserver et, lorsque possible, restaurer la connectivité de l'habitat terrestre.
- Préserver et, lorsque possible, restaurer les régimes naturels d'écoulement des eaux, la qualité de l'eau et la connectivité aquatique.
- Restaurer les caractéristiques à long terme des animaux sauvages, notamment le comportement, la distribution et l'abondance du caribou, du carcajou et du grizzli.

Résultats désirés sur le plan des processus naturels

- Surveiller les processus écologiques en ce qui a trait au feu et à la santé des forêts, et préserver leur fonctionnement naturel lorsque possible.
- Préserver et, lorsque possible, restaurer une végétation indigène reflétant le fonctionnement à long terme de l'écosystème et un degré naturel de variabilité.
- Voir à ce que la dynamique prédateurs-proies atteigne des niveaux naturels.



- Permettre aux processus alluviaux (ex. : cours d'eau sinueux) de se dérouler naturellement ou avec le moins de perturbations possibles, y compris les processus adjacents aux infrastructures routières.

Résultats souhaités sur le plan des activités offertes aux visiteurs

- Respecter les objectifs de protection des ressources naturelles et culturelles.
- Offrir des occasions de vivre des expériences mémorables et significatives dans les parcs nationaux ou le lieu historique national.
- Aider les visiteurs à établir des liens personnels durables avec la chaîne Columbia et à prendre de conscience de l'importance de ces montagnes.
- Reconnaître l'importance des communautés locales et mettre celles-ci à contribution.
- Respecter l'identité particulière du lieu et les approches de gestion spécifiques à un secteur.
- Surveiller la hausse de la fréquentation pour s'assurer qu'elle n'ait pas d'impact négatif sur l'intégrité écologique ou sur l'expérience vécue par les visiteurs.
- Surveiller l'impact des activités sur l'intégrité écologique et culturelle.

Résultats souhaités sur le plan des ressources culturelles

- Préserver les caractéristiques particulières des ressources culturelles et archéologiques et voir à ce qu'elles subissent le moins de perturbations possibles pour ne pas qu'il y ait de perte d'information et de connaissances.

8.5 Impacts résiduels, effets cumulatifs et agents de stress à l'échelle de la région

Les **impacts résiduels** sont des effets environnementaux qui ne sont pas pris en compte dans le plan directeur et ne sont donc pas atténués dans les parcs. Parcs Canada met en œuvre un programme mobile de déclenchement préventif des avalanches au col Rogers, reflet de la priorité qu'accorde l'Agence à la sécurité des voyageurs qui traversent le col par la Transcanadienne. Dans le cadre de ce programme, des déclenchements préventifs sont effectués au moyen de tirs d'obusiers dans de nombreux couloirs d'avalanche. Ces activités ont sans doute poussé le caribou à éviter certains secteurs, et leurs effets sur les chèvres de montagne ne sont pas encore connus.

Un certain nombre d'**effets cumulatifs** rendent plus difficile la préservation de l'intégrité écologique et culturelle des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que du lieu historique national du Col-Rogers. Les agents de stress suivants sont parmi les plus importants et peuvent avoir une incidence sur les résultats souhaités :

- L'activité humaine est très concentrée au fond des principales vallées des parcs.
- Un couloir de transport coupe en deux les principales vallées du parc national des Glaciers et longe la limite sud du parc national du Mont-Revelstoke.
- Les pratiques de gestion du territoire, à l'échelle régionale, ont modifié la gamme de variabilité naturelle dans l'écosystème.

Bien que les trois aires protégées réunissent des paysages diversifiés et abritent un certain nombre d'espèces sauvages différentes, elles subissent aussi des **agents de stress à l'échelle de la région** qui jouent sur les ressources naturelles s'étendant au-delà des limites des parcs. Bien que le plan directeur ne fasse pas autorité à l'extérieur de ces limites, Parcs Canada continuera d'assurer la liaison avec des intervenants de l'extérieur et avec



les organismes provinciaux afin de fixer des objectifs communs. Les agents de stress suivants, qui peuvent faire sentir leurs effets sur des caractéristiques des parcs, ne sont pas sous le contrôle de Parcs Canada :

- Les activités communautaires, industrielles et récréatives, ainsi que la chasse, dans les territoires adjacents aux parcs, ont un impact direct ou indirect sur les populations fauniques, les ressources aquatiques et les communautés végétales qui chevauchent les limites des aires protégées.
- Le changement climatique a une incidence sur la distribution des espèces animales et végétales, sur l'écoulement de l'eau douce et sur les perturbations naturelles.

8.6 Mise en œuvre et suivi du plan directeur

Le plan directeur du parc décrit les orientations stratégiques qui seront appliquées dans les 15 prochaines années. Certaines des initiatives décrites sont de nature conceptuelle. Les projets qui en découleront feront l'objet d'évaluations approfondies en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou d'autres processus d'évaluation applicables. Ces projets devraient être préparés de manière à permettre l'obtention des résultats souhaités.

Parcs Canada se servira des programmes de surveillance établis et du *Rapport sur l'état des parcs* pour évaluer les indicateurs écologiques, culturels et sociaux énumérés dans le cadre de gestion du rendement du plan directeur. Advenant des effets néfastes, on dispose d'outils de gestion adéquats pour prendre les mesures d'atténuation qui permettront d'éviter, de réduire ou de contrer ces effets.

8.7 Conclusion de l'évaluation environnementale stratégique

Les projets réalisés dans le respect du plan directeur et des exigences en matière d'information indiquées dans l'évaluation environnementale stratégique contribueront à la préservation et/ou à la restauration de l'intégrité écologique et des ressources culturelles des aires protégées. Parcs Canada continuera de s'efforcer d'obtenir les résultats stratégiques souhaités résumés dans la stratégie « Assurer la santé des écosystèmes » au moment d'évaluer des projets d'aménagement, des activités à offrir aux visiteurs et d'autres initiatives ou activités.

En conclusion, la mise en œuvre intégrée du plan directeur du parc devrait permettre d'obtenir les résultats souhaités sur les plans de l'intégrité écologique, de l'intégrité commémorative, de l'expérience du visiteur et de l'éducation du public dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et au lieu historique national du Col-Rogers. Il renferme des stratégies appropriées pour prévenir ou réduire les effets négatifs que pourraient avoir des initiatives de gestion individuelles ou des effets cumulatifs. Pour chaque projet, une demande distincte devra être présentée en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* afin de garantir l'atténuation de toute incidence potentielle. Le plan directeur des parcs n'est donc pas susceptible d'avoir d'effets cumulatifs néfastes importants.



9. RÉSUMÉ DES MESURES PRIORITAIRES POUR 2010-2014

Le présent plan directeur contient des orientations à suivre et des mesures à prendre pour réaliser les objectifs de gestion à long terme et parvenir à la situation optimale souhaitée pour l'ensemble des aires protégées ainsi que pour chaque secteur faisant l'objet d'une approche de gestion spécifique.

Le résumé qui suit établit les mesures prioritaires à prendre dans les cinq prochaines années. Il est toutefois entendu que des modifications pourraient y être apportées pour tenir compte de l'évolution de la situation. Parcs Canada rendra compte des progrès réalisés tous les ans. Les progrès cumulatifs seront examinés dans le *Rapport sur l'état des parcs* de 2013 et dans l'examen quinquennal du présent plan directeur. Les travaux à faire seront établis suivant deux grandes priorités :

Paysage culturel des trois cols

Le paysage culturel des *trois cols* sera mis en valeur comme l'un des parcours en voiture les plus intéressants au Canada et comme destination à part entière. Le concept des *trois cols* permettra de créer de nouvelles expériences touristiques qui favoriseront une hausse de l'affluence dans un secteur s'étendant du col Kicking Horse au dernier crampon. En collaboration avec d'autres organismes, Parcs Canada misera sur un certain nombre d'anniversaires à venir pour tisser la trame du paysage culturel en organisant des activités de protection et d'éducation, et en créant des expériences mémorables.

Évolution des indicateurs de l'écologie terrestre

Parcs Canada collaborera avec d'autres organismes pour assurer la santé des écosystèmes en restaurant la connectivité terrestre – à la fois entre les écosystèmes (ex. : relier des habitats séparés par les couloirs de transport que forment les routes et la voie ferrée) et entre le paysage et les gens (ex. : tisser de nouveaux liens entre les visiteurs et la beauté et la diversité du paysage). On donnera à la population des occasions d'explorer le paysage et l'histoire uniques de la chaîne Columbia et d'en apprendre davantage à leur sujet, tout en tentant d'accroître l'espace représentant un habitat sûr pour la faune et en encourageant la population à participer à des activités d'intendance.



Stratégie clé	Priorités sur cinq ans
Découvrir de près la chaîne Columbia	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouvelles expériences liées au thème des « traditions du patrimoine montagnard » ou améliorer les possibilités existantes. • Examiner et améliorer les communications sur la sécurité du public en mettant l'accent sur les mesures de préparation et de prévention. • Améliorer les expériences offertes aux visiteurs en offrant des programmes de bénévolat et de science citoyenne. • Célébrer les principaux anniversaires à venir, notamment le 125^e anniversaire du parc national des Glaciers et le centenaire du parc national du Mont-Revelstoke.
Établir et rétablir des liens	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec d'autres, remédier à la fragmentation des paysages, de l'habitat et des corridors, ainsi que d'autres secteurs d'intérêt mutuel le long des limites des parcs. • Collaborer avec les Autochtones pour mettre en valeur les liens culturels qui les unissent au territoire et mieux tenir compte de leur savoir traditionnel.
Assurer la santé des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Terminer le plan de gestion du feu et mettre celui-ci en œuvre en collaboration avec des organismes partenaires. • Créer des possibilités d'apprentissage racontant les récits de l'écosystème. • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de conservation du caribou avec la participation du public et en collaboration avec les parcs nationaux Banff, Yoho et Jasper; contribuer au programme de rétablissement du caribou des montagnes (population des montagnes du Sud) élaboré par Environnement Canada en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i>. • Terminer la modification du tracé des sentiers passant par l'habitat du grizzli et préparer des documents éducatifs connexes.
Célébrer nos racines, pierres de touche de notre passé	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le paysage culturel des <i>trois cols</i> et la trame historique de ce secteur en établissant des partenariats visant à célébrer les liens entre les humains et le territoire. • Renouveler et mettre en œuvre le plan de gestion des ressources culturelles des trois aires protégées. • Renforcer les relations établies avec les néo-Canadiens afin de mieux comprendre et mettre en valeur les liens qui les unissent à la chaîne Columbia.
Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les autorités provinciales en matière d'éducation afin de préparer des programmes scolaires et de nouvelles possibilités d'apprentissage pour les enseignants et les élèves.



Mettre en valeur la science et l'intendance	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les récits en matière de science et d'intendance afin de créer des possibilités d'apprentissage enrichissantes sur place et à domicile. Élargir les efforts faits en matière d'intendance de l'environnement au sein du couloir de transport national et à l'extérieur des limites des parcs.
---	--

Approche de gestion spécifique à un secteur	Priorités sur cinq ans
Arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers	<ul style="list-style-type: none"> Solliciter la participation du public à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan sectoriel pour l'arrière-pays. Faire connaître les secteurs de l'arrière-pays qui offrent aux randonneurs novices une expérience sécuritaire. Terminer la désignation de <i>réserves intégrales</i>.
Route du Major Rogers - Couloir de la Transcanadienne	<ul style="list-style-type: none"> Offrir aux voyageurs en transit de meilleures occasions de tisser des liens avec les parcs et le lieu historique. Poursuivre les travaux d'assainissement des sites contaminés en mettant l'accent sur le col Rogers. Élaborer un plan à long terme pour l'obtention des granulats nécessaires aux travaux de construction et d'entretien de la route.
Lieu historique national du Col-Rogers	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de stabiliser des ressources culturelles de niveau 1 et 2 ayant une grande importance nationale. Compléter la description de <i>lieu désigné</i> du lieu historique national du Col-Rogers. Célébrer le 50^e anniversaire de la Transcanadienne et le 125^e anniversaire de l'enfoncement du dernier crampon.
Secteur des Prés-dans-le-Ciel	<ul style="list-style-type: none"> Amener le public à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan pour le secteur. Renforcer les liens existants entre le parc national du Mont-Revelstoke et la collectivité de Revelstoke. Créer et promouvoir des expériences offertes à l'année.



ANNEXE 1

Mesures du rendement

Catégorie : Conservation des ressources patrimoniales	
Résultats attendus :	
<ul style="list-style-type: none">• Les mesures de gestion permettent l'amélioration de l'état ou de la tendance des indicateurs de l'écologie terrestre d'ici 2014.• La conservation de l'écosystème est améliorée grâce à la gestion active.• L'état des ressources culturelles est préservé dans les parcs nationaux et amélioré au lieu historique national.	
Indicateur : Paysages régionaux	
Mesure	Cible
Rétablissement du cycle de feu à long terme	<ul style="list-style-type: none">✓ Amélioration de la mesure « superficie de perturbation par le feu », qui, de passable, deviendra passable et à la hausse d'ici 2014.✓ Afin d'obtenir une répartition des classes d'âge naturelle, brûlage, d'ici 2013, d'une superficie qui correspond à au moins 25 % de la superficie brûlée sur le tiers d'un cycle historique du feu.
Fragmentation	<ul style="list-style-type: none">✓ D'ici 2014, amélioration de la connectivité de l'habitat faunique et baisse du taux de mortalité des animaux le long de la promenade.✓ Hausse du nombre de mesures d'atténuation prises pour améliorer la connectivité le long du couloir de transport, des autres routes et des sentiers, lorsque des occasions se présentent.✓ Diminution du pourcentage de paysages, d'habitats et de corridors naturels fragmentés dans les parcs.
Efficacité des mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none">✓ En cours d'élaboration; priorité accordée à la modification du tracé des sentiers.
Bilan de masse des glaciers; échelle du paysage	<ul style="list-style-type: none">✓ Surveillance uniquement – aucune cible.
Degré de transformation des glaciers	<ul style="list-style-type: none">✓ Surveillance seulement – aucune cible.



Indicateur : Écosystèmes terrestres	
Mesure	Cible
Plantes exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déclin, d'ici 2012, du nombre d'espèces envahissantes et de la superficie colonisée. ✓ Amélioration de la mesure « végétation non indigène » qui, de passable, deviendra bonne d'ici 2014. ✓ Contrôle et, si possible, éradication des espèces envahissantes.
Insectes et maladies des forêts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stabilisation du taux d'infection et de mortalité du pin à écorce blanche (par rapport au niveau de 2007) d'ici 2012. ✓ Poursuite des processus naturels à des taux correspondant aux tendances historiques.
Groupements, structure et santé de la végétation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien des peuplements de forêt ancienne (sauf les secteurs touchés par des perturbations naturelles).

Indicateur : Écosystèmes aquatiques	
Mesure	Cible
Connectivité des écosystèmes aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la mesure « connectivité des écosystèmes aquatiques » qui, de passable, deviendra passable et à la hausse d'ici 2014.
Invertébrés benthiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de diminution de la diversité des communautés benthiques.
Qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de diminution de la qualité de l'eau actuelle des cours d'eau.

Indicateur : Biodiversité indigène	
Mesure	Cible
Cibles générales liées à la faune des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la mesure « mortalité de la faune » qui, de non évaluée, deviendra à la hausse d'ici 2014. ✓ D'ici 2014, amélioration de la connectivité de l'habitat faunique et diminution du taux de mortalité des



	animaux sauvages sur le couloir de transport.
Caribou	✓ D'ici 2014, documentation de la présence d'au moins un caribou en hiver et absence de fréquentation par les humains (pistes de ski) des secteurs de l'habitat du caribou interdits au public sur le mont Klotz.
Espèces aviaires	✓ Absence de diminution de la diversité des espèces liée aux mesures prises dans les parcs.
Inventaire de poissons	✓ Surveillance seulement – aucune cible.
Amphibiens	✓ Aucun déclin des populations d'amphibiens.
Ours	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien ou amélioration de la mesure « sécurité de l'habitat du grizzli » . ✓ D'ici 2011, dans les parcelles d'habitat du grizzli où l'accès aux humains est restreint, diminution des affrontements entre ours et humains à moins de trois par année (a) malgré les niveaux de fréquentation et (b) respect des restrictions sur la taille des groupes par 75 % des visiteurs.
Espèces en péril	<ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici 2014, repérage des parcelles d'habitat particulièrement importantes, établissement de cibles connexes et prise de mesures d'atténuation en ce qui a trait aux espèces menacées (ex. : caribou, moucherolle à côtés olive). ✓ D'ici 2014, lancement de travaux d'identification des parcelles d'habitat particulièrement importantes et de mesures d'atténuation à prendre pour les espèces préoccupantes (ex. : grizzli, crapaud de l'Ouest).



Indicateur : Climat et atmosphère	
Mesure	Cible
Précipitations	✓ Surveillance seulement – aucune cible.
Manteau neigeux	✓ Surveillance seulement – aucune cible.
Température de l'air	✓ Surveillance seulement – aucune cible.

Indicateur : Ressources culturelles	
Mesure	Cible
Intégrité commémorative	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aucune baisse de l'intégrité commémorative au lieu historique national du Col-Rogers. ✓ Maintien de l'état des ressources culturelles des parcs nationaux.

Catégorie : Appréciation et compréhension du public

Résultats attendus :

- Les Canadiens comprennent l'importance des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que du lieu historique national du Col-Rogers, et appuient leur protection et leur mise en valeur.
- Les Canadiens en apprennent davantage sur le patrimoine des trois aires protégées et comprennent qu'elles sont protégées et mises en valeur en leur nom.
- Les intervenants et les partenaires participent à la protection et à la mise en valeur des trois aires protégées.

Indicateur : Apprentissage	
Mesure	Cible
Diffusion externe, éducation et apprentissage	✓ Hausse du pourcentage de Canadiens qui considèrent avoir acquis des connaissances sur le patrimoine des parcs et/ou du lieu historique.



Indicateur : Appréciation et compréhension du public	
Mesure	Cible
Appréciation et compréhension	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hausse du pourcentage de Canadiens qui comprennent que les parcs et le lieu historique sont protégés et mis en valeur en leur nom. ✓ Au moins 60 % du nombre de résidents de la région accordent de l'importance aux parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, et au lieu historique national du Col-Rogers.
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au moins 60 % des visiteurs et des résidents potentiels connaissent le réseau d'aires protégées du Canada.

Indicateur : Mobilisation	
Mesure	Cible
Mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hausse du pourcentage d'intervenants intéressés et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des trois aires protégées. ✓ Hausse du pourcentage d'intervenants et de partenaires qui estiment être en mesure d'influencer les activités de gestion des trois aires protégées entreprises par Parcs Canada et d'y contribuer. ✓ Hausse du nombre de bénévoles. ✓ Hausse du nombre d'accords conclus avec des communautés autochtones.



Catégorie : Expériences offertes aux visiteurs

Résultats attendus :

- Les visiteurs ont un sentiment d'attachement envers les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, et le lieu historique national du Col-Rogers.
- Les Canadiens visitent les trois aires protégées.
- Les visiteurs apprennent de leur expérience et de leur participation active.
- Les visiteurs apprécient leur visite.
- Les visiteurs comprennent l'importance du lieu historique national du Col-Rogers.

Indicateur : Fréquentation

Mesure	Cible
Fréquentation	✓ Hausse de 2 % du nombre de visiteurs des trois aires protégées au cours des cinq premières années d'application du plan directeur.

Indicateur : Rapprochement avec l'endroit

Mesure	Cible
Rapprochement avec l'endroit	✓ 85 % ou plus des visiteurs établissent des rapports personnels positifs avec les trois aires protégées et les considèrent importantes pour eux, et 30 % ou plus des visiteurs établissent des rapports personnels très étroits avec ces endroits.

Indicateur : Agrément et satisfaction

Mesure	Cible
Agrément et satisfaction	✓ 90 % ou plus des visiteurs des trois aires protégées aiment leur expérience et en sont satisfaits, et 50 % ou plus des visiteurs aiment beaucoup leur expérience et sont très satisfaits.

Indicateur : Apprentissage (interprétation)

Mesure	Cible
Apprentissage (interprétation)	✓ 50 % ou plus des visiteurs participent à une activité d'apprentissage. ✓ 60 % ou plus des visiteurs des parcs nationaux qui participent à une



	<p>activité d'apprentissage sont satisfaits de l'expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 60 % ou plus des visiteurs qui participent à une activité d'apprentissage considèrent avoir appris quelque chose durant leur visite. ✓ 85 % ou plus des visiteurs du lieu historique national considèrent en avoir appris sur le patrimoine culturel de l'endroit. ✓ Hausse du nombre de possibilités de bénévolat et du nombre de bénévoles.
--	--

Indicateur : État des biens	
Mesure	Cible
État des biens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hausse du nombre de biens modernes en bon état mis à la disposition des visiteurs.
Indicateur : Sécurité des visiteurs	
Mesure	Cible
Sécurité des visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction du nombre et de la gravité des blessures subies par des visiteurs. ✓ Réduction de la fréquentation des secteurs de l'arrière-pays des parcs en période de risque élevé. ✓ Hausse de la portée des activités améliorées de prévention du risque et de sensibilisation.
Indicateur : Routes de transit	
Mesure	Cible
État des routes de transit	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de fermeture des routes de transit en raison du mauvais état des biens.



Catégorie : Intendance environnementale	
Indicateur : Intendance environnementale	
Mesure	Cible
Sites contaminés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 80 % du nombre de sites contaminés et 25 % du nombre de sites perturbés seront en voie de remise en état parmi ceux connus en 2010. ✓ Hausse du nombre de sites contaminés et de la superficie connexe remis en état.
Déversements et contaminants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enlèvement des contaminants et nettoyage des déversements.
Gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diminution de la quantité de gaz à effet de serre produits par l'exploitation des parcs.
Efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de l'efficacité énergétique des installations de Parcs Canada.
Réacheminement des déchets	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien et amélioration (lorsque possible) des possibilités de recyclage.



ANNEXE 2

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS ET LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU COL-ROGERS * CONCEPT D'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Segments de marché intéressés par les expériences offertes dans les trois aires protégées *Inspiré du Programme du Quotient explorateur de la Commission canadienne du tourisme*

Adepte d'expériences authentiques

Vous aimez plutôt les voyages improvisés ainsi que l'exploration de la nature, de l'histoire et de la culture en vue de votre enrichissement personnel.

Explorateur culturel

Vous êtes avide de voyage et faites fréquemment des escapades de fin de semaine. Vous aimez bouger et vous perdre dans la nature, la culture et l'histoire locales.

Passionné d'histoire culturelle

Outre vos propres racines, vous vous intéressez à l'histoire et à la culture des autres. Vous possédez sans doute un passeport et vous aimez voyager seul.

Esprit libre

À la recherche d'exaltation, vous avez besoin de la passion et de l'exotisme qu'apportent les voyages.

Explorateur en toute douceur

Vous aimez retourner visiter des destinations que vous connaissez et appréciez le confort d'un milieu familier. Vous préférez la facilité, la détente et les confort de votre foyer.

Touriste « sans tracas »

En quête d'évasion, vous préférez faire des voyages sûrs et sans tracas. Vous souhaitez vous détendre en toute simplicité et découvrir le plein air avec votre famille et vos amis.

Explorateur d'histoire personnelle

Vous voyagez pour mieux comprendre votre ascendance et votre patrimoine. Vous aimez partager l'expérience de votre voyage, avant le départ comme au retour.

Touriste en quête de jouvence

En voyage, vous recherchez le confort d'établissements d'hébergement haut de gamme. Le voyage vous permet de fuir le quotidien et de décrocher complètement.

Voyageur en réalité virtuelle

Vous ne voyagez pas très souvent, vous préférez le confort douillet de la maison aux surprises que vous réservent les nouveaux lieux ou les nouvelles cultures.



Découvrir de près la chaîne Columbia ***Thèmes liés à l'expérience du visiteur***

Les thèmes liés à l'expérience du visiteur dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers reposent sur le désir des voyageurs de découvrir des endroits authentiques et de nouer des liens personnels avec ces milieux naturels et culturels. Chacun des quatre thèmes de la stratégie comporte des éléments qui sauront plaire aux membres de tous les segments du Quotient explorateur. Dans les pages qui suivent, l'intérêt des divers types d'explorateurs pour chacun des secteurs des trois aires protégées est évalué en fonction du type d'expérience recherché (ex. : Aperçu depuis les confins, etc.).

Thème régional * *Les trois cols*

Les paysages, les récits et les expériences qu'offrent les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique du Col-Rogers seront intégrés au cadre élargi du paysage culturel et de la destination touristique des *trois cols*. Comme il en est fait état à la page 7 du plan directeur, les récits abondent dans le corridor patrimonial des *trois cols*, qui s'étend de la ligne de partage des eaux jusqu'à la limite occidentale de la chaîne Columbia, près du lac Shuswap. Le paysage culturel offre quelque chose aux voyageurs de tous les types de Quotient explorateur – depuis les marchés fermiers aux grands restaurants, des terrains de camping dotés de sources thermales aux refuges, en passant par les possibilités d'hélicski les plus réputées au monde. Les trois aires protégées occupent un créneau particulier dans les *trois cols*, comme en témoignent les prochains thèmes liés à l'expérience du visiteur.

Thème global des trois aires protégées * *Découvrir de près les montagnes*

Les gens qui visitent les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers et le lieu historique national du Col-Rogers ont une chance tout à fait unique de découvrir la nature sauvage de la chaîne Columbia. Nulle part ailleurs ne trouve-t-on un couloir de transport principal qui traverse les trois chaînes du sud de la chaîne Columbia – Monashee, Selkirk et Purcell. Même si elle est achalandée, la Transcanadienne permet aux visiteurs de découvrir de première main les pics imposants, les vallées étroites, les glaciers, les champs de glace, la luxuriante forêt pluviale intérieure et les rivières tumultueuses du milieu sauvage de la chaîne Columbia. Chacune des expériences à vivre dans les trois aires protégées est conçue pour permettre aux visiteurs de nouer des liens personnels avec la chaîne Columbia.

Thème des trois aires protégées * *Traditions du patrimoine montagnard*

Le thème des « traditions du patrimoine montagnard » célébrera les Autochtones qui ont utilisé et exploré respectueusement le territoire de la chaîne Columbia pendant des millénaires. Ce thème souligne également le rôle qu'ont joué pendant plus d'un siècle les guides, les hôteliers, les aventuriers, les alpinistes, les randonneurs, les spéléologues, les skieurs et les scientifiques qui ont contribué au legs que représentent l'éthique en montagne, l'autonomie, et l'attitude de respect de l'environnement dans ces montagnes. Le thème des « traditions du patrimoine montagnard » sera le fondement de tous les services d'accueil, d'information, d'interprétation, d'apprentissage et de loisirs offerts dans les trois aires protégées.

Thème des deux parcs nationaux * *Évolution d'un indicateur*

Au cours du siècle dernier, la science et la technologie ont plus d'une fois été mises au service de la conservation dans les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Par exemple, la première étude scientifique sur les glaciers en Amérique du Nord a été



entreprise ici par des citoyens locaux. Ce thème offrira des possibilités d'apprentissage pratique en surveillance et en gestion des écosystèmes grâce à des programmes de bénévolat et de science citoyenne. Il sera également question de mettre en valeur des programmes publics réunissant des scientifiques et des interprètes afin de mieux faire connaître les efforts que déploie Parcs Canada pour améliorer l'état des écosystèmes terrestres des parcs.

Approches de gestion spécifiques à un secteur - Stratégies détaillées d'enrichissement de l'expérience du visiteur

1.0 Arrière-pays des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers

1.1 Arrière-pays *Milieu protégé

Avant l'avènement du chemin de fer transcontinental en 1885, les chaînes Selkirk et Purcell, qui font partie de la chaîne Columbia, étaient une région vierge – l'arrière-pays à l'état pur. L'arrière-pays du parc continue aujourd'hui de protéger une partie de cet ancien milieu sauvage. Ces endroits revêtent pour les parcs une importance particulièrement grande sur le plan écologique. On y trouve de vastes peuplements de forêt ancienne, des zones humides en fond de vallée et des prés et forêts subalpins demeurés dans un état presque sauvage, un habitat de premier plan pour le caribou des montagnes et le moucheur à côtés olive, des espèces menacées, de même que pour le grizzli, l'ours noir, le cougar, le loup, le coyote et le carcajou.

En fait, l'arrière-pays est l'aspect le plus précieux des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Seule une petite partie des deux parcs se trouvent dans l'« avant-pays » accessible en véhicule. Les vallées étroites, les flancs de montagne escarpés et les grands arbres de l'arrière-pays forment en quelque sorte un rempart autour des visiteurs qui s'aventurent sur les sentiers.

Le milieu protégé de l'arrière-pays a également été façonné par l'histoire toute particulière de ces endroits. Les visiteurs remontent dans le temps sur la trace des premiers alpinistes et partagent l'émerveillement et le sentiment de satisfaction éprouvés par ceux-ci il y a plus d'un siècle.

Presque toutes les activités récréatives offertes dans le secteur du col Rogers du parc national des Glaciers misent sur les sentiers aménagés, dans les années 1880 et 1890, par les guides suisses et le personnel de l'hôtel Glacier House. Le réseau de sentiers des vallées de l'Illecillewaet et de l'Asulkan, de même que les sentiers Hermit et Balu, sont plus que centenaires, tout comme les sentiers de randonnée qui mènent aux lacs Eva, Miller et Jade dans l'arrière-pays du parc national du Mont-Revelstoke. Les refuges construits dans l'arrière-pays constituent un autre legs des premiers amateurs de loisirs de plein air, notamment le refuge du cercle des glaciers et l'abri du lac-Eva.

Au-delà des sentiers s'étend un milieu sauvage éloigné et les bassins hydrographiques du ruisseau Mountain, de la rivière Incommapleux, du ruisseau Flat et du champ de glace Clachnacudainn.



1.2 *Arrière-pays* *Avantages personnels

Les visiteurs de l'arrière-pays peuvent tirer de leur séjour une foule d'avantages personnels : jouvence, enthousiasme, liberté, émerveillement, aventure, loisirs, défis, croissance spirituelle, découverte et apprentissage.

1.3 *Arrière-pays* *Types d'expérience offerte aux visiteurs

Les lieux protégés de l'arrière-pays permettent des expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* et *Aperçu depuis les confins*.

- ***Incursion dans la nature sauvage***

Lieux : sentiers accessibles par une randonnée ou une excursion de ski d'un jour
Activités : marche, vélo de montagne*, randonnée pédestre, ski de randonnée et raquette.

Segments de marché intéressés par cette expérience

Adepte d'expériences authentiques, touriste en quête de jouvence.

- ***Aperçu depuis les confins***

Lieux : au-delà des sentiers et dans les milieux sauvages non sillonnés de sentiers
Activités : alpinisme, grande randonnée pédestre, spéléologie, ski de randonnée et ski de haute montagne.

Segment de marché intéressé par cette expérience

Adepte d'expériences authentiques.

1.4 *Arrière-pays* * Gestion du secteur

Les secteurs de l'arrière-pays que la plupart des visiteurs peuvent atteindre en une journée ne disposent que d'aménagements rustiques en milieu sauvage. L'expérience des visiteurs est facilitée par la présence de sentiers, de ponts, d'emplacements de camping en arrière-pays et de refuges couverts (refuge Asulkan, refuge Caribou et l'abri du Lac-Eva). Les visiteurs risquent de rencontrer, de temps à autre, des employés du parc sur les sentiers ou à leur point de départ. Les panneaux d'interprétation et d'orientation installés au point de départ des sentiers aident les visiteurs à préparer leur excursion dans l'arrière-pays. Bien que celui-ci soit considéré en grande partie comme un secteur de terrain complexe, les randonneurs novices peuvent facilement accéder à certains endroits en une journée (notamment les réseaux de sentiers de l'Illecillewaet et de l'Asulkan et les sentiers des lacs Eva et Miller).

Les possibilités de randonnée d'un jour offertes aux parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ne sont peut-être pas uniques dans les parcs des montagnes, mais il s'agit des seuls lieux du réseau de parcs nationaux qui préservent l'arrière-pays de la chaîne Columbia. Le parc national des Glaciers, en particulier, est renommé pour les possibilités de randonnée qu'on y trouve. Tout projet de conception ou de réaménagement d'installations en arrière-pays devra se faire dans le respect des valeurs clés cernées par les visiteurs (absence de foules et accès immédiat aux caractéristiques particulières de la chaîne Columbia, c'est-à-dire des peuplements de forêts anciennes comportant de grands arbres, une végétation luxuriante, des chutes d'eau, une vue sur les glaciers et les champs de glace, et des flancs de montagne escarpés).





De très vastes secteurs du parc demeureront à l'état sauvage; aucun sentier n'y sera aménagé, et les visiteurs pourront véritablement s'y mesurer à la nature. Les bassins hydrographiques du ruisseau Mountain, de la rivière Incommapleux, du ruisseau Flat et du champ de glace Clachnacudainn se trouvent à plus d'une journée de randonnée pédestre ou de ski pour la plupart des visiteurs. Pour les découvrir, il faut avoir l'expérience, les connaissances et l'équipement appropriés, pouvoir se débrouiller seul et connaître les techniques d'autosauvetage. Les visiteurs y traversent des champs de glace, s'y fraient un chemin dans les buissons, y bivouaquent, y traversent des cours d'eau, y ouvrent leur trace et s'y adonnent à l'alpinisme sans profiter de parcours de randonnée ou de ponts entretenus. Les refuges du cercle des glaciers et du col Sapphire permettent aux alpinistes et aux skieurs de haute montagne de s'abriter.

2.0 Secteur de la route du Major Rogers

2.1 Route du Major Rogers * Milieu protégé

La route du Major Rogers est située dans un paysage naturel et culturel, au point de rencontre entre la nature de la chaîne Columbia et le patrimoine des gens qui y habitent.

Les vallées étroites, les flancs de montagne escarpés et les grands arbres forment en quelque sorte un rempart autour des visiteurs. Le couloir est situé en bonne partie dans la dense biozone de thuyas et de pruches de l'intérieur, mais il entre également dans la biozone subalpine au col Rogers.

Cette route offre de superbes points de vue sur les sommets de montagnes, des glaciers, des champs de glace et des couloirs d'avalanche. La neige y joue un rôle important presque toute l'année; en hiver, le couloir est recouvert d'un épais manteau blanc. La plupart des années, les sommets ne sont libres de neige qu'entre la mi-juillet et la fin du mois d'août.

La route du Major Rogers traverse des forêts anciennes et des zones humides en fond de vallée qui servent d'habitat de premier ordre pour le caribou des montagnes, le carcajou, le grizzli, l'ours noir, la chèvre de montagne et de nombreuses espèces d'amphibiens, de reptiles et de poissons.



Les ressources culturelles du secteur sont bien en évidence à certains endroits. Des repères historiques tels que les piliers-chevalets de la voie ferrée au ruisseau Loop et le pont de pierre qui enjambe le ruisseau Cascade sont visibles de la route. La voie ferrée abandonnée et les ruines de l'hôtel Glacier House sont facilement accessibles à pied depuis le couloir routier. La route du Major Rogers constitue une voie de transport très importante au Canada et on y trouve des caractéristiques intéressantes telles que le tunnel ferroviaire Macdonald et des paravalanches.

La route fait également partie du paysage culturel des *trois cols* (du col Kicking Horse au dernier crampon). Il faut environ une heure pour parcourir en voiture la partie du couloir qui est protégée au sein des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers, ainsi que du lieu historique national du Col-Rogers. D'autres éléments du paysage culturel sont visibles à l'extérieur des parcs, soit à Craigellachie, à Revelstoke, à Golden, au parc national Yoho et au lieu historique national du Col-Kicking Horse.

2.2 Route du Major Rogers *Avantages personnels

Les visiteurs de la route du Major Rogers peuvent tirer de leur séjour une foule d'avantages personnels : moments de détente seul ou avec des parents ou des amis, exercice, activités récréatives, apprentissage et découverte, émerveillement, croissance spirituelle, jouvence et simple pause pour se dégourdir les jambes.

2.3 Route du Major Rogers *Types d'expérience offerte aux visiteurs

Les lieux protégés de la route du Major Rogers permettent de vivre des expériences de type *Voyageurs en transit* et *Aperçu depuis les confins*.

- ***Voyageurs en transit***

Lieux : Transcanadienne ou promenade panoramique en train
Activités : photographie, découverte de la nature et du patrimoine, et apprentissage connexe.

Segments de marché intéressés par cette expérience

Tous les types d'explorateurs traversent le secteur par la route.

- ***Aperçu depuis les confins***

Lieux : aires de fréquentation diurne, terrains de camping, sentiers et Centre de la découverte.
Activités : camping, marche, randonnée pédestre, photographie, découverte de la nature et du patrimoine, traîneau à chiens*, promenades panoramiques en voiture, pique-niques, cyclisme sur route et raquette.

Segments de marché intéressés par cette expérience

Adeptes d'expériences authentiques, passionnés d'histoire culturelle, touriste en quête de jouvence, explorateur en toute douceur et touriste « sans tracas ».

2.4 Route du Major Rogers *Gestion du secteur

En tant que secteur clé où sont vécues les expériences de type *Voyageurs en transit* et *Aperçu depuis les confins*, la route du Major Rogers abrite un grand nombre d'installations et de nombreux services y sont offerts. La route du Major Rogers (et le



secteur du col Rogers) sont les seuls endroits des parcs et du lieu historique où l'on peut vivre des expériences de type *Voyageurs en transit*.

La principale caractéristique du secteur est la facilité avec laquelle on peut y accéder aux expériences de type *Aperçu depuis les confins*, à moins de 20 minutes de marche de certains stationnements. Le secteur permet aussi de profiter de nombreuses activités d'interprétation (expositions, panneaux et programmes offerts par le personnel). Le Centre de la découverte du Col-Rogers est un véritable tremplin pour l'exploration des parcs et du lieu historique national. Le personnel y accueille chaleureusement les visiteurs. Il est aussi très présent aux terrains de camping et à l'aire de fréquentation diurne des Cèdres-Géants.



La plupart des expériences offertes aux visiteurs dans le secteur de la route du Major Rogers sont relativement faciles et ne nécessitent que très peu d'expérience. On peut notamment y pique-niquer dans un couloir d'avalanche (en été), traverser un ancien pont ferroviaire en pierre et visiter l'endroit où s'est terminé l'aménagement de la Transcanadienne.

Pour faciliter ces expériences, on trouve dans le secteur de nombreuses installations : terrains de camping, Centre de la découverte, aires de pique-nique, belvédères, refuge Wheeler du Club Alpin du Canada, divers sentiers et des postes d'accueil à l'entrée des parcs, au terrain de camping Illecillewaet et à l'aire de fréquentation diurne des Cèdres-Géants.

Les débuts des sentiers situés le long de ce couloir, dans le parc national des Glaciers, servent de point de départ pour des excursions d'un ou de plusieurs jours dans l'arrière-pays.

D'autres installations sont aménagées pour inciter les voyageurs en transit à s'arrêter, à profiter des parcs et du lieu historique et à vivre des expériences de type *Aperçu depuis les confins*. Pour vivre des expériences de type *Voyageurs en transit* améliorées, les visiteurs peuvent aussi faire des promenades en voiture au moyen d'un GPS.

Tout projet de conception ou de réaménagement d'installations devra se faire dans le respect des valeurs clés cernées par les visiteurs (désir de se dégourdir les jambes, absence de foules, expériences récréatives comprenant des possibilités d'apprentissage et accès facile depuis la route).



3.0 Lieu historique national du Col-Rogers

3.1 *Le Col-Rogers *Milieu protégé*

Le col Rogers, paysage culturel en constante évolution, se trouve dans le milieu naturel protégé du parc national des Glaciers. Les ressources culturelles sur place et le milieu naturel protégés mettent en valeur la longue et passionnante histoire du col Rogers :

- découverte, exploration et arpentage du col, dernier obstacle à l'achèvement du chemin de fer transcontinental;
- création du deuxième parc national du Canada, celui des Glaciers;
- histoire de l'hôtel Glacier House, un des premiers centres de villégiature montagnards de l'Ouest canadien;
- premiers touristes et alpinistes de l'époque victorienne et rôle des légendaires guides suisses;
- premières études sur les glaciers et les avalanches en Amérique du Nord;
- premiers paravalanches aménagés au Canada, plus haut pont du monde au tournant du siècle dernier et plus long tunnel de l'Amérique du Nord à l'époque (tunnel Connaught);
- réussites et tragédies liées à l'exploitation de la voie ferrée;
- achèvement de la construction de la plus longue route nationale au monde.

Le récit de toutes ces réalisations est mis en valeur parmi des thuyas, des pruches, des sapins et des épinettes de grande taille, des rivières rugissantes alimentées par des glaciers, les hauts pics des montagnes et l'épais manteau neigeux présent sept mois par année.

3.2 *Le Col-Rogers *Avantages personnels*

Les visiteurs du lieu historique national du Col-Rogers peuvent tirer de leur séjour une foule d'avantages personnels : apprentissage sur l'histoire du Canada, observation des trains, pause pour se dégourdir les jambes et moments de détente et de repos en famille.

3.3 *Le Col-Rogers *Types d'expérience offerte aux visiteurs*

Les lieux protégés du lieu historique national du Col-Rogers permettent de vivre des expériences de type *Voyageurs en transit*, *Aperçu depuis les confins* et *Incursion dans la nature sauvage*.

- ***Voyageurs en transit***

Lieux : Transcanadienne ou promenade panoramique en train.

Activités : Photographie, découverte de la nature et du patrimoine, et apprentissage connexe.

Segments de marché intéressés par cette expérience

Tous les types d'explorateurs traversent le col Rogers par la route.

- ***Aperçu depuis les confins***

Lieux : Aires de fréquentation diurne, terrains de camping, sentiers et Centre de la découverte.

Activités : camping, marche, randonnée, photographie, découverte de la nature et du patrimoine et apprentissage connexe, promenades panoramiques en voiture et



pique-niques.

Segments de marché intéressés par cette expérience

Adeptes d'expériences authentiques, passionné d'histoire culturelle, touriste en quête de jouvence, explorateur d'histoire personnelle, explorateur culturel et touriste « sans tracés ».

- ***Incursion dans la nature sauvage***

Lieux : Sentiers qui mènent du lieu historique vers l'arrière-pays.

Activités : Marche, photographie, randonnée, ski de randonnée et raquette.

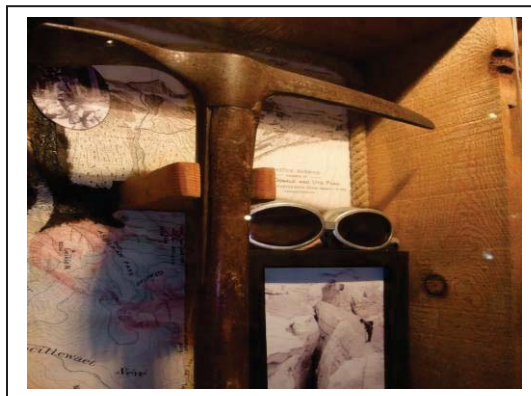
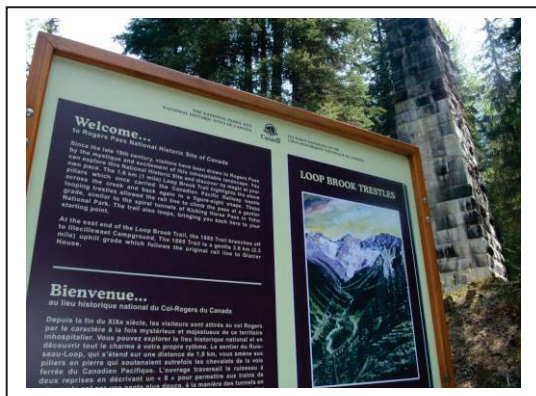
Segments de marché intéressés par cette expérience

Adeptes d'expériences authentiques, touriste en quête de jouvence.

3.4 Le Col-Rogers *Gestion du secteur

En tant que secteur clé où sont vécues les expériences de type *Voyageurs en transit* et *Aperçu depuis les confins*, le col Rogers abrite un grand nombre d'installations, et de nombreux services y sont offerts. Le lieu historique et le reste de la route du Major Rogers sont les seuls endroits des parcs et du lieu historique où l'on peut vivre des expériences de type *Voyageurs en transit*.

L'expérience offerte aux visiteurs du col Rogers est axée sur des possibilités d'apprentissage facilement accessibles. Des expériences de type *Aperçu depuis les confins* sont offertes sur le sentier 1885, le sentier des Voies-Abandonnées, le sentier Glacier House et le sentier du Ruisseau-Loop, de courts sentiers autointerprétés. Le Centre de la découverte du Col-Rogers est un véritable tremplin pour l'exploration du lieu historique national. Le personnel y accueille chaleureusement les visiteurs. Il est aussi très présent aux terrains de camping et à l'aire de fréquentation diurne des Cèdres-Géants. Des programmes d'interprétation sont offerts tout l'été par le personnel au lieu historique, et certains sont offerts aux terrains de camping.



La plupart des expériences offertes aux visiteurs au lieu historique sont relativement faciles et ne nécessitent que très peu d'expérience. En plus du Centre de la découverte, on y trouve des terrains de camping, des sentiers et quatre aires de fréquentation diurne où les visiteurs peuvent découvrir de près les voies ferrées historique et contemporaine. Le lieu historique est également le point de départ de possibilités de randonnée, d'alpinisme et de ski randonnée en arrière pays (*Incursion dans la nature sauvage*), souvent sur les voies d'accès centenaires aménagées par les guides suisses de l'hôtel Glacier House.



Tout projet de conception ou de réaménagement d'installations devra se faire dans le respect des valeurs clés cernées par les visiteurs (paix et tranquillité loin du couloir routier, absence de foules, expériences récréatives comprenant des possibilités d'apprentissage sur l'histoire et accès facile depuis la route). L'apparence du bloc des services d'entretien de Parcs Canada au sommet du col Rogers nuit à la qualité de l'expérience du visiteur. Ce problème devra être réglé.

4.0 Secteur des Prés-dans-le-Ciel

4.1 Les Prés-dans-le-Ciel * Milieu protégé

La promenade des Prés-dans-le-Ciel est située dans un paysage naturel et culturel, au point de rencontre entre la nature de la chaîne Columbia et le patrimoine des gens qui y habitent.

Le secteur protège un territoire représentatif de trois écorégions : « la forêt pluviale – la forêt de neige – l'absence de forêt ». Certaines parties du secteur sont dans la biozone de thuyas et de pruches de l'intérieur, d'autres dans la biozone subalpine et d'autres, enfin, dans la biozone alpine.

Le secteur abrite des caribous des montagnes, des ours noirs, des grizzlis, des carcajous, des chevreuils, des oiseaux migrateurs résidents et de nombreuses espèces d'amphibiens et de reptiles, y compris la salamandre de Cœur d'Alène.

La neige joue un rôle très important dans ce milieu : un épais manteau blanc recouvre le sommet des montagnes comme le fond des vallées en hiver, et les secteurs en haute altitude demeurent enneigés jusqu'en juillet.

Les ressources récréatives du secteur des Prés-dans-le-Ciel constituent en fait des ressources culturelles : la promenade suit le tracé original de la route de 1911 et il s'agit du seul endroit dans un parc national canadien où les visiteurs peuvent se rendre au sommet d'une montagne en voiture. Le sentier du Sommet et le sentier Lindmark sont eux aussi centenaires.

D'autres ressources culturelles jouent un rôle important dans le secteur. Le tremplin de saut à ski Nels-Nelsen, par exemple, date de 1916 et est le seul endroit au Canada où des records de saut à ski ont été établis. Des bâtiments historiques tels que les abris de pique-nique des lacs Monashee et Balsam, la tour de guet du sommet, le refuge Caribou et le site d'un camp d'internement de la Première Guerre mondiale, contribuent à relater le récit du secteur des Prés-dans-le-Ciel.

4.2 Les Prés-dans-le-Ciel *Avantages personnels

Les visiteurs du secteur des Prés-dans-le-Ciel peuvent tirer de leur séjour une foule d'avantages personnels : moments de détente seul ou avec des parents ou des amis, paix et tranquillité, exercice, activités récréatives, apprentissage et découverte, émerveillement, jouvence et repos.



4.3 Les Prés-dans-le-Ciel *Types d'expérience offerte aux visiteurs

Les lieux protégés du secteur des Prés-dans-le-Ciel permettent de vivre des expériences de type *Aperçu depuis les confins* et *Incursion dans la nature sauvage*.

- ***Aperçu depuis les confins***

Lieux : Le long de la promenade et dans les aires de fréquentation diurne.

Activités : Marche, photographie, découverte de la nature et du patrimoine et apprentissage connexe, promenades panoramiques en voiture, équitation*, observation des étoiles, pique-niques, cyclisme sur route, ski, raquette et toboggan.

Segments de marché intéressés par cette expérience

Explorateur d'histoire personnelle, touriste en quête de jouvence, touriste « sans tracas » et adepte d'expériences authentiques.

- ***Incursion dans la nature sauvage***

Lieux : Sentiers de l'avant-pays

Activités : Marche, photographie, randonnée, découverte de la nature, vélo de montagne, course en sentier, ski et raquette.

Segments de marché intéressés par cette expérience

Adepte d'expériences authentiques, touriste en quête de jouvence.

4.4 Les Prés-dans-le-Ciel *Gestion du secteur des Prés-dans-le-Ciel

En tant que secteur clé où sont vécues les expériences de type *Aperçu depuis les confins*, le secteur des Prés-dans-le-Ciel abrite un grand nombre d'installations, et de nombreux services y sont offerts.



Le secteur est facilement accessible en véhicule depuis la Transcanadienne, ou à pied ou en vélo depuis la municipalité de Revelstoke. Les visiteurs y sont accueillis par des employés une fois la neige fondue et risquent fort de rencontrer un membre du personnel durant leur séjour dans le parc. On y offre toutes sortes de produits d'interprétation et d'activités spéciales tout au long de l'année.

La plupart des expériences offertes aux visiteurs du secteur des Prés-dans-le-Ciel sont relativement faciles et ne nécessitent que très peu d'expérience. Parmi ces expériences

Plan directeur de 2010 des parcs nationaux du Canada du Mont-Revelstoke et des Glaciers et du lieu historique national du Canada du Col-Rogers



uniques, notons la visite du sommet d'une montagne en véhicule, la possibilité de se tenir sur un tremplin de saut à ski, la photographie de près de fleurs sauvages subalpines et la découverte du patrimoine autochtone.

Pour faciliter ces expériences, on trouve dans le secteur de nombreuses installations : promenade, poste d'accueil, aires et abris de pique-nique, belvédères, chalet Nels Nelsen et divers sentiers de marche, de randonnée et de vélo de montagne.

On y trouve également des expositions d'interprétation, un service de navette, des pistes de ski tracées et des employés sur place qui contribuent à l'expérience du visiteur.

Le début du sentier situé à l'aire de fréquentation diurne du Lac-Heather sert de point de départ pour des excursions d'un ou de plusieurs jours dans l'arrière-pays.

Tout projet de conception ou de réaménagement d'installations devra se faire dans le respect des valeurs clés cernées par les visiteurs (paix et tranquillité, absence de foules et paysages spectaculaires).

***REMARQUES**

Arrière-pays :

Le retour de la pratique du vélo de montagne dans la vallée de la Beaver fera l'objet d'une évaluation dans le plan sectoriel de l'arrière-pays.

Route du Major Rogers :

La pratique du traîneau à chiens dans la vallée du cours inférieur de la Beaver fera l'objet d'une évaluation d'une nouvelle activité.

Secteur des Prés-dans-le-Ciel :

Le retour de la pratique de l'équitation sur la promenade des Prés-dans-le-Ciel fera l'objet d'une évaluation dans le plan sectoriel des Prés-dans-le-Ciel.





PHOTOS :

**Parcs Canada
Archives publiques de la Colombie-Britannique
Musée et archives de Revelstoke
Musée Revelstoke Railway**

et

**Verena Blasy
Rob Buchanan
Zuzana Driediger
Roger Eddy
Les Gyug
Guillaume Lansac
Lisa Larson
Mas Matsushita
Rick Reynolds
Alice Weber
Tina Whitman
Lynn Whittingham
John G Woods**

